


Inventaire national des sites miniers d'uranium

Version 2 - Septembre 2007



Réalisé dans le cadre du programme  **MIMAUSA**
Mémoire et Impact des Mines d'urAniUm : Synthèse et Archives

| | |
|---|-----------|
| 1 L'INVENTAIRE MIMAUSA 2007 | 3 |
| SON CONTEXTE | 3 |
| SES OBJECTIFS | 4 |
| SES LIMITES | 4 |
| LES NOUVEAUTES DE LA VERSION 2007 | 4 |
| SOURCES DES INFORMATIONS | 5 |
| MISES A JOUR ULTERIEURES | 6 |
| | |
| 2 ACTUALITE | 7 |
| LA LOI DECHETS NUCLEAIRE 2006-739 | 7 |
| REVISION DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES | 8 |
| LES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES MINIER (PPRM) (ARTICLE 94 DU CODE MINIER) | 8 |
| GEP LIMOUSIN : UNE INITIATIVE QUI SE VEUT EXEMPLAIRE | 9 |
| | |
| COMMENT LIRE UNE FICHE ? | 11 |
| EXEMPLE DE FICHE | 11 |
| SIGNIFICATION DES CHAMPS CONSTITUTIFS | 12 |
| L'en-tête de la fiche | 12 |
| Les pictogrammes | 15 |
| Les informations sur le titre minier auquel est rattaché le site | 15 |
| Les informations générales sur le site | 17 |
| L'historique administratif | 21 |
| Le dispositif de surveillance actuel | 24 |
| Les contraintes liées au site | 24 |
| L'utilisation actuelle du site | 24 |
| Les observations | 24 |
| | |
| 3 FICHES DE L'INVENTAIRE | 25 |
| NOMENCLATURE DES NOMS DE SITES, NOMS ASSOCIES ET DERNIERS TITRES MINIER | 26 |
| ZONE MINIERE DE L'ALLIER | 35 |
| ZONE MINIERE DE L'ALSACE | 41 |
| ZONE MINIERE D'AMBERT | 45 |

| | |
|---|------------|
| ZONE MINIERE DE L'AQUITAINE | 69 |
| ZONE MINIERE DE L'AVEYRON | 73 |
| ZONE MINIERE DE LA BENAIZE | 87 |
| ZONE MINIERE DE LA BRETAGNE | 95 |
| ZONE MINIERE DU CANTAL | 119 |
| ZONE MINIERE DE CHATEAU-CHINON | 123 |
| ZONE MINIERE DE LA CORREZE | 131 |
| ZONE MINIERE DE LA CREUSE | 147 |
| ZONE MINIERE DE LA CROUZILLE | 167 |
| ZONE MINIERE DU FOREZ | 183 |
| ZONE MINIERE DE LA GARTEMPE | 189 |
| ZONE MINIERE DE GUERANDE | 203 |
| ZONE MINIERE DE LACOUR | 215 |
| ZONE MINIERE DE LODEVE | 217 |
| ZONE MINIERE DE LOZERE | 225 |
| ZONE MINIERE PACA | 237 |
| ZONE MINIERE DE LA SAONE-ET-LOIRE | 243 |
| ZONE MINIERE DE SAINT-MICHEL DE MAURIENNE | 265 |
| ZONE MINIERE DE SAINT-SYMPHORIEN | 267 |
| ZONE MINIERE DE LA VENDEE | 271 |
| 4 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES | 293 |
| GLOSSAIRE | 295 |
| ANNEXES | 297 |

1 L'INVENTAIRE MIMAUSA 2007

SON CONTEXTE

Le développement de l'industrie de l'uranium date des lendemains de la seconde guerre mondiale, avec notamment la création le 18 octobre 1945, du Commissariat à l'Energie Atomique (CEA). Cette industrie a vu son apogée dans les années 80 pour s'éteindre progressivement à la fin du siècle dernier.

Ainsi, les activités d'exploration, d'exploitation et de traitement de minerais d'uranium ainsi que le stockage de résidus de traitement ont concerné en France près de 210 sites répartis sur 25 départements. Compte tenu du nombre de sites, de leur dispersion géographique et de la diversité des situations rencontrées, il est en pratique difficile de dresser un panorama complet des activités minières d'uranium en France dans l'objectif d'en apprécier l'incidence environnementale.

Désireuse de disposer d'une source d'information complète sur la situation administrative et les éventuels dispositifs de surveillance radiologique autour des sites concernés par les activités minières d'uranium, la Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (DPPR) du Ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durable (MEDAD) a demandé à l'IRSN de mettre en place un programme sur le sujet.

Baptisé MIMAUSA - Mémoire et Impact des Mines d'urAniUm : Synthèse et Archives - le programme a été lancé en 2003 et est mené en collaboration étroite avec AREVA NC. Son comité de pilotage associe : la DPPR (Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques) et la DARQSI (Direction l'Action Régional, de la Qualité et de la Sécurité Industrielle) du MEDAD, l'ASN, l'IRSN et AREVA NC, les DRIRE Auvergne et Limousin ainsi que le BRGM ([voir composition du comité de pilotage à la fin du rapport](#)).

Le programme MIMAUSA permet :

- d'aboutir à une compilation et une synthèse des données disponibles afin de permettre à l'IRSN, aux pouvoirs publics nationaux et locaux, mais aussi au public de disposer d'une source d'information de qualité sur l'historique des sites miniers d'uranium français et des éventuels dispositifs de surveillance radiologique mis en place à l'heure actuelle ;
- d'assurer la pérennité de la connaissance de ces sites en dépit de l'arrêt des activités concernées ;
- de constituer un outil de travail pour les services de l'Etat en charge de la définition des programmes de réaménagement et de surveillance ;
- et d'améliorer la représentativité du réseau national de surveillance de la radioactivité dans l'environnement, notamment pour ce qui concerne les stations de mesure exploitées par l'IRSN.

SES OBJECTIFS

L'inventaire national des sites miniers d'uranium en France (ou inventaire MIMAUSA) consiste en un recensement le plus exhaustif possible des sites sur lesquels ont été pratiquées des activités en lien avec l'exploration (travaux de reconnaissance d'ampleur significative, [cf. paragraphe suivant](#)), l'extraction ou le traitement du minerai d'uranium en France métropolitaine.

Les informations recueillies sont synthétisées sous forme de fiches de sites présentées dans ce document, avec en préambule, la notice explicative des rubriques retenues et des termes employés.

La présente version fait suite à une première version publiée en 2004.

SES LIMITES

Délibérément factuelles, les fiches de l'inventaire retranscrivent de manière très synthétique, sans commentaire ni jugement, les informations descriptives que les rédacteurs ont pu collecter. Aucune appréciation du niveau d'impact sur l'environnement n'est en particulier associée à ces informations.

L'objectif de l'inventaire est d'être le plus exhaustif possible. En marge des sites répertoriés, il peut toutefois exister des zones ayant fait l'objet de campagnes de prospection par sondages ou forages dans le cadre de permis de recherche uranifères, mais sur lesquelles aucun travail minier d'extraction, même de faible ampleur (de type tranchées, travaux de reconnaissance par petits chantiers), n'a été réalisé. Compte tenu des techniques d'exploration et de reconnaissance usuelles, les remaniements des sites concernés et donc les impacts résultants, sont, en général, très limités voire inexistantes. Ces zones ne sont donc pas mentionnées dans l'inventaire.

LES NOUVEAUTÉS DE LA VERSION 2007

Les principales nouveautés intégrées dans la version 2007 de l'inventaire sont les suivantes :

- **un inventaire plus exhaustif :**
 - 30 sites ont été ajoutés. Il s'agit essentiellement de sites sur lesquels ont été pratiquées uniquement des activités de recherche d'uranium. Certains d'entre eux ont toutefois conduit à une production d'uranium de faible importance ;

- **des informations enrichies et corrigées :**
 - les fiches de sites ont été corrigées afin de prendre en compte :
 - o les informations recueillies par l'IRSN dans le cadre de ses activités,
 - o les suggestions de corrections transmises à l'IRSN par les lecteurs de la version 2004,
 - o les corrections apportées, lors de la phase de validation qui s'est déroulée du 19 décembre 2006 au 21 août 2007, par AREVA-NC et les DRIRE concernées ;

- **une identification plus complète des cours d'eau récepteurs :**
→ dans la version 2004, seuls étaient mentionnés les cours d'eau récepteurs des rejets ; la présente version mentionne également les cours d'eau récepteurs des eaux de ruissellement ;
- **une localisation géographique plus précise et accessible :**
→ la présentation des cartes des zones minières a été améliorée afin de préciser la localisation des sites. Ces derniers ont, pour la plupart, été géoréférencés à partir des coordonnées des points auxquels sont rattachées des codes BSS ([codes de la Base de données du Sous-Sol¹](#)) ;
- **des « ZOOM ACTUALITE » sur certaines zones minières :**
→ ils permettent, le cas échéant, de donner un bref aperçu des actions en cours. Ils figurent alors au début de la section descriptive de la zone minière concernée. Les actions mentionnées peuvent être de différents types :
 - o travaux de réaménagement,
 - o autres travaux,
 - o études ponctuelles ;
- **un paragraphe « ACTUALITE »** dans le texte accompagnateur : il a été ajouté afin de présenter des faits marquants jugés significatifs des développements intervenus depuis la première version de l'inventaire.

SOURCES DES INFORMATIONS

Les informations contenues dans la présente version de l'inventaire proviennent de sources variées :

- informations AREVA-NC : listes de sites, listes de titres miniers et arrêtés préfectoraux ainsi que dossiers techniques utilisés dans le cadre des démarches administratives ;
- [inventaire national des déchets radioactifs²](#) de l'ANDRA (Agence Nationale pour la gestion des Déchets RAdioactifs) ;
- informations transmises par les DRIRE ;
- informations acquises par l'IRSN à l'occasion des expertises et études menées sur certains sites ;
- informations transmises par l'ASN ;
- divers ouvrages publics et rapports scientifiques traitant des mines d'uranium ([cf. bibliographie en page 293](#)).

¹ Les ouvrages de la BSS sont consultables sur le site Internet : <http://infoterrebeta.brgm.fr/>

² L'inventaire est disponible sur le site <http://www.andra.fr> à la rubrique « gestion des déchets ».

MISES A JOUR ULTERIEURES

La présente version de l'inventaire représente la deuxième version de la compilation de données sur les sites miniers d'uranium à l'échelle nationale effectuée dans le cadre du programme MIMAUSA.

Elle devrait être suivie de mises à jour ultérieures afin de permettre :

- d'actualiser les informations administratives résultant des procédures encore en cours ;
- de compléter les données manquantes ;
- de prendre en compte les remarques, corrections, suggestions éventuelles proposées par les lecteurs.

Dans cette perspective, les lecteurs et utilisateurs du présent inventaire sont vivement invités à faire part de leurs corrections et commentaires en utilisant le formulaire et les adresses fournis en [ANNEXE E page 315](#).

2 ACTUALITE

Bien que toute activité minière ait aujourd'hui cessée en France pour ce qui concerne l'uranium, des évolutions interviennent régulièrement dans la vie technique et administrative de certains des sites figurant dans l'inventaire MIMAUSA. C'est le cas à l'occasion de travaux menés pour compléter les conditions de remise en état sur des secteurs particuliers ou dans le cadre d'études sollicitées par l'administration, les populations locales ou certaines associations. C'est également le cas du fait de l'évolution du cadre réglementaire dont relèvent les sites et les installations qu'ils accueillent. Depuis la première version de l'inventaire, des changements sont ainsi intervenus dans le domaine de la gestion des déchets nucléaires, de la réglementation des installations classées et de la prévention des risques miniers. Ces changements ainsi que l'initiative en cours sur le Limousin sont brièvement évoqués dans les paragraphes ci-après.

LA LOI DECHETS NUCLEAIRE 2006-739

L'année 2006 a été marquée par la promulgation, le 28 juin, de la loi de programme sur la gestion durable des matières et des déchets radioactifs. Cette loi permet de disposer désormais d'un cadre législatif cohérent et exhaustif pour l'ensemble des matières, comme les combustibles usés, les déchets radioactifs, les déchets à radioactivité naturelle renforcée et les déchets issus des anciennes mines d'uranium.

La loi du 28 juin 2006 prévoit l'adoption tous les 3 ans d'un Plan national de gestion des matières et des déchets radioactifs. Ce plan doit permettre de disposer d'un cadre clair pour l'ensemble des déchets radioactifs. Le premier PNGMDR a été établi par le Gouvernement. Il comprend un volet consacré au stockage des résidus miniers d'uranium et des stériles.

L'article 4 de la loi du 28 juin 2006 mentionne que les installations de stockage de résidus miniers issus des anciennes installations d'extraction et de traitement de minerais d'uranium, qui sont régies par le titre 1^{er} du livre V du code de l'environnement, doivent faire l'objet d'un plan de surveillance renforcé. A cet effet, l'exploitant de ces installations devra remettre à l'administration, avant le 31 décembre 2008, une étude relative à l'impact sur la santé et sur l'environnement de ces stockages et préciser si nécessaire les mesures envisagées pour renforcer les dispositions de préventions des risques d'exposition du public.

A noter que la loi du 28 juin 2006 fixe aussi un cadre juridique clair pour sécuriser les fonds nécessaires au démantèlement et à la gestion des déchets radioactifs, et renforce les missions de l'ANDRA, notamment celle de service public visant à réhabiliter les sites contaminés par des substances radioactives et à reprendre des déchets à responsable défaillant.

REVISION DE LA NOMENCLATURE DES INSTALLATIONS CLASSEES

Si les mines d'uranium et leurs dépendances relèvent du code minier, les stockages de résidus miniers sont des installations classées pour la protection de l'environnement.

Jusqu'alors, ces stockages de résidus miniers relevaient soit de la rubrique 167 de la nomenclature des installations classées (déchets industriels provenant d'installations classées, c- décharge), soit de la rubrique 1711 de la même nomenclature (dépôt ou stockage de substances radioactives sous forme de sources non scellées).

Afin de rendre plus lisible le dispositif administratif applicable aux stockages de résidus miniers d'Uranium, le ministère de l'écologie a décidé de regrouper l'ensemble de ces activités sous une rubrique dédiée de la nomenclature des installations classées.

L'objectif de cette rubrique est à la fois de mieux prendre en compte :

- la spécificité radioactive de ces stockages, qu'il convient de ne pas confondre avec des décharges classiques ;
- la qualité « immeuble » de tels stockages, qui peuvent représenter plusieurs millions de tonnes de matières.

C'est ainsi que le décret n°2006-1454 du 24 novembre 2006 a créé une rubrique 1735 ainsi libellée :
« Substances radioactives (dépôt, entreposage ou stockage de) sous forme de résidus solides de minerai d'uranium, de thorium ou de radium, ainsi que leurs produits de traitement ne contenant pas d'uranium enrichi en isotope 235 et dont la quantité totale est supérieure à 1 tonne. »

Les installations relevant de cette rubrique de la nomenclature sont systématiquement soumises à autorisation préfectorale.

LES PLANS DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (PPRM) (article 94 du code minier)

Le PPRM, introduit par la loi du 30 mars 1999, constitue un outil de maîtrise de l'urbanisation des communes affectées par les conséquences résiduelles d'anciennes exploitations minières.

Le PPRM est utilisé lorsqu'il subsiste des aléas miniers sur une superficie étendue, sur une zone urbaine ou à vocation d'urbanisation.

Il est prescrit par le préfet, après l'arrêt de l'exploitation, sur les communes où l'on suspecte l'existence d'aléas miniers. Après approbation, il est annexé au plan local d'urbanisme et vaut servitude d'utilité publique.

Les aléas à prendre en compte sont les affaissements, effondrements, fontis, inondations, glissements de terrain, émanations de gaz de mine, pollutions des eaux ou des sols, rayonnements ionisants, combustions de terrils.

L'élaboration du PPRM comprend la définition des aléas miniers (nature, importance, probabilité et conséquences), une étude des enjeux de surface (habitations, infrastructures routières, commerciales, industrielles) et une détermination cartographique des zones fortement, moyennement ou faiblement menacées.

24 PPRM ont été prescrits depuis 2002.

5 PPRM sont approuvés, 3 en Moselle et 2 en Meurthe et Moselle.

Plusieurs dizaines de PPRM devraient être prescrits d'ici 2010.

La plupart des PPRM prescrits non approuvés en sont au stade de la détermination cartographique des zones d'aléas.

Le PPRM comporte un règlement de constructibilité pour chaque zone.

Un guide méthodologique pour l'élaboration des PPRM concernant les risques de mouvements de terrain, d'inondations et d'émission de gaz de mine a été réalisé par l'INERIS à la demande du MINEFI en mai 2006.

Une circulaire sur l'élaboration des PPRM et précisant les conditions de constructibilité en zones d'aléas miniers doit être prochainement signée par les ministres chargés de l'industrie et de l'urbanisme. Elle tiendra compte des retours d'expérience des premiers PPRM.

GEP LIMOUSIN : UNE INITIATIVE QUI SE VEUT EXEMPLAIRE

Créé par les ministres en charge de l'environnement, de l'industrie et de la santé, le groupe d'expertise pluraliste (GEP) sur les sites miniers d'uranium du Limousin est investi d'une mission vaste et ambitieuse. Mis en place en juin 2006 sous la présidence d'[Annie Sugier](#)³, il doit, à partir d'un état des lieux critique de la situation des anciens sites de la division minière de la Crozille, proposer aux pouvoirs publics des pistes d'amélioration des conditions de surveillance et de gestion à long terme et, le cas échéant, identifier des actions permettant de réduire les impacts actuels.

Au total, ce sont plus de 24 sites répartis sur 7 bassins versants qui sont soumis à l'expertise du groupe. Pour servir de base à ses premières réflexions, le GEP dispose d'un document de référence établi par AREVA NC à la demande du préfet de Haute-Vienne : le bilan décennal environnemental (BDE). Ce document fait lui-même l'objet d'une analyse critique globale confiée à l'IRSN et dont le GEP contribue au pilotage.

Ambitieuse d'un point de vue technique, la mission du GEP mobilise près de 30 experts qui apportent leurs connaissances des sciences de la terre, du domaine minier, de la mesure de la radioactivité dans l'environnement, de la radioprotection, de l'épidémiologie ou de l'évaluation des impacts sur l'environnement, mais également plus ponctuellement de spécialistes d'autres domaines d'intérêt, tels que le droit de l'environnement par exemple. Autre particularité de la composition du groupe : sa

³ Après la démission d'Annie Sugier, la présidence est assurée depuis septembre 2007 par M. Robert Guillaumont

pluralité et sa volonté affichée de prendre en compte l'ensemble des sensibilités et des sources d'information disponibles. Les membres du GEP sont ainsi des représentants d'organismes publics français - en premier lieu l'IRSN mais également GEODERIS, l'InVS et l'INERIS - de laboratoires universitaires, des représentants d'associations locales ou nationales, des experts indépendants ainsi que des représentants de l'industriel AREVA NC et des experts étrangers.

Comme cela lui a été explicitement demandé par les ministres, le groupe participe dans le cadre de ses missions à l'information des acteurs publics et des populations. C'est ainsi qu'il est amené à présenter l'avancement de ses travaux devant les instances d'information et de concertation mises en place dans le secteur géographique concerné.

Pour plus d'information :

- le site IRSN <http://www.irsn.org/>
- le site de la DRIRE Limousin <http://www.limousin.drire.gouv.fr/>

COMMENT LIRE UNE FICHE ?

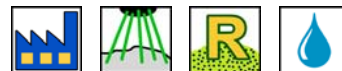
EXEMPLE DE FICHE

ZONE MINIERE BENAIZE

BERNARDAN (LE)

JOUAC, CHERBOIS (LE)

LOCALISATION : **JOUAC (87)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MAILHAC SUR BENAIZE

Institution du dernier titre minier : décret du 24/02/70 pour une durée illimitée

Titulaire du dernier titre minier : 27/04/90 : TCMF puis 12/10/93 : SMJ

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Informations sur le dernier titre minier auquel a été rattaché le site

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 6608 t

Date de début d'exploitation du site : 1977

Date de fin d'exploitation du site : 2001

Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique et installations

expérimentales de lixiviation statique en tas

Stockage de résidus de traitement sur le site : 1,7 Mt essentiellement issues du traitement dynamique

Traitement actuel des eaux : oui

Cours d'eau récepteur : le Rigeallet puis la Benaize

Informations générales sur le site

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 17/10/01

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

stockage de résidus classé à la rubrique 167b ;

arrêté préfectoral du 21/05/02 : réaménagement ;

arrêté préfectoral du 20/09/96 : usine

Autres actes administratifs pertinents :

01/09/77 : déclaration d'ouverture de travaux à ciel ouvert

[...]

arrêté préfectoral du 21/05/02 : donner acte de cessation d'activité des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, fixant des prescriptions concernant le réaménagement du site du Bernardan - Cherbois et le contrôle de l'impact radiologique du site réaménagé

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : dans l'arrêté préfectoral du 17/10/01 et dans l'arrêté préfectoral du 21/05/02

[...]

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Zone d'activités.

OBSERVATIONS : Existence d'une Commission Locale d'Information (CLI).

date de réactualisation de la fiche : 9/11/07

SIGNIFICATION DES CHAMPS CONSTITUTIFS

Les termes soulignés dans les descriptifs ci-après sont explicités dans le [glossaire situé en page 295](#).

L'EN-TETE DE LA FICHE

Zone minière :

La notion de « zone minière » a été définie dans le cadre de l'inventaire MIMAUSA afin de regrouper géographiquement un ensemble de sites.

Dans la pratique, les sites sont (ou ont été) rattachés administrativement à des [titres miniers](#) ; ce sont ces derniers qui, afin de faciliter le repérage géographique dans le cadre de l'inventaire, ont été regroupés en zones minières.

La [figure 1](#) ci-après donne un exemple de zone minière (zone minière de Corrèze) regroupant 7 [titres miniers](#) et 14 sites. Chaque site est généralement associé à un titre minier. Comme l'indique l'exemple fourni par la [figure 1](#), les informations sont parfois insuffisantes pour permettre cette association.

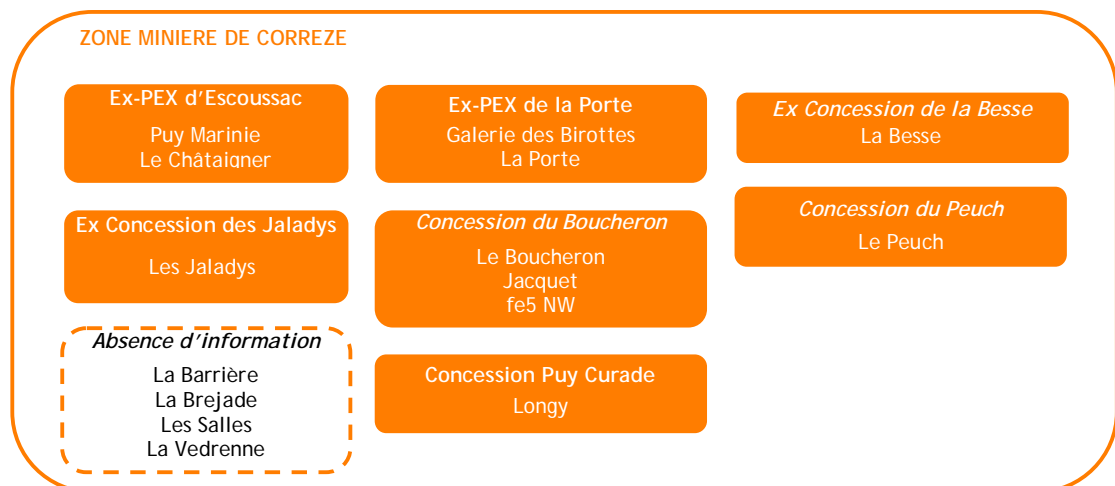


figure 1 : exemple de regroupement de titres miniers et sites miniers pour définir une zone minière

Une zone minière peut regrouper un ou plusieurs titres miniers. La réunion de plusieurs titres miniers au sein d'une même zone minière a été décidée en fonction de divers paramètres :

- les [titres miniers](#) sont géographiquement proches ;
- les sites rattachés aux [titres miniers](#) concernent un même bassin hydrographique présentant un intérêt dans le cadre du programme ;
- les sites ont des liens entre eux (minerai traité dans une même usine de traitement par exemple).

Dans le cas de sites ou de titres miniers géographiquement isolés, une zone minière individualisée et limitée au périmètre concerné peut être définie.

Le nom attribué à chaque zone minière a été choisi par les rédacteurs du présent inventaire. Il renvoie souvent à un nom employé lors de l'activité minière et peut traduire soit l'appartenance à une limite administrative définie (par exemple un département - la Lozère, ou une région - PACA) ou bien correspondre au nom d'une ville importante (exemple de Château Chinon) ou encore au nom d'un [titre minier](#) (par exemple Ambert ou Gartempe). 23 zones minières ont été définies pour les besoins du programme. Leurs noms et localisations géographiques apparaissent sur la [figure 2](#) ci-après.

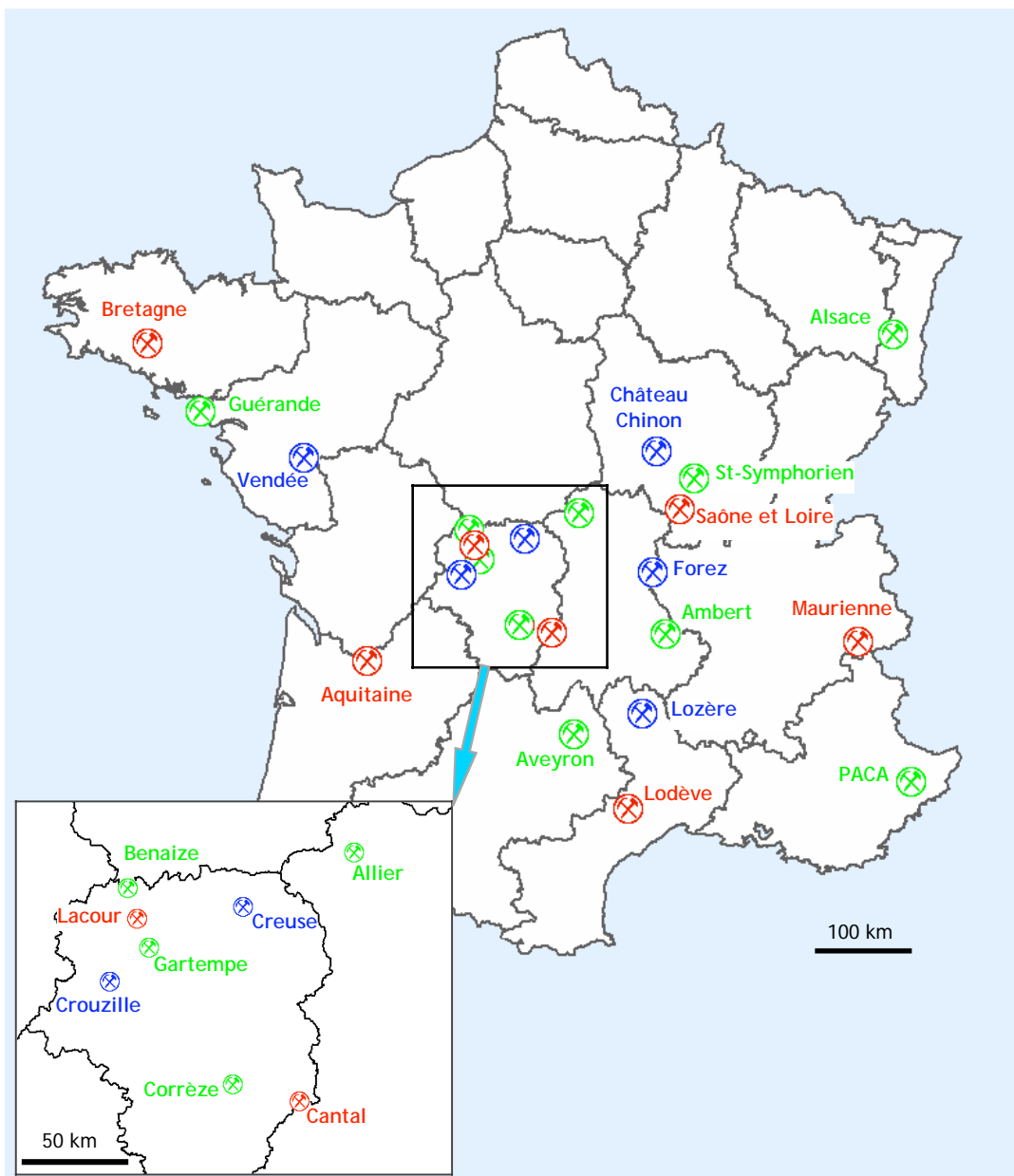


figure 2 : répartition des 23 zones minières définies

Nom du site

Le nom attribué au site correspond à la dénomination employée par AREVA-NC. Dans le cas où le nom employé par AREVA-NC est un nom d'usage issu de la déformation (modifications orthographiques notamment) d'un nom de lieu, ce nom d'usage est conservé.

Le regroupement de divers chantiers ou installations au sein d'un même « site », c'est à dire dans une même fiche, est décidé en fonction de plusieurs critères :

- proximité géographique des chantiers ou installations ;
- regroupement des chantiers et installations au sein d'un même dossier pour les procédures administratives (arrêt définitif des travaux miniers notamment) ou dans les documents AREVA-NC.

Ainsi, par exemple, les installations du Brugeaud, de Lavaugrasse et de Croix du Breuil ont été réunies au sein d'un même site : le Site Industriel de Bessines (SIB).

Noms associés

Dans ce champ, placé en italique sous le nom du site, sont indiqués deux types de dénominations qui peuvent être associées au site :

- les éventuels autres noms d'usage du site (exemple « Jouac » pour le site du Bernardan) ;
- les dénominations usuelles de certains chantiers ou ouvrages du site si ceux-ci existent.

C'est notamment le cas :

- o pour des sites sur lesquels étaient situés plusieurs chantiers d'extraction de minerai distincts ayant chacun leur dénomination (par exemple [plusieurs mines à ciel ouvert sur un même site⁴](#)) ;
- o pour des travaux miniers souterrains, dans le cas de galeries très étendues débouchant au jour en plusieurs endroits portant des dénominations propres (par exemple Augères pour le site de Fanay).

Localisation

Ce champ indique le nom de la (des) commune(s) sur laquelle (lesquelles) se situe l'emprise du site, ainsi que les numéros des départements concernés.

⁴ Toutefois dans le cas où ces installations ne se distinguent que par un numéro (généralement attribué en fonction du numéro de l'indice exploité), les numéros ne sont pas mentionnés dans la liste des noms associés.

LES PICTOGRAMMES

Le pictogramme

Ce pictogramme est utilisé pour indiquer qu'il y a eu sur le site un [traitement dynamique](#) de minerai. Il est utilisé à la fois dans les cas où l'usine a été démantelée et dans les cas où elle est toujours présente sur le site.

Le pictogramme

Ce pictogramme est utilisé pour indiquer qu'il y a eu sur le site un [traitement statique](#) de minerai, qu'il s'agisse de traitement en tas ou in situ, d'installations expérimentales ou d'utilisation routinière.

Le pictogramme

Ce pictogramme est utilisé pour indiquer qu'il y a présence sur le site de [résidus de traitement](#) de minerai d'uranium, qu'il s'agisse de traitement statique ou dynamique.

Le pictogramme

Ce pictogramme est utilisé pour traduire le fait que certains effluents issus du site sont actuellement traités, que le traitement se fasse dans une station située sur le site même ou bien sur un autre site, que ce traitement soit appliqué de façon continue ou épisodiquement, qu'il s'agisse d'un traitement visant les caractéristiques radiologiques ou uniquement le pH des eaux.

LES INFORMATIONS SUR LE TITRE MINIER AUQUEL EST RATTACHE LE SITE

Nom du dernier [titre minier](#) auquel a été rattaché le site

Le terme [titre minier](#) est un terme générique. Il regroupe les Permis Exclusifs de Recherches (PER), les Permis d'Exploitation (PEX) et les Concessions.

Les différents types de titres miniers

Permis exclusif de recherches : permis conférant, pour 5 ans (renouvelable deux fois), l'exclusivité du droit d'effectuer tous travaux de recherches dans le périmètre dudit permis et de disposer librement des produits extraits à l'occasion des recherches et des essais qu'elles peuvent comporter.

Permis d'exploitation : permis créant un droit immobilier, distinct de la propriété de surface, qui permet de disposer à l'intérieur d'un périmètre précis, de toute concentration exploitable d'une substance minière déterminée. Le droit exclusif d'exploitation est octroyé pour une durée de 5 ans renouvelable deux fois.

Concession : permis créant un droit immobilier, distinct de la propriété de surface, qui permet de disposer à l'intérieur d'un périmètre précis, de toute concentration exploitable d'une substance minière déterminée. La concession confère le droit exclusif d'exploitation pour une longue période (jusqu'à 50 ans, renouvelable).

Dans le premier champ de cette partie de la fiche est indiqué le nom du dernier [titre minier](#) auquel est ou a été rattaché le site.

Dans le cas où le titre n'est plus valide, la mention « ex » est ajoutée en préfixe du nom du titre concerné.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | le site n'a jamais dépendu du code minier |
| « hors titre » | il y a eu des travaux miniers mais il n'y a pas de trace d'un permis qui aurait été accordé |

Institution du [titre minier](#)

Dans ce champ sont indiquées les informations (date et nature des actes administratifs) concernant l'institution du dernier [titre minier](#) auquel est, ou a été, rattaché le site.

Des précisions peuvent être apportées en fonction du type d'acte administratif.

Dans le cas des permis d'exploitation, qui sont octroyés pour une durée définie - le premier acte administratif d'octroi ainsi que les dates de renouvellement du permis sont cités.

Dans le cas de [titres qui ont été mutés à d'autres titulaires](#)⁵ (ce qui est le cas de nombreuses concessions qui ont été mutées à COGEMA (aujourd'hui AREVA-NC après la création du groupe industriel), c'est la date d'institution initiale du titre qui est indiquée. Les indications concernant la date de mutation sont précisées dans le champ « titulaire du dernier titre minier ».

Dans le cas des concessions, la durée de validité de ces dernières est indiquée dans ce champ.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|--|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | le site n'a jamais dépendu du code minier car aucune extraction de minerai n'y a été effectuée |

⁵ voir à ce sujet l'extrait du code minier dans la partie « les mutations de titres » de l'[ANNEXE A](#)

Titulaire du dernier titre minier

Dans ce champ apparaît le nom du titulaire du dernier titre minier.

Dans le cas d'un titre minier octroyé à un premier titulaire puis muté à un second⁵, la date et l'acte administratif correspondant à la mutation sont précisés dans ce champ.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | le site n'a jamais dépendu du code minier |

AREVA-NC (et ses filiales) a aujourd'hui repris la responsabilité de pratiquement tous les sites concernés par l'inventaire. Dans le passé, diverses sociétés ont été impliquées dans les activités.

AREVA-NC et ses filiales

En 1965, les grands districts miniers sont en place, les ressources globales (y compris celles déjà exploitées) sont estimées à 38 600 tonnes d'Uranium.

La plus grande part revient au CEA qui possède plus de 25 000 tonnes d'U soit 65% des réserves métropolitaines sur trois divisions minières :

- Division de Vendée ;
- Division de la Crouzille ;
- Division du Forez/Grury.

Les exploitants privés se répartissent les 35 % des réserves restantes sur trois principaux secteurs :

- Bretagne : gisements exploités jusqu'en 1983 par la SIMURA (Société Industrielle et Minière de l'Uranium) ;
- Lozère : gisements exploités par la CFMU (Compagnie Française des Minerais d'Uranium) jusqu'en 1989 ;
- Saint-Pierre du Cantal : gisement exploité de 1955 à 1982 par la SCUMRA (Société Centrale de l'Uranium et des Minerais Radioactifs) produisant environ un millier de tonnes d'uranium.

Situation juridique du titre minier⁶

Dans ce champ est indiquée la situation juridique du titre minier.

Un permis exclusif de recherches, un permis d'exploitation ou une concession est valide tant que :

- sa date d'expiration n'a pas été dépassée ;
- il n'a pas été retiré à son propriétaire ;
- il n'a pas été renoncé.

Si le titre est encore valide, sa date d'expiration est indiquée.

Si le titre n'est plus valide, qu'il ait expiré ou ait été renoncé ou retiré, la date correspondante est indiquée.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | le site n'a jamais dépendu du code minier |

⁶ voir à ce sujet les extraits du code minier dans la partie « validité des titres miniers » de l'[ANNEXE A](#)

LES INFORMATIONS GENERALES SUR LE SITE

Type d'exploitation

Dans ce champ sont indiqués les types d'installations d'extraction qui ont été exploités sur le site au cours de son histoire. Il peut s'agir :

- de chantiers de recherche
 - o Travaux de Reconnaissance par Petits Chantiers (TRPC),
 - o Travaux de reconnaissance par tranchées ;
- de chantiers d'exploitation
 - o Travaux Miniers Souterrains (TMS),
 - o Mines à Ciel Ouvert (MCO).

Dans le cas où un chantier de recherche a été repris, suite à la découverte d'un gisement prometteur, pour être mis en exploitation, seul le chantier d'exploitation est mentionné dans la fiche de site.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | aucune exploitation de minerai n'a été effectuée sur le site |

Uranium extrait

La quantité d'uranium extrait du site, tous chantiers confondus et durant toutes les périodes d'exploitation est indiquée dans ce champ. Il s'agit de la quantité (tonnage) d'uranium métal contenu dans le minerai extrait.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | aucune exploitation de minerai n'a été effectuée sur le site |

Dates de début et de fin d'exploitation du site

Ce champ permet de préciser l'intervalle de temps durant lequel le site a été exploité, tous chantiers confondus. Ces dates ne concernent que la période d'extraction de minerai.

Dans le cas de sites exploités sur plusieurs périodes, les deux dates indiquées correspondent respectivement au début de la première période et à la fin de la dernière.

Dans le cas de sites sur lesquels il n'y a pas eu d'extraction de minerai, ce sont les dates d'exploitation des installations présentes sur ces sites (usines, installations de stockage) qui sont, le cas échéant, citées.

En l'absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche, l'expression « absence d'information » est employée.

Traitement du minerai sur le site

Sont indiquées dans ce champ toutes les installations de traitement qui ont existé sur le site, que ce soit des usines de [traitement dynamique](#) ou des installations de [traitement statique](#).

Les installations de traitement sont destinées à extraire l'uranium des minerais provenant des exploitations.

Deux catégories de minerai, conduisant à deux types de traitement différents, ont été distinguées :

- le minerai à faible teneur moyenne (d'environ 300 à 600 ppm d'uranium) qui subit un [traitement de type statique](#) dont le rendement d'extraction varie entre 60 et 80% ;
- le minerai à forte teneur moyenne (1 ‰ à 1% dans les mines françaises), qui autorise un [traitement par lixiviation dynamique](#) d'un meilleur rendement d'extraction (> 95 %).

L'expression « non » explicitée dans le tableau suivant peut également être employée.

| expression | signification |
|------------|--|
| « non » | absence de traitement de minerai sur le site |

Stockage de [résidus de traitement](#) sur le site

Dans ce champ sont mentionnées :

- la présence de stockages de [résidus de traitement](#) de minerai situés sur le site, qu'il s'agisse de résidus de [traitement statique ou dynamique](#)⁷ ;
- l'existence de [remblayage hydraulique](#) des travaux miniers souterrains par la fraction sableuse de résidus miniers cyclonés ([sables cyclonés](#)).

⁷ voir à ce sujet le paragraphe [« Traitement du minerai sur le site » page 19](#).

Les informations concernent les quantités stockées (en millions de tonnes) ainsi que le type de résidus.

L'expression « non » explicitée dans le tableau suivant peut également être employée.

| expression | signification |
|------------|---|
| « non » | absence de résidus de traitement de minerai (qu'ils proviennent de traitement statique ou de traitement dynamique) stockés sur le site ou de remblayage hydraulique des travaux miniers souterrains |

Traitement actuel des eaux issues du site

Les sites considérés dans l'inventaire peuvent être concernés par des rejets, dans l'environnement, d'eaux de différentes origines : eaux de ruissellement, eaux de débordement (ou [surverse](#)) de mines souterraines ou à ciel ouvert, eaux d'essorage de résidus.

Avant rejet, ces eaux sont - ou ont été - généralement contrôlées et leur qualité comparée avec les limites réglementaires ; elles peuvent - ou ont pu - au besoin être l'objet de traitements, qu'ils soient de nature à diminuer les concentrations en radioéléments tels que l'uranium ou le radium, ou à rééquilibrer le pH.

Si certaines eaux issues du site sont traitées avant rejet à la date de mise à jour de la fiche le terme « oui » est employé.

Les détails suivants peuvent être apportés :

- « oui, sur site » : la station de traitement des eaux est sur le site ;
- « oui, à la station de traitement des eaux de ... » : les eaux collectées sont acheminées vers une station de traitement située sur un autre site mentionné dans le texte.

L'information peut également préciser si le traitement est continu ou non.

L'indication « non » traduit soit l'absence de traitement des eaux issues du site, soit l'absence d'eaux collectées à traiter.

Si les eaux ne sont pas traitées à la date de mise à jour de la fiche mais qu'il existe une possibilité de traitement, les détails suivants peuvent être apportés :

- « non mais station de traitement des eaux sur site » : il existe une station de traitement des eaux sur le site, actuellement non utilisée mais qui pourrait l'être ;
- « non mais possibilité à la station de traitement des eaux de ... » : il existe un système d'acheminement des eaux collectées vers une station de traitement sur un autre site ; le système est actuellement non utilisé mais pourrait l'être.

Cours d'eau récepteur :

Le champ précise le nom du cours d'eau principal (cours d'eau pérenne, sur lequel généralement se fait la surveillance) récepteur des eaux issues du site, qu'il s'agisse des eaux collectées et traitées ou d'autres eaux en provenance du site comme les eaux de ruissellement.

L'expression « absence d'information » peut être employée.

L'HISTORIQUE ADMINISTRATIF

Procédure d'arrêt des travaux d'exploitation en rapport avec le code minier

Dans ce champ sont indiquées les principales informations (date, nature et objet) concernant les documents relatifs aux arrêts des travaux d'exploitation :

- documents liés aux abandons et délaissements des travaux ;
- arrêtés de premier et deuxième donner acte.

Il convient en effet de distinguer deux régimes juridiques : d'une part, celui en vigueur avant 1995 et comportant les procédures de délaissement et d'abandon, et d'autre part, les dispositions imposées par le [décret n° 95-696 du 9 mai 1995](#)⁸ qui introduisent la procédure d'arrêt définitif des travaux. Le décret n° 95-696 a été modifié par le [décret n°2006-649 du 2 juin 2006](#)⁹ relatif aux travaux miniers, aux travaux de stockage souterrain et à la police des mines et des stockages souterrains.

De plus, avant 1995, les procédures pouvaient être gérées au travers d'un échange de courriers entre l'exploitant et la DRIRE. Ainsi, l'exploitant actait de l'abandon, du délaissement ou de l'arrêt des travaux, et la DRIRE donnait acte de cet abandon, délaissement ou arrêt des travaux. Dans ce cas, les dates des courriers envoyés par la DRIRE sont indiquées dans ce champ, précédées de la mention « Lettre DRIRE ».

⁸ voir à ce sujet les extraits du décret n°95-696 du 9 mai 1995 de l'[ANNEXE C](#)

⁹ voir à ce sujet les extraits du décret n°92006-649 du 2 juin 2006 de l'[ANNEXE B](#)

Procédures administratives antérieures à 1995

[Le décret n°80-330¹⁰](#) introduisait des dispositions concernant le délaissement et l'abandon des travaux (titre IV, chapitres I et II).

Le délaissement était l'abandon volontaire des travaux avant le terme de la validité du titre. L'exploitant qui voulait délaisser des travaux, en faisait la déclaration auprès du directeur interdépartemental de l'industrie (équivalent de l'actuel DRIRE). Aussi longtemps que le titre minier restait en vigueur ou que ses effets juridiques n'étaient pas purgés au terme d'une procédure d'abandon, son titulaire était tenu de maintenir une surveillance sur les travaux délaissés. Dans le cas d'absence de prescription de travaux, le délaissement valait abandon.

L'abandon était l'équivalent de l'actuel arrêt des travaux. Le préfet fixait par arrêté les travaux à exécuter et le délai d'achèvement.

L'abandon effectif était subordonné à la réalisation des travaux prescrits par arrêté préfectoral

Dans le cadre de cette procédure, les documents mentionnés dans l'inventaire MIMAUSA ont été classés en deux groupes :

- les documents ne mettant pas fin à la police des mines (figurant dans le champ « arrêté de type premier donner acte »). Il s'agit pour l'essentiel :
 - des documents administratifs concernant le délaissement des travaux miniers ; le titulaire du titre minier était tenu de maintenir une surveillance sur les travaux délaissés tant que le titre minier restait en vigueur sauf si le délaissement valait abandon dans le cadre de l'absence de travaux prescrits par le préfet.
- les documents mettant fin à la police des mines (figurant dans le champ « arrêté de type deuxième donner acte »). Ils concernent :
 - les documents administratifs mettant fin à la surveillance du site,
 - les documents administratifs en lien avec l'abandon partiel ou non des travaux et ceux pour lesquels le délaissement valait abandon.

Procédure administrative actuelle d'arrêt définitif des travaux miniers

L'exploitant doit suivre une procédure "d'arrêt de travaux" prévue par l'[article 91 du code minier¹¹](#) et définie par le [décret 2006-649 du 2 juin 2006¹²](#).

L'exploitant rédige une déclaration d'arrêt de travaux qu'il transmet au préfet avec un dossier comportant entre autres les mesures qu'il envisage de prendre pour préserver, après la fin des travaux et d'une manière pérenne, la sécurité des personnes, des biens et les caractéristiques essentielles du milieu environnant .

Après consultation des services intéressés et des maires des communes concernées, le préfet peut donner acte ou prescrire par arrêté des mesures supplémentaires non prévues par l'exploitant (arrêté du 1^{er} donner acte).

Les mesures prévues ayant été mises en œuvre par l'exploitant, celui-ci adresse au préfet un mémoire rendant compte de ce qui a été réalisé. Après avoir fait établir un procès verbal de récolement des mesures prises par l'exploitant et constaté leur conformité aux prescriptions supplémentaires, le préfet donne acte par arrêté de l'exécution de ces mesures (arrêté de 2^{ème} donner acte).

Les arrêtés préfectoraux de 2^{ème} donner acte mettent fin à la Police des Mines, que le "service des mines" (la DRIRE) était chargé de faire respecter en application du code minier.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expressions | signification |
|---------------------------|--|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « sans objet » | le site ne dépend pas de la police des mines ou bien |
| « en attente » | le dossier de déclaration d'arrêt des travaux est en cours de rédaction ou d'instruction |

¹⁰ voir à ce sujet les extraits du décret n° 80-330 du 7 mai 1980 de l'[ANNEXE D](#)

¹¹ voir à ce sujet l'extrait du code minier dans la partie « Les procédures d'arrêt des travaux miniers » de l'[ANNEXE A](#)

¹² voir à ce sujet les extraits du décret n° 2006-649 du 2 juin 2006 de l'[ANNEXE B](#)

Installations Classées sur le site

Lorsqu'il existe sur le site une installation relevant de la nomenclature des Installations Classées, cette dernière est mentionnée dans ce champ. Les informations concernant le type d'Installation Classée (nature de l'installation concernée et rubrique de classement) sont le cas échéant mentionnées, ainsi que les derniers actes administratifs pris au titre de cette réglementation.

Réglementation applicable aux stockages de résidus de traitement

Les activités d'exploration et d'exploitation de minerais d'uranium sont régies par le code minier, complété par le règlement général des industries extractives (RGIE). Certaines installations annexes des mines sont toutefois visées par des rubriques de la nomenclature des installations classées et soumises de ce fait à autorisation dans le cadre du code de l'environnement. C'est en particulier le cas des installations de traitement de minerai et de stockage des résidus de traitement. Elles relèvent à ce titre du domaine de compétence réglementaire du MEDAD et plus particulièrement de la DPPR.

Le cadre législatif applicable aux installations de stockage de résidus de traitement est le titre I^{er} du livre V du code de l'environnement relatif aux installations classées pour la protection de l'environnement. Il est complété sur le plan réglementaire par le décret n° 77-1133 du 21 septembre 1977.

Les conditions d'exploitation, de réaménagement et de surveillance sont fixées par arrêtés préfectoraux après une phase d'instruction administrative et une enquête publique pour ce qui concerne l'exploitation. Pour l'instruction des dossiers et l'établissement des modalités d'autorisation, les Préfets s'appuient sur les services d'inspection des installations classées, placés au sein des DRIRE. *C'est également à ces services que revient la mission de contrôle des installations dans le cadre de la police de l'environnement.*

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expressions | signification |
|---|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « pas d'Installation Classée sur le site » | absence d'installation relevant de la réglementation des Installations Classées sur le site à la date de mise à jour de la fiche |
| « gérée administrativement en tant que dépendance légale de la mine » | il existe une installation relevant de la nomenclature Installation Classée sur le site mais celle-ci est réglementée en tant que dépendance légale de la mine sans avoir fait l'objet d'acte administratif au titre du code de l'environnement |

Autres actes administratifs pertinents :

Dans ce champ sont compilés les actes administratifs pertinents (exemple des actes de déclaration d'ouverture de travaux) venant compléter ceux mentionnés dans les champs précédents.

LE DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL

Ce champ résume les mesures de surveillance du site imposées dans les différents actes administratifs encore en vigueur ou dans [les lettres DRIRE¹³](#).

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|------------------------------|---|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « non » | le site n'est pas surveillé actuellement |
| « sans objet » | Chantier de recherche ayant conduit à une production d'uranium inférieure à 5 t |
| « arrêt de la surveillance » | le site a été surveillé pendant une certaine période mais les derniers actes administratifs n'imposent plus de surveillance et l'exploitant a effectivement cessé la surveillance |

LES CONTRAINTES LIEES AU SITE

Ce champ permet d'indiquer, s'il y a lieu, les restrictions d'usage en vigueur sur le site. Si l'information est disponible, la référence de l'acte administratif imposant ces restrictions est indiquée ainsi que la date de l'enregistrement aux hypothèques.

Les expressions indiquées dans le tableau suivant peuvent également être employées.

| expression | signification |
|---------------------------|--|
| « absence d'information » | absence d'information disponible à la date de mise à jour de la fiche |
| « non » | absence de restrictions d'usage du site à la date de mise à jour de la fiche |

L'UTILISATION ACTUELLE DU SITE

Ce champ permet d'indiquer éventuellement une utilisation particulière du site à la date de mise à jour de la fiche (par exemple des activités de pêche ou de baignade dans un plan d'eau créé dans une ancienne mine à ciel ouvert, une zone d'activité industrielle sur un ancien carreau...)

En l'absence d'utilisation significative à la date de mise à jour de la fiche, l'expression « absence d'utilisation particulière à la date de mise à jour de l'inventaire » est utilisée.

LES OBSERVATIONS

Ce champ permet d'ajouter toute information supplémentaire jugée pertinente.

¹³ voir le paragraphe « [Procédure d'arrêt des travaux d'exploitation en rapport avec le code minier](#) » de la page 21

3 FICHES DE L'INVENTAIRE

Ce chapitre présente les fiches synthétiques des 210 sites répartis dans les 23 zones minières identifiées. Les sites sont classés par zone minière et au sein de chaque zone minière par ordre alphabétique des noms de sites retenus.

La nomenclature présentée dans la table contenue dans les pages suivantes permet, d'une part, de repérer rapidement chaque site, la zone minière dans laquelle il se situe et la page correspondant à la fiche, et d'autre part, d'accéder aux sites à partir du nom du dernier [titre minier](#) auquel ils sont rattachés.

Cette table permet également, d'accéder à la page et au site recherché à partir de « noms associés ». Il peut s'agir des différents noms usuellement donnés à un site ou à des ouvrages ou installations qu'il abrite (voir à ce sujet le paragraphe [« Noms associés » page 14](#)).

Au début de chaque zone minière, des cartes de localisation permettent de repérer les sites dans les départements. Un « Zoom actualité » se rapportant à des événements récents survenus sur un ou plusieurs sites figure également au début de certaines zones minières.

Le tableau suivant regroupe les zones minières concernées et l'intitulé de l'article associé au « Zoom actualité ».

| zone minière | Intitulé de l'article du « zoom actualité » |
|--------------|---|
| Ambert | Récupération des matériaux à l'école de Lachaux |
| Cantal | Expertise sur le site de Saint-Pierre dans le Cantal |
| Crouzille | Curage du Lac de Saint-Pardoux |
| Forez | Site de Bois-Noirs Limouzat : Démolition de l'usine de Saint-Priest-La-Prugne |
| Lodève | Devenir de l'ancien site industriel et minier exploité au Bosc |

NOMENCLATURE DES NOMS DE SITES, NOMS ASSOCIES ET DERNIERS TITRES MINIERS

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|--------------------------------|----------------|----------------|
| Allègre Saint-Pal - ex-PER | Ambert | 63 |
| Ambert - ex-PEX | Ambert | 50, 58, 64, 68 |
| Ancienne Mine | Forez | 186 |
| Anjouerie (L') | Vendée | 272 |
| Anjouerie Centre | Vendée | 272 |
| Anjouerie-Ouest | Vendée | 272 |
| Arzenc de Randon | Lozère | 231 |
| Augères | Crouzille | 173 |
| Avoinés (Les) | Benaize | 91 |
| Bachelierie | Crouzille | 169 |
| Baconnière (La) | Vendée | 273 |
| Balais (Les) | Benaize | 91 |
| Balaures - Concession | Aveyron | 75 |
| Bancherelle | Ambert | 47 |
| Barrière (La) | Corrèze | 132 |
| Basse Boissière (La) | Vendée | 273 |
| Basseneuille | Creuse | 148 |
| Bastille | Vendée | 273 |
| Batou (Le) | Saône et Loire | 244 |
| Bauzot | Saône et Loire | 245 |
| Beaumont - Concession | Corrèze | 135 |
| Bel Air | Vendée | 275 |
| Bellezane | Gartempe | 190 |
| Belzane | Gartempe | 190 |
| Bennac | Aveyron | 74 |
| Bernardan (Le) | Benaize | 88 |
| Bertholène | Aveyron | 75 |
| Besse | Ambert | 48 |
| Besse (La) | Corrèze | 133 |
| Besse (La) - ex-Concession | Corrèze | 133 |
| Bessines | Gartempe | 198 |
| Betouille (La) | Crouzille | 173 |
| Biaurottes (Les) | Corrèze | 138 |
| Bigay Gourniaud | Ambert | 49 |
| Blés (Les) | Benaize | 91 |
| BN 10 | Forez | 187 |
| BN 2 | Forez | 185 |
| BN 3 | Forez | 186 |
| BN 5 | Forez | 186 |
| BN 6 | Forez | 186 |
| Bois de Megine | Saône et Loire | 246 |
| Bois de Nialin | Saône et Loire | 246 |
| Bois des Fayes | Ambert | 50 |
| Bois des Gardes | Ambert | 51 |
| Bois Noirs - Concession | Forez | 185 à 187 |

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|--------------------------------|----------------|---------------|
| Bois Noirs Limouzat | Forez | 186 |
| Bondons (Les) | Lozère | 226 |
| Bonnac | Crouzille | 170 |
| Bonnière (La) | Vendée | 274 |
| Bonot | Bretagne | 96 |
| Bonote | Bretagne | 96 |
| Borderie (La) | Crouzille | 173 |
| Bosc (Site du) | Lodève | 222 |
| Boucheron - Concession | Corrèze | 134, 137, 139 |
| Boucheron (Le) | Corrèze | 134 |
| Bouchet (Le) | Le Bouchet | 291 |
| Braudière | Vendée | 280 |
| Brejade (La) | Corrèze | 135 |
| Broaille | Saône et Loire | 247 |
| Brosses (Les) | Saône et Loire | 248 |
| Brousse (La) | Creuse | 157 |
| Brousse-Broquies | Aveyron | 76 |
| Broye | Saône et Loire | 247 |
| Brugeaud (Le) | Gartempe | 198 |
| Cabanel | Aveyron | 77 |
| Calerden | Bretagne | 97 |
| Campagnac | Lodève | 219 |
| Capitoul | Lodève | 222 |
| Carros Combout | Bretagne | 98 |
| Cartelée (La) | Saône et Loire | 249 |
| Cartelet (Le) | Saône et Loire | 249 |
| Castelli - ex-PEX | Guérande | 209, 211 |
| Cellier (Le) | Lozère | 227 |
| Cérilly | Allier | 36 |
| Cessieux | Ambert | 59 |
| Chambles | Ambert | 59 |
| Chaméane | Ambert | 52 |
| Champigny | Château-Chinon | 124 |
| Champour | Crouzille | 171 |
| Champsanglard | Creuse | 149 |
| Chanteloube | Gartempe | 192 |
| Chantemerle I | Aquitaine | 71 |
| Chantemerle II | Aquitaine | 70 |
| Chapelle Largeau (La) | Vendée | 275 |
| Charbonnier (Le) | PACA | 238 |
| Chardon | Vendée | 276 |
| Châtaigner (Le) | Corrèze | 136 |
| Châtenet-Maussan | Crouzille | 177 |
| Chaumailat | Creuse | 150 |
| Chaumottes (Les) | Château-Chinon | 125 |
| Chaux-Maillet | Creuse | 150 |
| Chavelot (Le) | Saône et Loire | 250 |
| Cherbois (Le) | Benaize | 88 |
| Chevalot | Saône et Loire | 250 |

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|--------------------------------|----------------|------------------------------|
| Chez Reliez | Ambert | 66 |
| Cible Limousine | Crouzille | 177 |
| Cime du Raus | PACA | 239 |
| Clisson - Concession | Vendée | 272, 273, 276, 278, 280, 285 |
| Cognac la Forêt - Ex-PEX | Crouzille | 172 |
| Coispéan | Guérande | 204 |
| Coispéan - ex-PEX | Guérande | 204 |
| Commanderie (La) | Vendée | 277 |
| Cormier - ex-PEX | Guérande | 205 |
| Cormier (Le) | Guérande | 205 |
| Cote Moreau (La) | Benaize | 90 |
| Courailière (La) | Vendée | 278 |
| Courmont | Château-Chinon | 126 |
| Coursière | Aveyron | 78 |
| Coussat | Creuse | 151 |
| Croix (La) | Saône et Loire | 251 |
| Croix du Breuil | Gartempe | 198 |
| Cros - ex-PEX | Lozère | 226 |
| Crozant | Creuse | 152 |
| Crozant - ex-PER | Creuse | 152 |
| Cueillère (La) | Creuse | 153 |
| Dauges (Les) | Creuse | 160 |
| Daumart | Crouzille | 177 |
| Devès (Le) | Lozère | 229 |
| Dimengeal | Ambert | 53 |
| Dognon (Le) | Crouzille | 172 |
| Dorgisière (La) | Vendée | 279 |
| Dorgissière | Vendée | 279 |
| Doumergoux (Le) | Lodève | 222 |
| Dragon | Ambert | 54 |
| Driot - ex-PEX | Ambert | 55 |
| Driots (Les) | Ambert | 55 |
| Ecarpière (L') | Vendée | 280 |
| Edrillière | Vendée | 281 |
| Ementruère | Vendée | 282 |
| Escoussac - ex-PEX | Corrèze | 136,144 |
| Espeyrac - ex-PER | Aveyron | 77 |
| Etang du Reliez | Ambert | 56 |
| Evrunes - Concession | Vendée | 274, 286, 288, 289 |
| Failles | Lodève | 222 |
| Falguières | Aveyron | 79 |
| Fanay | Crouzille | 173 |
| Faye (La) | Saône et Loire | 252 |
| fe5 | Corrèze | 134 |
| fe5 NW | Corrèze | 137 |
| Fieu - Concession | Aquitaine | 70 à 72 |
| Forez (Le) | Forez | 186 |
| Fouillouse (La) | Lozère | 227 |
| Fournioux - ex-PEX | Creuse | 154 |

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|--------------------------------|---------------------------|---|
| Fournioux (Le) | Creuse | 154 |
| Fraisse (Le) | Crouzille | 174 |
| Futaie (La) | Benaize | 91 |
| Gadaillères (Les) | Forez | 187 |
| Gages | Aveyron | 80 |
| Gagnol | Ambert | 57 |
| Galerie des Alpes | Saint Michel de Maurienne | 266 |
| Galerie des Birottes | Corrèze | 138 |
| Galhaut | Bretagne | 99 |
| Garde (La) | Ambert | 59 |
| Garde (La) - ex-PER | Ambert | 53 |
| Garenne (La) | Guérande | 206 |
| Gartempe - Concession | Gartempe | 190 à 201 |
| Gaulin (Le) | Saône et Loire | 253 |
| Gaulins (Les) | Saône et Loire | 253 |
| Godardière | Vendée | 283 |
| Gorces Saignedresse | Crouzille | 175 |
| Goriandière | Vendée | 284 |
| Gouillet | Crouzille | 173 |
| Goutte (La) | Crouzille | 173 |
| Gouzon | Creuse | 155 |
| Grammont | Crouzille | 173 |
| Grand Peux (Le) | Creuse | 156 |
| Grande Bonnière (La) | Vendée | 274 |
| Grandrieu - Concession | Lozère | 227 à 230, 232, 234, 235 |
| Grandry | Château-Chinon | 127 |
| Grands Champs | Creuse | 155 |
| Grands Champs ex-PEX | Creuse | 155 |
| Granges du Colonel (Les) | PACA | 240 |
| Grézieux Le Fromental | Ambert | 58 |
| Grury - Concession | Saône et Loire | 244, 245, 247 à 249, 252 à 256, 258 à 263 |
| Gueugnon | Saône et Loire | 254 |
| Haut Mora - Concession | Guérande | 206 à 208, 210, 212, 213 |
| Hémies (Les) | Lodève | 222 |
| Henriette | Crouzille | 176 |
| Herbiers (Les) - Concession | Vendée | 281 à 284, 287 |
| Heuillard (Chez) | Allier | 36 |
| Hinguer (Le) | Bretagne | 100 |
| Hourtoule | Corrèze | 133 |
| Huis Jacques (L') | Château-Chinon | 128 |
| Huis Jacques (L') - ex-PEX | Château-Chinon | 124, 125, 128 |
| Hyverneresse | Creuse | 157 |
| Hyverneresse - ex-Concession | Creuse | 157 |
| INB 30 | Le Bouchet | 291 |
| IBN 31 | Saône et Loire | 254 |
| Jacquet | Corrèze | 139 |
| Jacquots (Les) | Saône et Loire | 255 |
| Jaladis (Le) | Corrèze | 140 |
| Jaladys | Corrèze | 140 |

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|----------------------------------|----------------|------------------------|
| Jaladys-Bas | Corrèze | 140 |
| Jalerys (Les) | Saône et Loire | 256 |
| Jean Vincent | Aquitaine | 70 à 72 |
| Jouac | Benaize | 88 |
| Jullianges - ex-PER | Ambert | 60, 62 |
| Ker Credin | Guérande | 207 |
| Kercredin | Guérande | 207 |
| Kerhuennec | Bretagne | 101 |
| Kerjean | Bretagne | 102 |
| Kerlech | Bretagne | 103 |
| Kerler | Bretagne | 103 |
| Kermèze | Bretagne | 108 |
| Keroc'h | Bretagne | 104 |
| Keroland | Guérande | 208 |
| Kerroch | Bretagne | 104 |
| Kersegalec | Bretagne | 105 |
| Kervin | Guérande | 209 |
| Kervrech | Bretagne | 106 |
| Kervrec'h | Bretagne | 106 |
| Keryacunff | Bretagne | 107 |
| Kruth | Alsace | 42 |
| Labory | Ambert | 59 |
| Labory - PEX | Ambert | 59 |
| Lachaux - ex-Concession | Ambert | 47, 49, 56, 57, 66, 67 |
| Lacour - Concession | Lacour | 216 |
| Lafat Vieille | Creuse | 158 |
| Lagadailière | Forez | 187 |
| Lavaud - ex-Concession | Crouzille | 170 |
| Lavaugrasse | Gartempe | 198 |
| Léonac | Corrèze | 144 |
| Lignol - Concession | Bretagne | 96 à 117 |
| Ligonzac | Ambert | 60 |
| Ligouzac | Ambert | 60 |
| Limouzat | Forez | 186 |
| Lodève | Lodève | 222 |
| Lodévois - Concession | Lodève | 219 à 222 |
| Loges (Les) | Benaize | 91 |
| Lombarteix | Creuse | 159 |
| Lombre | Allier | 36 |
| Longy (Le) | Corrèze | 141 |
| Lussagues | Aveyron | 80 |
| Lussagues (La) | Aveyron | 74 |
| Mailhac sur Benaize - Concession | Benaize | 88 à 93 |
| Main Morte | Ambert | 61 |
| Malavalettes - ex-PER | PACA | 238 |
| Mallièvre - Concession | Vendée | 275, 277, 279, 290 |
| Mane Mabo | Bretagne | 108 |
| Marais (Les) | Allier | 37 |
| Mares (Les) | Lodève | 222 |

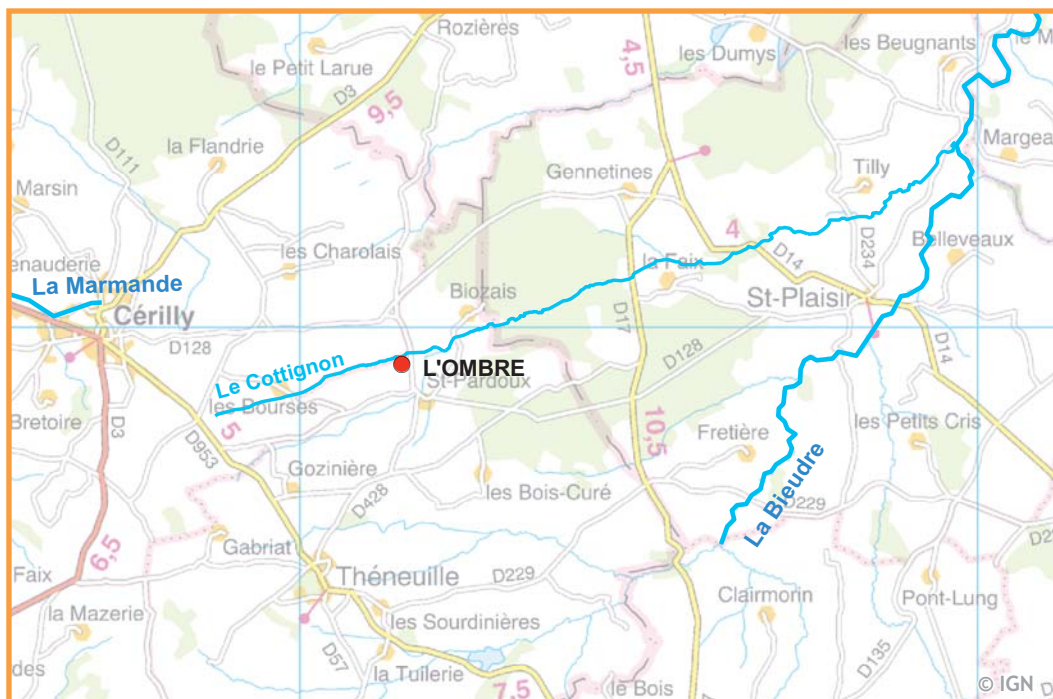
| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|--------------------------------|----------------|--------------------------|
| Margabal | Aveyron | 81 |
| Margerie (La) | Vendée | 276 |
| Margnac | Crouzille | 177 |
| Margnac Peny | Crouzille | 177 |
| Martin | Aquitaine | 72 |
| Mas (Le) | Creuse | 160 |
| Mas d'Alary | Lodève | 222 |
| Mas Lavayre | Lodève | 222 |
| Mas Roussine | Creuse | 160 |
| Masgrimauds (Les) | Benaize | 92 |
| Massauvas | Crouzille | 177 |
| Mazille | Saône et Loire | 257 |
| Métairie Neuve | Guérande | 210 |
| Moine (La) | Vendée | 280 |
| Mont (Le) | Ambert | 62 |
| Montagaud (Le) | Creuse | 161 |
| Montalbert | Lozère | 233 |
| Montalbert - ex-PEX | Lozère | 233 |
| Monteil | Creuse | 162 |
| Montestudier | Ambert | 63 |
| Montgillard | Saône et Loire | 258 |
| Montilloux - Concession | Creuse | 149, 151, 159 à 162, 165 |
| Montmassacrot | Gartempe | 193 |
| Montulat | Lacour | 216 |
| Mortiers | Vendée | 285 |
| Moulin de Brodimon | Bretagne | 109 |
| Neuvalle - ex-PER | Creuse | 164 |
| Ombre (L') | Allier | 36 |
| Oudots (Les) | Saône et Loire | 259 |
| Outeloup | Château-Chinon | 129 |
| Outeloup - ex-PEX | Château-Chinon | 126, 127, 129 |
| Pen Ar Ran | Guérande | 211 |
| Pen Ar Ran - ex-PEX | Guérande | 209, 211 |
| Pennaran | Guérande | 211 |
| Peny | Crouzille | 177 |
| Petites Magnelles | Gartempe | 194 |
| Peuch - Concession | Corrèze | 142 |
| Peuch (Le) | Corrèze | 142 |
| Piegut | Benaize | 93 |
| Pierre Belle | Gartempe | 195 |
| Pierres Plantées (Les) | Lozère | 230 |
| Pique (La) | Lozère | 231 |
| Plagne | Corrèze | 133 |
| Plagnes - Concession | Aveyron | 82 |
| Plagnes (Les) | Aveyron | 82 |
| Plaines - Concession | Aveyron | 74, 80 |
| Plane (La) | Lodève | 219 |
| Point 117 | Gartempe | 195 |
| Point J | Crouzille | 173 |

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|----------------------------------|------------------|----------|
| Poitou la Gabrielle | Vendée | 286 |
| Porte (La) | Corrèze | 143 |
| Porte (La) - ex-PEX | Corrèze | 138, 143 |
| Poudrière (La) | Lozère | 227 |
| Poulprio | Bretagne | 110 |
| Poyet (Le) | Ambert | 64 |
| Prade (La) | Corrèze | 132 |
| Prades - ex-PEX | Ambert | 65 |
| Prades (Les) | Ambert | 65 |
| Prat Merien | Bretagne | 111 |
| Prée (La) | Vendée | 287 |
| Prés (Les) | Benaize | 91 |
| Prévinquières | Aveyron | 83 |
| Prévinquières - ex-PER | Aveyron | 83 |
| Puech Bouissou | Lodève | 220 |
| Puits Marinie | Corrèze | 144 |
| Puy Curade - Concession | Corrèze | 141 |
| Puy de l'Age | Gartempe | 196 |
| Puy Garnoux | Crouzille | 173 |
| Puy Teigneux | Gartempe | 197 |
| Quatre-Chênes (Les) | Vendée | 288 |
| Quistiave | Bretagne | 112 |
| Rabejac | Lodève | 221 |
| Racine (La) | Vendée | 276 |
| Reliez | Ambert | 66 |
| Retail (Le) | Vendée | 289 |
| Riaux (Les) | Saint-Symphorien | 268 |
| Rivière (La) | Creuse | 163 |
| Riots - Concession | Creuse | 150, 163 |
| RIS - ex-PEX | Ambert | 54 |
| Roche Pied Rôti | Vendée | 290 |
| Roche Puy Rôti | Vendée | 290 |
| Roffin | Ambert | 67 |
| Rompey (Le) | Saône et Loire | 260 |
| Rophin | Ambert | 67 |
| Roscorbel | Bretagne | 113 |
| Rosglas | Bretagne | 114 |
| Roube - Concession | Aveyron | 76, 84 |
| Roube (Le) | Aveyron | 84 |
| Rouble (Le) | Aveyron | 76 |
| Rouchette (La) | Lozère | 232 |
| Roudet | Crouzille | 179 |
| Roussay | Vendée | 273 |
| Roussine | Creuse | 160 |
| Roya | PACA | 241 |
| Riaux (Les) | Saint-Symphorien | 268 |
| Sagnes (Les) | Crouzille | 173 |
| Saint Alban | Lozère | 233 |
| Saint Genes La Tourette - ex-PEX | Ambert | 52 |

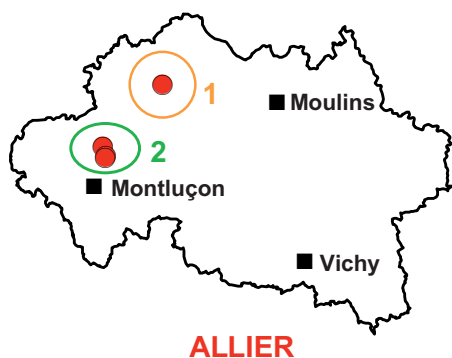
| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|---------------------------------|------------------|---------------------|
| Saint Martin des Olmes - ex-PEX | Ambert | 51 |
| Saint Nom | Guérande | 212 |
| Saint Pardoux | Allier | 36 |
| Saint Pierre | Cantal | 121 |
| Saint Pierre du Cantal | Cantal | 121 |
| Saint Pierre II - ex-PEX | Cantal | 121 |
| Saint Priest | Forez | 185 |
| Saint Sylvestre | Crouzille | 173 |
| Saint Sylvestre - Concession | Crouzille | 169, 171, 173 à 181 |
| Sainte Geneviève | Aveyron | 82 |
| Saint-Hippolyte - Concession | Alsace | 42, 43, 44 |
| Salamanière | Creuse | 164 |
| Salles (Les) | Corrèze | 145 |
| Sanro | Crouzille | 180 |
| Santhrop | Crouzille | 180 |
| Sanrot | Crouzille | 180 |
| Sapet (Le) | Lozère | 234 |
| Savigny | Allier | 38 |
| Schaentzel | Alsace | 43 |
| Sénergues | Aveyron | 85 |
| Sénergues - ex-PER | Aveyron | 85 |
| Silord | Crouzille | 173 |
| Site Industriel de Bessines | Gartempe | 198 |
| Solignac | Ambert | 48 |
| Solignac-sous-Roche - ex-PER | Ambert | 48 |
| Soumagne (La) | Crouzille | 173 |
| Sud Faille Sud | Lodève | 222 |
| Sulliado | Bretagne | 115 |
| Tail (Le) | Vendée | 280 |
| Tannières (Les) | Allier | 39 |
| Temple (Le) | Ambert | 68 |
| Tenelles | Crouzille | 173 |
| Tesson | Guérande | 213 |
| Teufelsloch | Alsace | 44 |
| Tirrelangue | Creuse | 160 |
| Trappan - ex-PEX | Saône et Loire | 246, 257 |
| Traverse | Gartempe | 200 |
| Treviels | Lodève | 222 |
| Troche (La) | Saint-Symphorien | 269 |
| Ty Gallen | Bretagne | 116 |
| Usages (Les) | Saône et Loire | 261 |
| Valette (La) | Saône et Loire | 262 |
| Vareilles - ex-PER | Creuse | 148, 158 |
| Varenne (La) - Concession | Allier | 36 |
| Vaussegré | Château-Chinon | 130 |
| Vaussegré - ex-PEX | Château-Chinon | 130 |
| Vauzelle (La) | Crouzille | 177 |
| Vedrenne sud (La) | Corrèze | 146 |
| Veillerot | Saône et Loire | 250 |

| Nom du site ou du titre minier | Zone Minière | Page |
|--------------------------------|----------------|---------|
| Venachat | Crouzille | 181 |
| Vernays (Les) | Saône et Loire | 263 |
| Verneix - Concession | Allier | 37 à 39 |
| Vialhaure | Corrèze | 133 |
| Vic-Conquettes | Aveyron | 86 |
| Vieilles Sagnes (Les) | Crouzille | 173 |
| Vignaud (Le) | Creuse | 165 |
| Villard | Gartempe | 201 |
| Villard (Le) | Creuse | 149 |
| Villepigue | Creuse | 166 |
| Villepique | Creuse | 166 |
| Villeret (Le) | Lozère | 235 |
| Vouedec | Bretagne | 117 |

ZONE MINIERE DE L'ALLIER



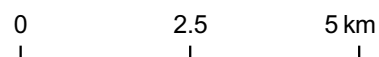
1



2

BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE ALLIER

LOMBRE

CERILLY, SAINT PARDOUX, CHEZ HEUILLARD, L'OMBRE

LOCALISATION : CERILLY ET THENEUILLE (03)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA VARENNE

Institution du dernier titre minier : décret du 08/01/85 pour 50 ans

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

| | |
|---|--|
| Type d'exploitation : | Mine à Ciel Ouvert |
| Uranium extrait : | 285 t |
| Date de début d'exploitation du site : | 1978 |
| Date de fin d'exploitation du site : | 1981 |
| Traitement du minerai sur le site : | non |
| Stockage de résidus de traitement sur le site : | non |
| Traitement actuel des eaux : | une station de traitement pH qui fonctionne quelques mois par an |
| Cours d'eau récepteur : | le Cottignon |

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : 25/05/81 : déclaration de délaissement
arrêté préfectoral du 04/06/93
arrêté préfectoral du 27/11/97 : allégeant la surveillance

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

13/03/79 : déclaration d'ouverture des travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 04/06/93 modifié par celui du 27/11/97 ; servitudes enregistrées aux hypothèques le 17/05/02

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE ALLIER

MARAIS (LES)

LOCALISATION : GIVARLAIS (03)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE VERNEIX

Institution du dernier titre minier : décret du 11/05/94 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : CFM
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1985
Date de fin d'exploitation du site : 1985
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE ALLIER

SAVIGNY

LOCALISATION : VERNEIX (03)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE VERNEIX

Institution du dernier titre minier : décret du 11/05/94 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : CFM
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 3,3 t
Date de début d'exploitation du site : 1954
Date de fin d'exploitation du site : 1958
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre DRIRE du 26/08/93 : donne acte des travaux de remise en état d'un site de recherche

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE ALLIER

TANNIERES (LES)

LOCALISATION : VERNEIX (03)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE VERNEIX

Institution du dernier titre minier : décret du 11/05/94 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : CFM
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1985
Date de fin d'exploitation du site : 1985
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

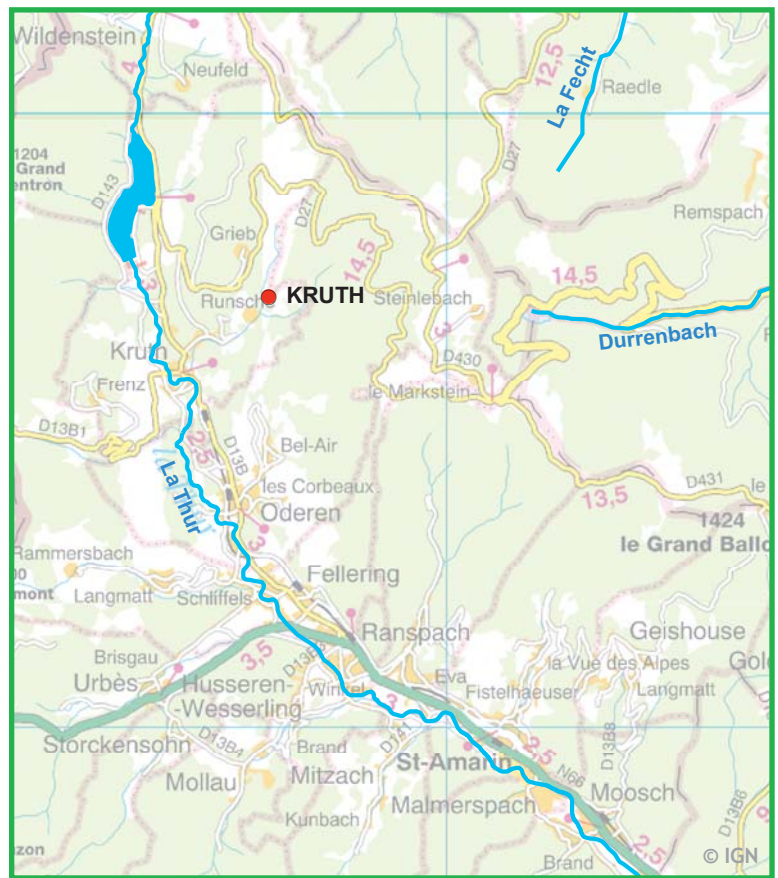
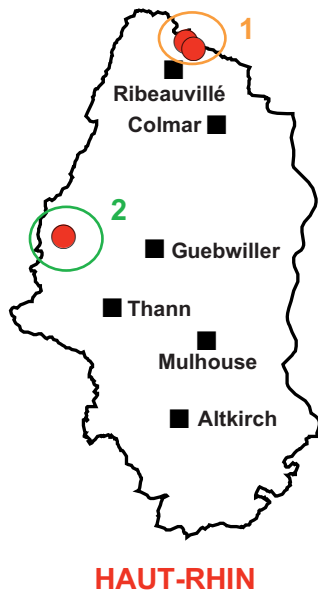
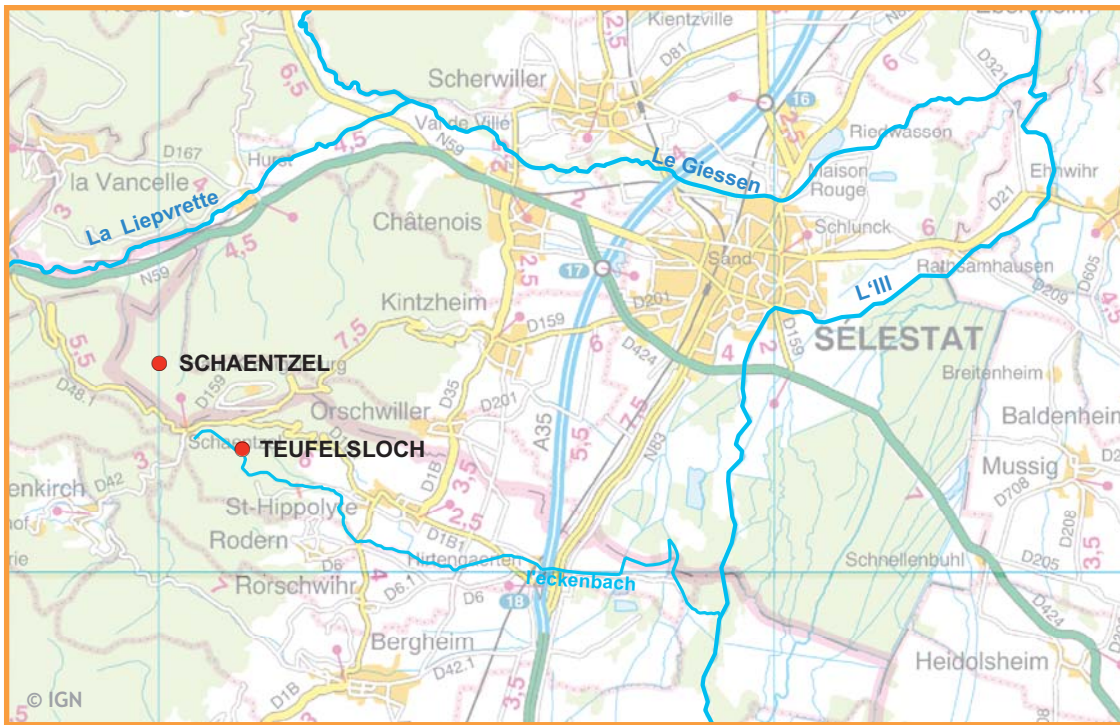
DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

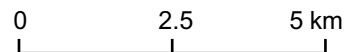
OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE DE L'ALSACE



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE ALSACE

KRUTH

LOCALISATION : **KRUTH (68)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT-HIPPOLYTE

Institution du dernier titre minier : décret du 05/09/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (par décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1954
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE ALSACE

SCHAENTZEL

LOCALISATION : **BERGHEIM (68)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT-HIPPOLYTE

Institution du dernier titre minier : décret du 05/09/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (par décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1954
Date de fin d'exploitation du site : 1956
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/08/2000 : donner acte de l'arrêt définitif des travaux et de la cessation d'utilisation des installations minières

Arrêté de type « deuxième donner acte » :

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

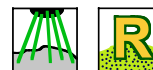
UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Chasse louée sur l'ensemble de la propriété.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE ALSACE

TEUFELSLOCH

LOCALISATION : **SAINT-HIPPOLYTE (68)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT-HIPPOLYTE

Institution du dernier titre minier : décret du 05/09/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (par décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1956
Date de fin d'exploitation du site : 1958
Traitement du minerai sur le site : essais de lixiviation statique en tas 1960-1962
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,001Mt issue du traitement statique
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Muehlreben

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/08/2000 : donner acte de l'arrêt définitif des travaux et de la cessation d'utilisation des installations minières

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

non, le stockage de minerai pauvre est considéré comme dépendance légale de la mine

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle selon arrêté préfectoral et surveillance air + eau tous les 5 ans selon arrêté préfectoral

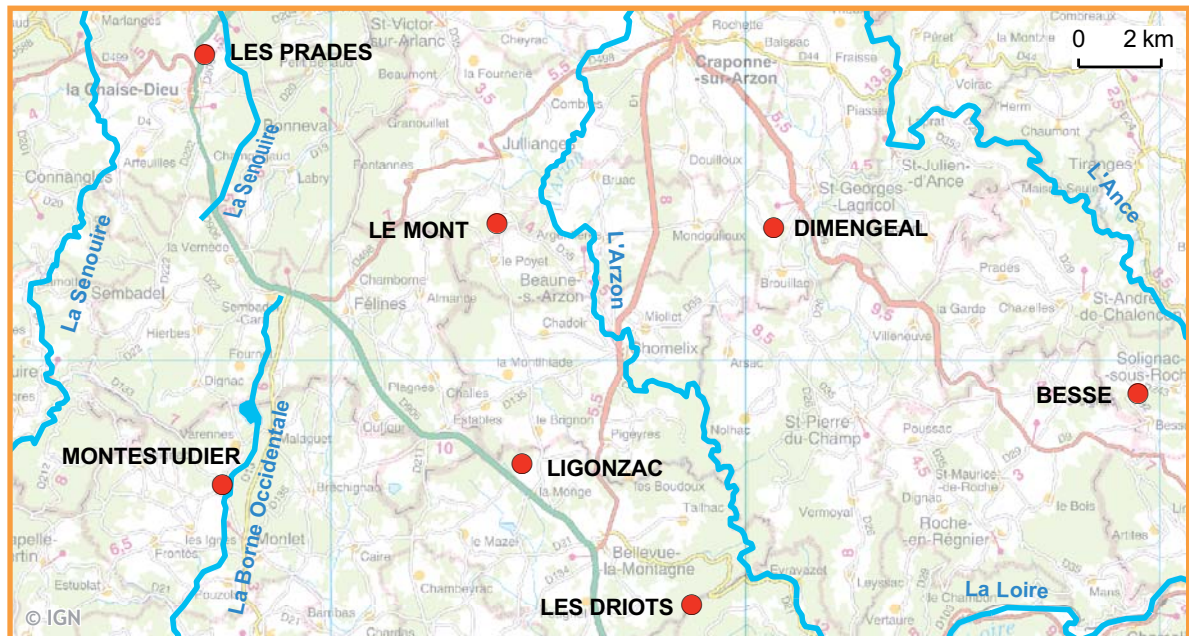
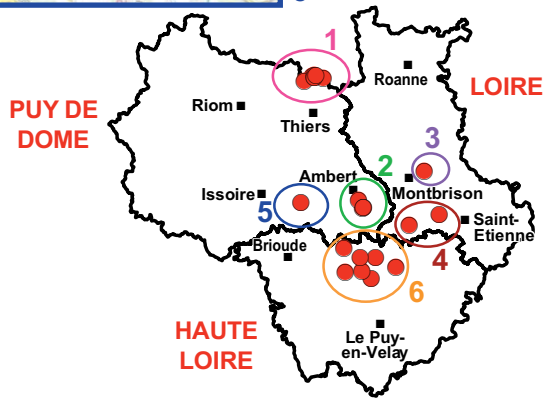
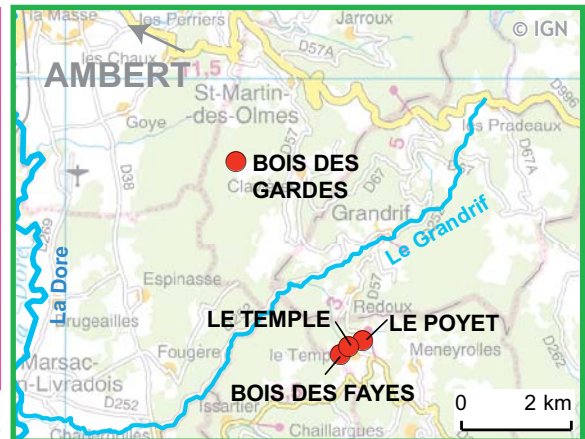
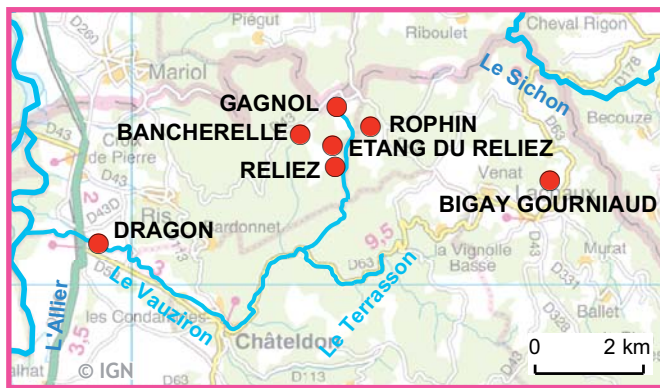
CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/08/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Chasse louée sur l'ensemble de la propriété.

OBSERVATIONS :

Présence de minerai pauvre (2600 t).
Site réaménagé en 1994.

ZONE MINIERE D'AMBERT



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau

ZOOM ACTUALITE

Récupération des matériaux à l'école de LACHAUX (Puy de Dôme - 63)

La cour de l'école primaire de Lachaux, qui ne comporte qu'une seule classe, a autrefois été remblayée à l'aide de stériles miniers issus de l'exploitation de la mine d'uranium de Rophin. En 2001, une association locale de défense de l'environnement a mandaté la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) pour procéder à quelques relevés radiologiques.

Le marquage radiologique relevé à l'issue de l'intervention de l'association, bien que relativement faible, a conduit à la mise en évidence de quelques points particuliers et à la décision de procéder au décaissement de la totalité de la cour. Les travaux effectués durant la période estivale ont donné lieu à une réunion présidée par le sous-préfet de Thiers et comprenant des représentants de l'éducation nationale, du maire, d'AREVA NC, de SUBATECH, de la DRIRE et de la DDASS. Les travaux ont été encadrés par la DRIRE et réalisés au frais d'AREVA NC.

Ils ont conduit le laboratoire SUBATECH à procéder à la cartographie radiologique de toute la superficie de la cour et à installer des enregistreurs de radon dans le bâtiment de l'école.

Les matériaux excavés ont été dirigés vers le site de stockage autorisé de Saint-Priest-La-Prugne et remplacés par des matériaux provenant d'une carrière de roche dure proche ; une épaisseur de gore¹⁴ compactée a permis d'achever la finition. Une plantation d'arbres en octobre 2006 a fini d'agrémenter la cour de cette école où la rentrée scolaire de septembre s'est effectuée normalement.

¹⁴ Granite en décomposition

ZONE MINIERE AMBERT

BANCHERELLE

LOCALISATION : RIS (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LACHAUX

Institution du dernier titre minier : décret du 22/10/29
Titulaire du dernier titre minier : M Thave puis mutée au CEA par décret (23/08/47)
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation 06/10/78

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 2,3 t
Date de début d'exploitation du site : 1952
Date de fin d'exploitation du site : 1954
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIÈRE AMBERT

BESSE

SOLIGNAC

LOCALISATION : **SOLIGNAC-SOUS-ROCHE (43)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIÉ : EX-PER DE SOLIGNAC-SOUS-ROCHE

Institution du dernier titre minier : 14/11/1960
Titulaire du dernier titre minier : RESS
Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 20/11/63

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 1 t
Date de début d'exploitation du site : 1960
Date de fin d'exploitation du site : 1961
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIÉES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Site réaménagé en 1984.

ZONE MINIERE AMBERT

BIGAY GOURNIAUD

LOCALISATION : LACHAUX (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LACHAUX

Institution du dernier titre minier : décret du 22/10/29
Titulaire du dernier titre minier : M Thave puis mutée au CEA par décret (23/08/47)
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation le 06/10/78

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 5,9 t
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1955
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information mais a priori abandon de travaux puisque le titre a été renoncé

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Les alentours de la tête du puits de Bigay ont été utilisés comme carrière de pierre.

OBSERVATIONS :

AREVA n'est plus propriétaire des terrains.

ZONE MINIERE AMBERT

BOIS DES FAYES

LOCALISATION : GRANDRIF + BAFFIE (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX D'AMBERT

Institution du dernier titre minier : 09/02/61 renouvelé le 01/04/66 puis le 19/03/71 et le 30/03/76
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (09/08/77)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 23/11/77 à l'octroi du PEX de Saint Martin des Olmes

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 67 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1974
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Grandrif

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » :

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 06/04/79 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Travaux de réaménagement complémentaires effectués en 2002.

ZONE MINIERE AMBERT

BOIS DES GARDES

LOCALISATION : SAINT MARTIN DES OLMES (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE SAINT MARTIN DES OLMES

Institution du dernier titre minier : 14/11/77 renouvelé le 05/05/83 puis le 25/11/88

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 23/11/92

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (3)

Uranium extrait : 73 t

Date de début d'exploitation du site : 1955

Date de fin d'exploitation du site : 1980

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 16/02/81 : donne acte de l'abandon de travaux et de la réalisation des travaux d'abandon

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Les Mines à Ciel Ouvert ont été remblayées (deux le sont seulement en partie) ; les trois sont ensemencées en pâture et arbres.
Travaux complémentaires de réaménagement effectués en 2002.

ZONE MINIERE AMBERT

CHAMEANE

LOCALISATION : CHAMEANE (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX SAINT GENES LA TOURETTE

Institution du dernier titre minier : 30/12/70 renouvelé le 19/11/76
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (par décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 09/01/81

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0,695 t
Date de début d'exploitation du site : 1964
Date de fin d'exploitation du site : 1965
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 15/10/80 : donner acte de la déclaration d'abandon du 18/07/80 et de la réalisation des travaux d'abandon

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIÈRE AMBERT

DIMENGEAL

LOCALISATION : SAINT-GEORGES-LAGRICOL (43)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER LA GARDE

Institution du dernier titre minier : absence d'information
Titulaire du dernier titre minier : absence d'information
Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : absence d'information
Uranium extrait : 0,6 t
Date de début d'exploitation du site : 1976
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'information

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

DRAGON

LOCALISATION : RIS (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DU RIS

Institution du dernier titre minier : 09/01/80 renouvelé 04/10/85

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 19/02/90

| | |
|---|-----------------------|
| Type d'exploitation : | Tranchée |
| Uranium extrait : | 0,6 t |
| Date de début d'exploitation du site : | 1976 |
| Date de fin d'exploitation du site : | 1976 |
| Traitement du minerai sur le site : | non |
| Stockage de résidus de traitement sur le site : | non |
| Traitement actuel des eaux : | non |
| Cours d'eau récepteur : | absence d'information |

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Il y a eu un arrêté préfectoral permettant à l'exploitant d'utiliser le minerai extrait de la tranchée de recherche.

ZONE MINIERE AMBERT

DRIOTS (LES)

LOCALISATION : VOREY (43)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE DRIOT

Institution du dernier titre minier : 21/12/1959
Titulaire du dernier titre minier : RESS
Situation juridique du dernier titre minier : renoncé le 30/10/61

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 40 t
Date de début d'exploitation du site : 1956
Date de fin d'exploitation du site : 1961
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 05/09/61

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite régulière demandée à COGEMA par le CEA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Essais "tirs chimiques" par le CEA DAM à partir de 1962.

OBSERVATIONS :

Site CEA géré par COGEMA.

ZONE MINIERE AMBERT

ETANG DU RELIEZ

LOCALISATION : LACHAUX (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LACHAUX

Institution du dernier titre minier : décret du 22/10/29
Titulaire du dernier titre minier : M Thave puis mutée au CEA par décret (23/08/47)
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation 06/10/78

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : compris dans Rophin
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1954
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis le Vauziron

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information mais a priori abandon de travaux puisque le titre a été renoncé

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Des travaux complémentaires de réaménagement ont été effectués en 2002.

ZONE MINIERE AMBERT

GAGNOL

LOCALISATION : RIS (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LACHAUX

Institution du dernier titre minier : décret du 23/08/47
Titulaire du dernier titre minier : CEA
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation 06/10/78

Type d'exploitation : Travaux de Recherche par Petit Chantier
Uranium extrait : 0,25 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1953
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

GREZIEUX LE FROMENTAL

LOCALISATION : GREZIEUX LE FROMENTAL (42)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX D'AMBERT

Institution du dernier titre minier : 09/02/61 renouvelé le 01/04/66 puis le 19/03/71 et le 30/03/76
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (09/08/77)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1981

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 8,5 t
Date de début d'exploitation du site : 1968
Date de fin d'exploitation du site : 1971
Traitement du minerai sur le site : essais de lixiviation statique in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 16/04/68 : autorise CEA à disposer du produit de ses recherches en application de l'article 8 du code minier (valable 6 mois pour 2000t de minerai sec)

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : pas de surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

LABORY

GARDE (LA), CHAMBLES, CESSIEUX

LOCALISATION : **CHAMBLES (42)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : DEMANDE D'UN PEX DE LABORY

Institution du dernier titre minier : demande d'un PEX dit "de Labory" par le CEA le 26/11/75 sur 3,4 km²

Titulaire du dernier titre minier : CEA

Situation juridique du dernier titre minier : renoncée le 10/09/76

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert + Tranchée

Uranium extrait : 7,47 t

Date de début d'exploitation du site : 1977

Date de fin d'exploitation du site : 1978

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 30/10/78 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

autorisation préfectorale 11/10/77 : autorisation de disposer des minerais d'uranium provenant de ses recherches

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : pas de surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Le CEA voulait nommer le titre minier "PEX de la Garde", mais la CIM avait déjà demandé en Haute-Loire un PER portant ce nom ; le CEA a proposé le nom "PEX de Chambles" mais cela était délicat car la zone de Chambles est une zone connue touristique.

ZONE MINIERE AMBERT

LIGONZAC

LIGOUZAC

LOCALISATION : BELLEVUE-LA-MONTAGNE (43)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE JULLIANGES

Institution du dernier titre minier : PER du 09/11/1959

Titulaire du dernier titre minier : R.E.S.S.

Situation juridique du dernier titre minier : renoncé le 20/11/62

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 5 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1960

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information mais à priori abandon des travaux puisque le titre a été renoncé

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

Octroi : Décret du 09/11/1959 (paru au J.O. du 20/11/1959) - (demande : 26/08/1957 - rapport : 06/02/1959).

Modification : La surface initialement sollicitée de 76 km² a été réduite à 30,5 km² puis augmentée à 46,3 km².

ZONE MINIERE AMBERT

MAIN MORTE

LOCALISATION : LA TOURETTE (42)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : 3,1 t

Date de début d'exploitation du site : 1978

Date de fin d'exploitation du site : 1978

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 28/06/78 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre DRIRE du 28/06/78 : autorisation de disposer des minerais d'uranium provenant de ses recherches

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : pas de surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

MONT (LE)

LOCALISATION : JULLIANGES (43)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE JULLIANGES

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : Société RESS

Situation juridique du dernier titre minier : renoncé le 20/11/62

Type d'exploitation : absence d'information

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1962

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information mais a priori abandon des travaux puisque le titre a été renoncé

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

Octroi : Décret du 09/11/1959 (paru au J.O. du 20/11/1959) - (demande : 26/08/1957 - rapport : 06/02/1959)

Modification : La surface initialement sollicitée de 76 km² a été réduite à 30,5 km² puis augmentée à 46,3 km²

ZONE MINIERE AMBERT

MONTESTUDIER

LOCALISATION : **MONLET (43)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : **EX-PER D'ALLEGRE SAINT-PAL**

Institution du dernier titre minier : Décret du 06/08/1959

Titulaire du dernier titre minier : S.M.A.C.

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : absence d'information

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1962

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

POYET (LE)

LOCALISATION : **BAFFIE (63)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : **EX-PEX D'AMBERT**

Institution du dernier titre minier : 09/02/61 renouvelé le 01/04/66 puis le 19/03/71 et le 30/03/76
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (09/08/77)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1981

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 4,6 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1971
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 06/04/79 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Les travaux miniers souterrains mentionnés correspondent à une galerie, creusée à partir du site du Temple, qui arrive jusqu'au site du Poyet.

ZONE MINIERE AMBERT

PRADES (LES)

LOCALISATION : LA CHAISE DIEU (43)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DES PRADES

Institution du dernier titre minier : 24/10/73 renouvelé le 30/03/79
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (par arrêté ministériel du 09/08/77)
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation le 04/12/80

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 50 t
Date de début d'exploitation du site : 1974
Date de fin d'exploitation du site : 1977
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 19/10/79 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Les terrains ont été cédés à la commune ; une partie est à la disposition des Ponts et Chaussées pour entreposage de matériaux.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

RELIEZ

CHEZ RELIEZ

LOCALISATION : RIS (63)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LACHAUX

Institution du dernier titre minier : décret du 22/10/29
Titulaire du dernier titre minier : M Thave puis mutée au CEA par décret (23/08/47)
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation le 06/10/78

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 1 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1952
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis le Vauziron

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information mais a priori abandon de travaux puisque le titre a été renoncé

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Les terrains ont été rétrocédés à leurs propriétaires.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AMBERT

ROPHIN

ROFFIN

LOCALISATION : LACHAUX (63)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LACHAUX

Institution du dernier titre minier : décret du 22/10/29
Titulaire du dernier titre minier : M Thave puis mutée au CEA par décret (23/08/47)
Situation juridique du dernier titre minier : renonciation le 06/10/78

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 24,6 t (Rophin + Etang du Reliez)
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1954
Traitement du minerai sur le site : laverie : gravimétrie, flottation sans attaque sulfurique
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,03 Mt issue du traitement dynamique
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis le Vauziron

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : possibilité de regroupement avec d'autres sites (*)
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

oui 385 q. arrêté préfectoral du 30/10/85

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : servitudes conventionnelles (restrictions des usages de sol) enregistrées aux hypothèques le 27/12/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La zone de stockage appartient à AREVA.

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire

ZONE MINIERE AMBERT

TEMPLE (LE)

LOCALISATION : **BAFFIE (63)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : **EX-PEX D'AMBERT**

Institution du dernier titre minier : 09/02/61 renouvelé le 01/04/66 puis le 19/03/71 et le 30/03/76
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (09/08/77)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1981

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1958
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 06/04/79 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

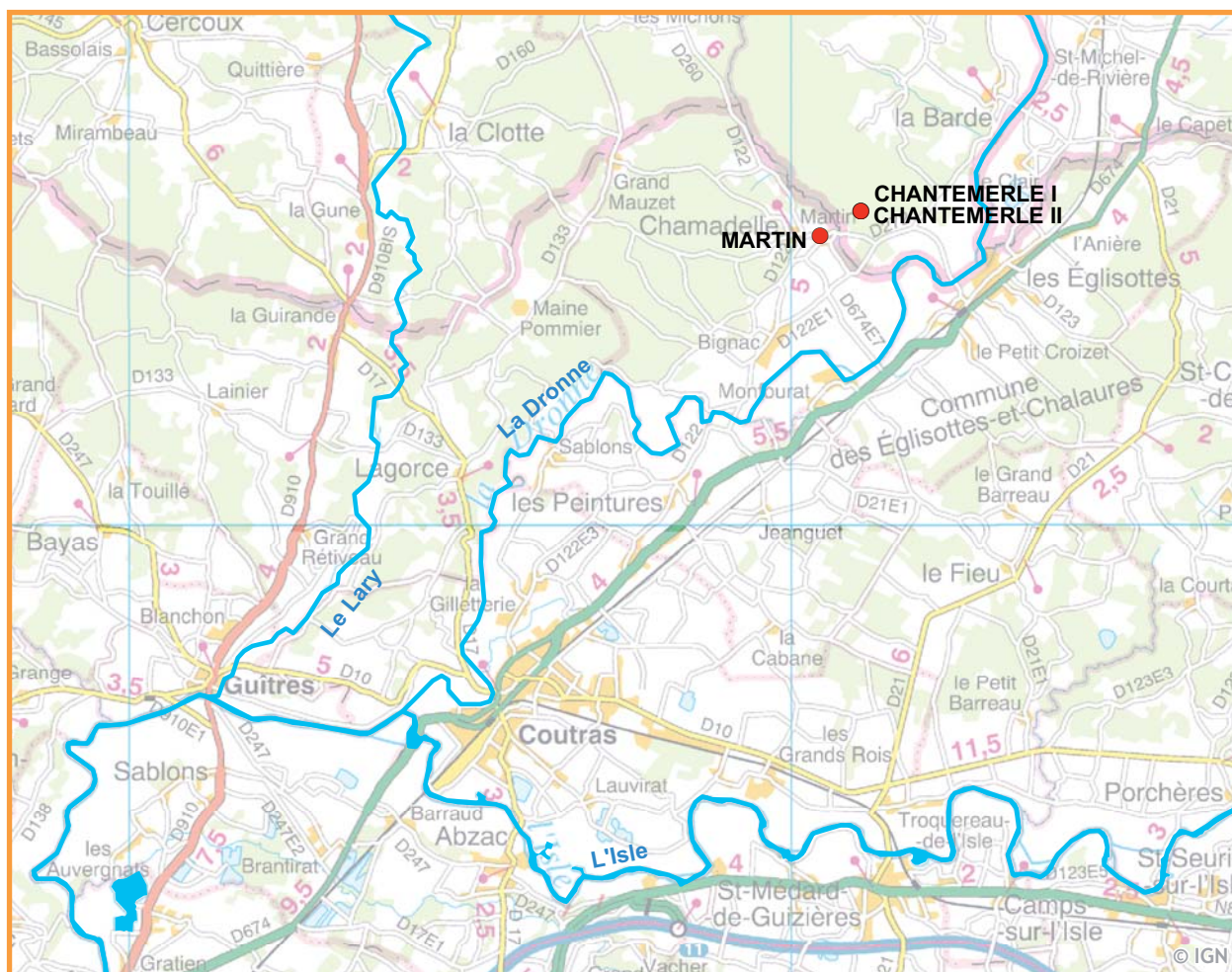
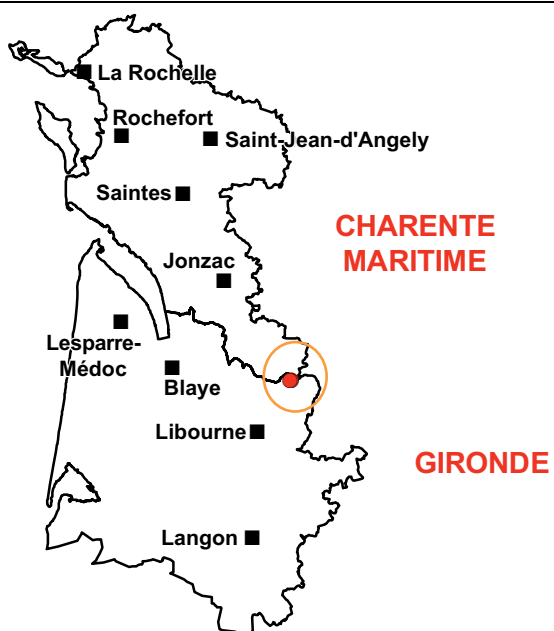
CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

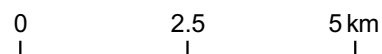
Une galerie a été creusée en direction du site du Poyet ; des déblais en excès ont été utilisés pour réfection des chemins et routes environnants.

ZONE MINIERE DE L'AQUITAINE



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE AQUITAINE

CHANTEMERLE II

JEAN VINCENT

LOCALISATION : LA BARDE (17)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU FIEU

Institution du dernier titre minier : décret du 11/09/84 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1987
Date de fin d'exploitation du site : 1988
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Minerai extrait pour essai de lixiviation au SEPA Bessines.
Travaux de délaissement en accord avec la DRIRE.

ZONE MINIERE AQUITAINE

CHANTEMERLE I

JEAN VINCENT

LOCALISATION : **LA BARDE (17)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU FIEU

Institution du dernier titre minier : décret du 11/09/84 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1981
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Minerai extrait pour prélèvement d'échantillons en vue d'essai de traitement de minerai à l'échelle industrielle au SEPA Bessines.

ZONE MINIERE AQUITAINE

MARTIN

JEAN VINCENT

LOCALISATION : CHAMADELLE (33)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU FIEU

Institution du dernier titre minier : décret du 11/09/84 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1988
Date de fin d'exploitation du site : 1988
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

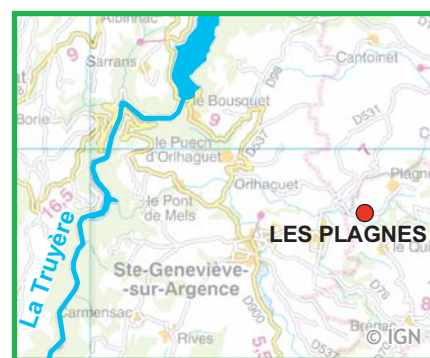
OBSERVATIONS :

Minerai extrait pour prélèvement échantillon pour essai de traitement de minerai à l'échelle industrielle au SEPA Bessines ; travaux de délaissement en accord avec la DRIRE.

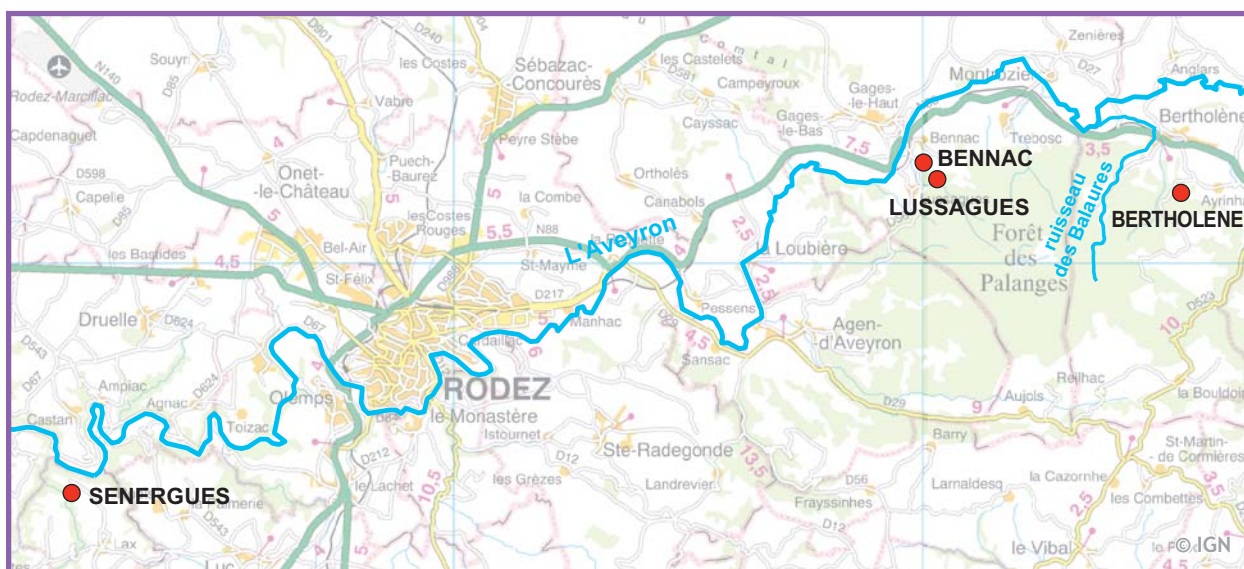
ZONE MINIERE DE L'AVEYRON



1



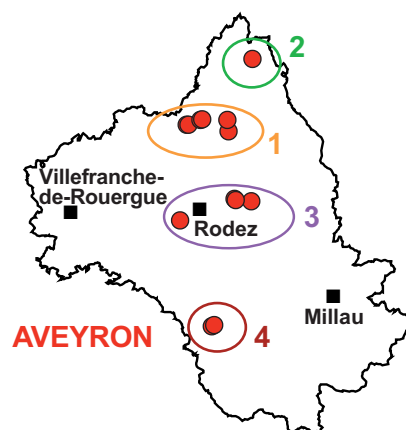
2



3

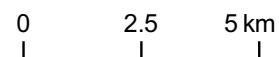


4



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE AVEYRON

BENNAC

LA LUSSAGUES

LOCALISATION : **GAGES + MONTROZIER (12)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES PLAINES

Institution du dernier titre minier : décret du 11/05/87 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA puis SMJ (12/10/93)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2012

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Tranchées
Uranium extrait : 0 t^(*)
Date de début d'exploitation du site : 1959
Date de fin d'exploitation du site : 1968
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : pas de surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

^(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire

ZONE MINIERE AVEYRON

BERTHOLENE

LOCALISATION : **BERTHOLENE (12)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES BALAURES

Institution du dernier titre minier : décret du 07/12/81 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA puis décret du 22/01/88 : mutation à TCMF puis SMJ (12/10/93)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2006

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 745 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1994
Traitement du minerai sur le site : lixiviation statique en stalles avec fixation de l'uranium sur résines
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,476 Mt issue du traitement statique
Traitement actuel des eaux : oui (soude)
Cours d'eau récepteur : les Balaures puis l'Aveyron

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 19/03/99 : donner acte de l'arrêt définitif des travaux miniers

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

classement du stockage de résidus à la rubrique 167 b ; (arrêté préfectoral du 19/03/99)

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 09/02/81 : autorisant la SCUMRA à entreprendre des travaux d'exploitation de mines d'uranium sur le territoire de la commune de Bertholène

arrêté préfectoral du 07/07/2003 : création de la CLIS

arrêté préfectoral du 01/02/2005 : gestion des boues

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs selon arrêté préfectoral du 19/03/99

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 19/03/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Existence d'une Commission Locale d'Information (CLIS).

ZONE MINIERE AVEYRON

BROUSSE-BROQUIES

LE ROUBLE

LOCALISATION : BROUSSE-LE-CHATEAU (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU ROUBE

Institution du dernier titre minier : absence d'information
Titulaire du dernier titre minier : absence d'information
Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Galeries, décapages
Uranium extrait : absence d'information
Date de début d'exploitation du site : absence d'information
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

CABANEL

LOCALISATION : ESPEYRAC (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER ESPEYRAC

Institution du dernier titre minier : le 07/09/56 JO 10/10/56
Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA en lien avec MM Belloc et Verdeille, prospecteurs privés associés, en concurrence probable avec M. R. Lenormand
Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Tranchées et Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 3 t
Date de début d'exploitation du site : 1957
Date de fin d'exploitation du site : 1960
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

COURSIERE

LOCALISATION : ESTAING (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : 1,2 t

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

FALGUIERES

LOCALISATION : ESPEYRAC (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée et Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 5 t

Date de début d'exploitation du site : 1957

Date de fin d'exploitation du site : 1960

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

LUSSAGUES

GAGES

LOCALISATION : MONTROZIER (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES PLAINES

Institution du dernier titre minier : absence d'information
Titulaire du dernier titre minier : absence d'information
Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Décapages
Uranium extrait : 1,6 t
Date de début d'exploitation du site : avant 1965
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

MARGABAL

LOCALISATION : ENTRAYGUES-SUR-TRUYERE (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 1,5 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1960

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

PLAGNES (LES)

SAINTE GENEVIEVE

LOCALISATION : **GRAISSAC (12)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES PLAGNES

Institution du dernier titre minier : décret du 18/08/93 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : CFM
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Tranchée
Uranium extrait : 1,4 t
Date de début d'exploitation du site : 1963
Date de fin d'exploitation du site : 1979
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Site qui a été exploité à l'origine (Travaux de reconnaissance par Petit Chantier) par Saint Gobain.

ZONE MINIERE AVEYRON

PREVINQUIERES

LOCALISATION : FLORENTIN-LA-CAPELLE (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE PREVINQUIERES

Institution du dernier titre minier : 20/02/1958

Titulaire du dernier titre minier : CFMU

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1949

Date de fin d'exploitation du site : après 1956

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

Reconnaissance à flanc de coteau.

ZONE MINIERE AVEYRON

ROUBE (LE)

LOCALISATION : SAINT MARTIN ET BROUSSE LE CHATEAU (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU ROUBE

Institution du dernier titre minier : décret du 09/09/93 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : TCMF puis SMJ (12/10/93)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Roube

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 16/06/03 : "dit de 1^{er} donner acte et de 2^{ème} donner acte relatif à une déclaration d'arrêt définitif des travaux" + 1 PV de récolement

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

pas de demande d'ouverture de travaux ;
arrêté préfectoral du 04/12/79 : couverture du ruisseau le Roube sur 60m au droit de la propriété SCUMRA ; rétablissement du lit aérien en novembre - décembre 1994

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Galeries remblayées et bouchées.

ZONE MINIERE AVEYRON

SENERGUES

LOCALISATION : **SENERGUES (12)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : **EX-PER DE SENERGUES**

Institution du dernier titre minier : 30/08/1958

Titulaire du dernier titre minier : SEREMIC

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 1,5 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1960

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE AVEYRON

VIC-CONQUETTES

LOCALISATION : LE NAYRAC (12)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

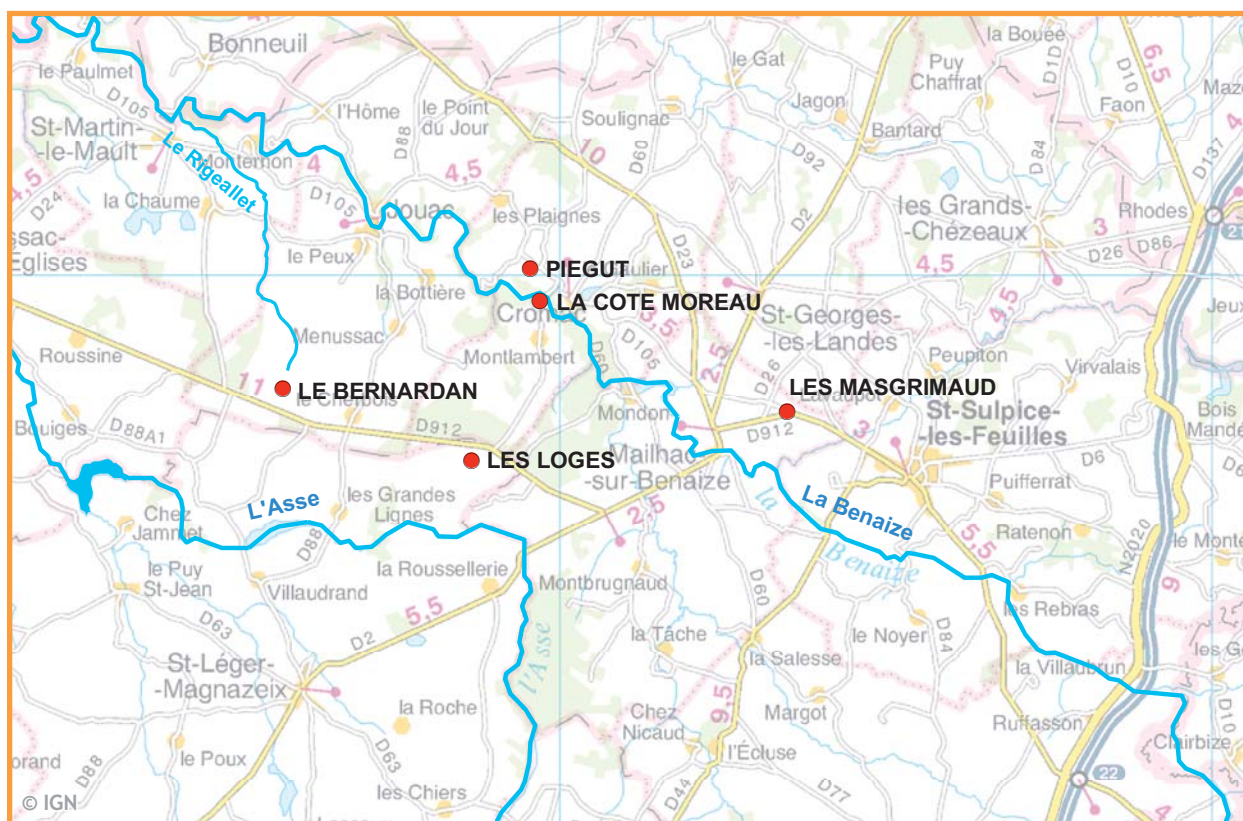
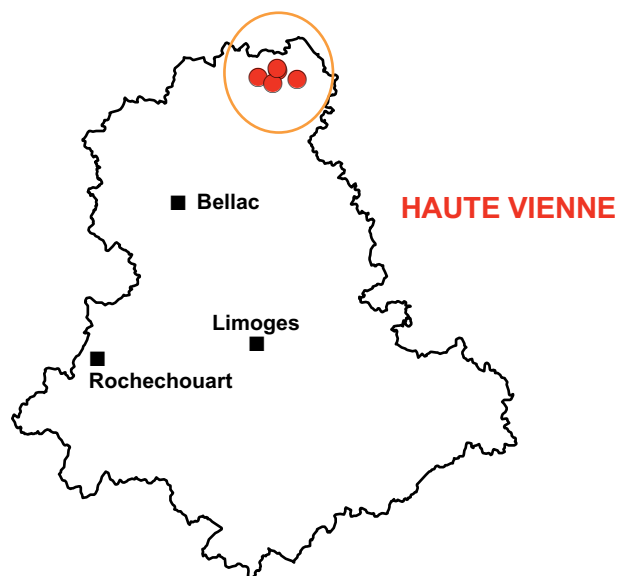
DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIÈRE DE LA BENAÏZE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau

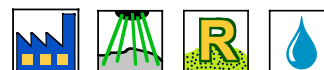
0 2.5 5 km

ZONE MINIERE BENAIZE

BERNARDAN (LE)

JOUAC, CHERBOIS (LE)

LOCALISATION : **JOUAC (87)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MAILHAC SUR BENAIZE

Institution du dernier titre minier : décret du 24/02/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : 27/04/90 : TCMF puis 12/10/93 : SMJ
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 6608 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 2001
Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique et installations expérimentales de lixiviation statique en tas
Stockage de résidus de traitement sur le site : 1,7 Mt essentiellement issues du traitement dynamique
Traitement actuel des eaux : oui
Cours d'eau récepteur : le Rigeallet puis la Benaize

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 17/10/01
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

stockage de résidus classé à la rubrique 167b ;
arrêté préfectoral du 21/05/02 : réaménagement ;
arrêté préfectoral du 20/09/96 : usine

Autres actes administratifs pertinents :

01/09/77 : déclaration d'ouverture de travaux à ciel ouvert
arrêté préfectoral du 03/09/79 : autorisation d'effectuer des rejets dans un cours d'eau non domanial : le ruisseau de Menussac, dénommé « Le Riobrigand »
arrêté préfectoral du 16/09/81 : modifiant et complétant l'Arrêté Préfectoral du 3 sept.1979
arrêté préfectoral du 25/05/83 : donnant acte à la Compagnie Minière Dong-Trieu de sa déclaration d'ouverture de travaux d'exploitation d'une mine souterraine, sur le site du Bernardan, commune de Jouac, à l'intérieur de la concession minière de Mailhac sur Benaize .
arrêté préfectoral du 27/04/90 : autorisant la SNC TOTAL Compagnie Minière France à poursuivre l'exploitation de son usine de traitement de minerai d'uranium - régularise le classement administratif et complète les prescriptions applicables à l'usine
arrêté préfectoral du 25/05/01 : portant constitution d'une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS) relative à la fermeture du site du Bernardan
arrêté préfectoral du 21/05/02 : donner acte de cessation d'activité des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement,fixant des prescriptions concernant le réaménagement du site du Bernardan-Cherbois et le contrôle de l'impact radiologique du site réaménagé

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : dans l'arrêté préfectoral du 17/10/01 et dans l'arrêté préfectoral du 21/05/02

- sur le stockage de résidus : interdiction de réalisation de trous, excavations, forages, défonçages, fondations, de construire, de cultiver pour l'alimentation humaine ou animale
- sur l'emprise de l'ancienne usine et ses annexes : les terrains concernés ne pourront être utilisés que pour une vocation industrielle, artisanale ou tertiaire à vocation administrative ou usage de bureaux
- sur les autres terrains : l'accès à la fosse devra rester protégé, au droit des zones escarpées ; les terrains concernés ne pourront être utilisés que pour une vocation industrielle, artisanale ou tertiaire à vocation administrative ou usage de bureaux ; interdiction de sondage et forage pour puisage d'eau, interdiction d'ouverture de carrières.

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Zone d'activités.

OBSERVATIONS : Existence d'une Commission Locale d'Information (CLI).

ZONE MINIERE BENAIZE

COTE MOREAU (LA)

LOCALISATION : CROMAC (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MAILHAC SUR BENAIZE

Institution du dernier titre minier : décret du 24/02/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : 27/04/90 : TCMF puis 12/10/93 : SMJ
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 280 t
Date de début d'exploitation du site : 1959
Date de fin d'exploitation du site : 1987
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 22/08/2000
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 03/01/80 : déclaration d'ouverture de travaux (DONG TRIEU)
arrêté préfectoral du 10/08/84 : donnant acte de la déclaration d'extension de travaux d'exploitation à ciel ouvert

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air pendant 1 an selon arrêté préfectoral ; demande d'arrêt de surveillance en juillet 2002

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 22/08/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BENAIZE

LOGES (LES)

BALAIS (LES), FUTAIE (LA), AVOINES (LES), PRES (LES), BLES (LES)

LOCALISATION : **SAINT LEGER MAGNAZEIX (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MAILHAC SUR BENAIZE

Institution du dernier titre minier : décret du 24/02/70 pour une durée illimitée

Titulaire du dernier titre minier : 27/04/90 : TCMF puis 12/10/93 : SMJ

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert et Tranchées

Uranium extrait : 615 t

Date de début d'exploitation du site : 1958

Date de fin d'exploitation du site : 1998

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : en attente

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 13/11/84 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux

lettre DRIRE du 02/01/90 : lettre informant d'une suspension d'exploitation

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau dans les arrêtés préfectoraux d'exploitation

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

L'exploitation de la MCO n'a commencé qu'en 1984 (travaux de recherche par tranchée auparavant) ; mine en cours de noyage ; dossier de déclaration d'arrêt définitif envoyé en octobre 2003, en cours d'examen par la DRIRE.

ZONE MINIERE BENAIZE

MASGRIMAUDS (LES)

LOCALISATION : MAILHAC SUR BENAIZE (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MAILHAC SUR BENAIZE

Institution du dernier titre minier : décret du 24/02/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : 27/04/90 : TCMF puis 12/10/93 SMJ
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 146 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1986
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 22/08/2000 donnant acte à la Société des Mines de Jouac de sa déclaration d'arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières et prescrivant une surveillance complémentaire de l'environnement

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 19/04/82 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air (arrêt aujourd'hui à l'initiative de COGEMA, voir observations)

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 22/08/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Site fédéral de plongée subaquatique et école de formation.

OBSERVATIONS :

Demande d'arrêt de surveillance en juillet 2002.

ZONE MINIERE BENAIZE

PIEGUT

LOCALISATION : CROMAC (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MAILHAC SUR BENAIZE

Institution du dernier titre minier : décret du 24/02/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : 27/04/90 : TCMF puis 12/10/93 : SMJ
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 159 t
Date de début d'exploitation du site : 1963
Date de fin d'exploitation du site : 1985
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Benaize

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/01/04
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 06/07/79 : déclaration d'ouverture de travaux (DONG TRIEU)
arrêté préfectoral du 23/10/87 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux en Mine à Ciel Ouvert qui n'ont jamais débuté

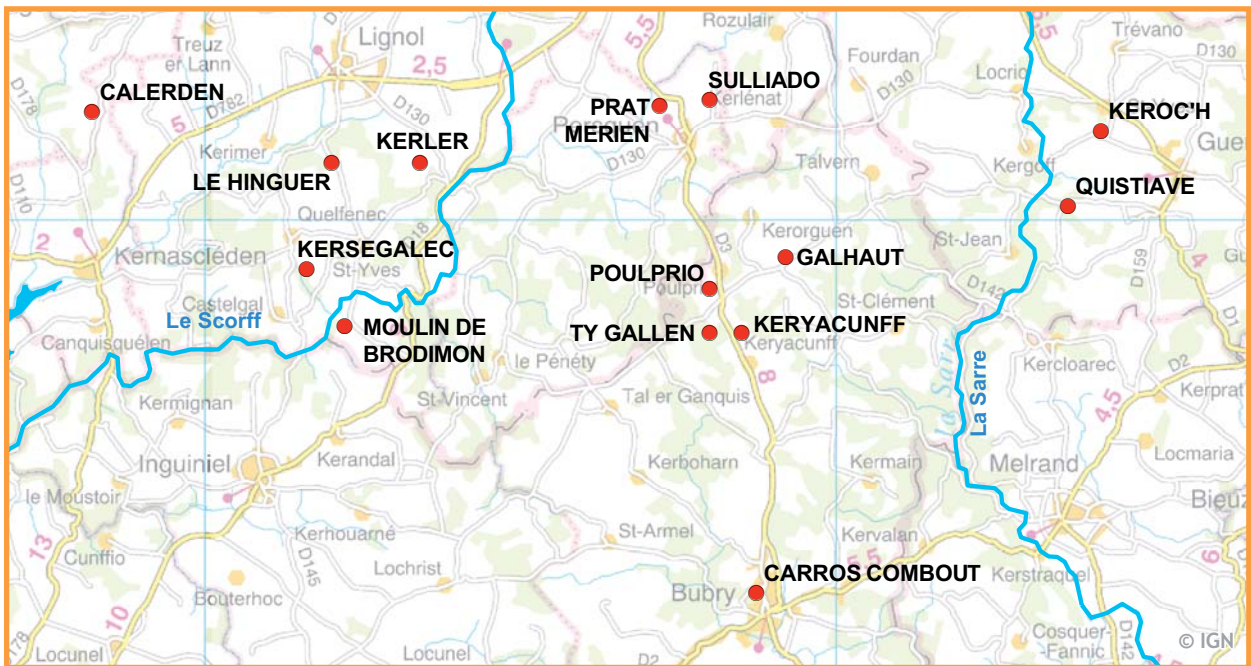
DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air par arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/01/04

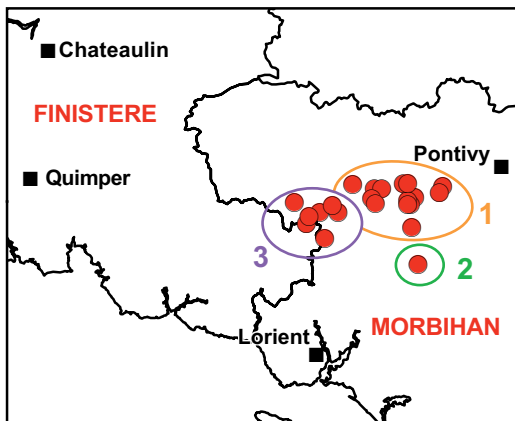
UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

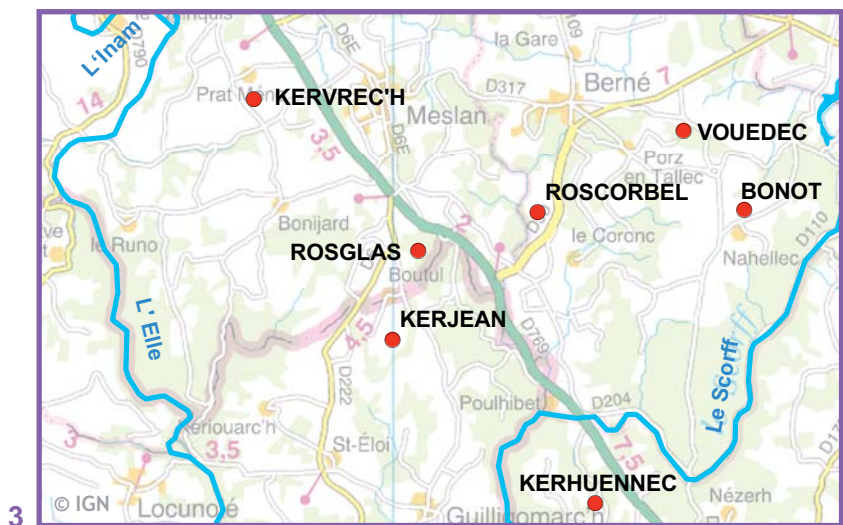
ZONE MINIÈRE DE LA BRETAGNE



1



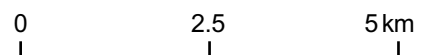
2



3

BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE BRETAGNE

BONOTE

BONOT

LOCALISATION : **BERNE (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 400 t
Date de début d'exploitation du site : 1960
Date de fin d'exploitation du site : 1971
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

CALERDEN

LOCALISATION : SAINT CARADEC-TREGOMEL (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 28 t
Date de début d'exploitation du site : 1968
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : Le Scorff

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : pas de surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

CARROS COMBOUT

LOCALISATION : QUERRIEN (29)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide

Type d'exploitation : Tranchées
Uranium extrait : 0,56 t
Date de début d'exploitation du site : 1956
Date de fin d'exploitation du site : 1964
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : sans objet

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Des activités de canoë se déroulent sur l'Ellé au lieu-dit les Roches du Diable.

ZONE MINIERE BRETAGNE

GALHAUT

LOCALISATION : BUBRY (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 1,23 t
Date de début d'exploitation du site : 1966
Date de fin d'exploitation du site : 1967
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

HINGUER (LE)

LOCALISATION : LIGNOL (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 48 t
Date de début d'exploitation du site : 1963
Date de fin d'exploitation du site : 1968
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

KERHUENNEC

LOCALISATION : PLOUAY (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 6,72 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Des travaux de reconnaissance se sont déroulés sur ce site de 1960 à 1968.

ZONE MINIERE BRETAGNE

KERJEAN

LOCALISATION : **GUILLIGOMARC'H (29)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 4,35 t
Date de début d'exploitation du site : 1978
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

KERLER

KERLECH

LOCALISATION : LIGNOL (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 146 t
Date de début d'exploitation du site : 1961
Date de fin d'exploitation du site : 1978
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Travaux suspendus entre 1965 et 1973.

ZONE MINIERE BRETAGNE

KEROC'H

KERROCH

LOCALISATION : **GUERN (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 5 t
Date de début d'exploitation du site : 1963
Date de fin d'exploitation du site : 1964
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : La Sarre puis Le Blavet

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Keroc'h a peut-être été exploité par le fond à partir des Travaux Miniers Souterrains de Quistiave.

ZONE MINIERE BRETAGNE

KERSEGALEC

LOCALISATION : **LIGNOL (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier, Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 2 t
Date de début d'exploitation du site : absence d'information
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : Le Scorff

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

KERVREC'H

KERVRECH

LOCALISATION : **MESLAN (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 11 t
Date de début d'exploitation du site : 1956
Date de fin d'exploitation du site : 1977
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Prospection (Reconnaitances par tranchées et travaux souterrains de 1956 à 1968) et exploitation en 1976 et 1977.

ZONE MINIERE BRETAGNE

KERYACUNFF

LOCALISATION : **BUBRY (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 40 t
Date de début d'exploitation du site : 1971
Date de fin d'exploitation du site : 1977
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : Le Scorff si rejet

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

MANE MABO

KERMEZE

LOCALISATION : **QUISTINIC (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2019

Type d'exploitation : Tranchées et Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : absence d'information
Date de début d'exploitation du site : 1963
Date de fin d'exploitation du site : 1964
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

MOULIN DE BRODIMON

LOCALISATION : LIGNOL (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 20 t
Date de début d'exploitation du site : 1962
Date de fin d'exploitation du site : 1965
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

POULPRIO

LOCALISATION : BUBRY (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 15 t
Date de début d'exploitation du site : 1980
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

PRAT MERIEN

LOCALISATION : PERSQUEN (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 72 t
Date de début d'exploitation du site : 1960
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

QUISTIAVE

LOCALISATION : GUERN (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 33 t
Date de début d'exploitation du site : 1957
Date de fin d'exploitation du site : 1962
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

ROSCORBEL

LOCALISATION : BERNE (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0,4 t
Date de début d'exploitation du site : 1959
Date de fin d'exploitation du site : 1960
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

ROSGLAS

LOCALISATION : **MESLAN (56)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 114 t
Date de début d'exploitation du site : 1964
Date de fin d'exploitation du site : 1975
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

SULLIADO

LOCALISATION : PERSQUEN (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 69 t
Date de début d'exploitation du site : 1969
Date de fin d'exploitation du site : 1976
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

TY GALLEN

LOCALISATION : BUBRY (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 49 t
Date de début d'exploitation du site : 1963
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE BRETAGNE

VOUEDEC

LOCALISATION : BERNE (56)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LIGNOL

Institution du dernier titre minier : décret du 14/04/70 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : SIMURA puis mutée à COGEMA (décret du 20/11/91)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 58 t
Date de début d'exploitation du site : 1962
Date de fin d'exploitation du site : 1971
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/05/94 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle + compte rendu annuel à la DRIRE selon la lettre DRIRE

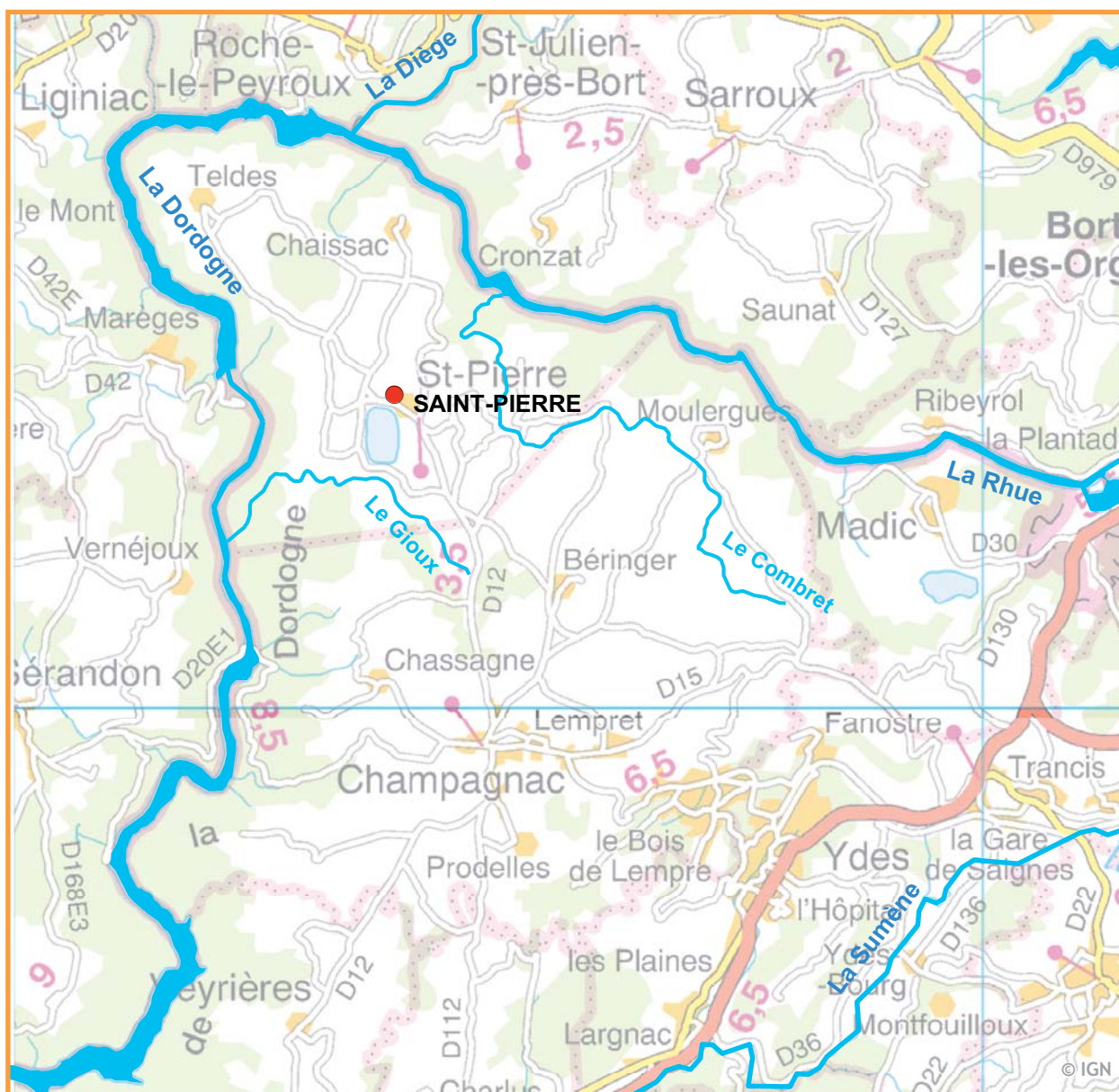
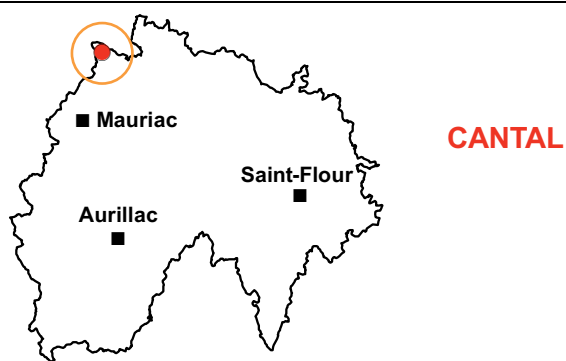
CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

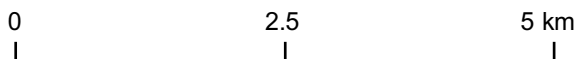
Exploitation effective entre 1963 et 1964.

ZONE MINIERE DU CANTAL



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZOOM ACTUALITE

Expertise sur le site de Saint-Pierre dans le Cantal

A la suite de la demande de deux associations locales de défense de la qualité de vie, dont l'une a assigné AREVA NC en justice, qui souhaitent plus de transparence dans la communication des résultats d'analyses réalisées en différents points du site, la DRIRE a proposé en 2006 la création d'une commission locale d'information sur l'ancien site minier.

Les divergences d'interprétations des résultats d'analyses effectués par la CRIIRAD (Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité) et SUBATECH ont conduit la commission à demander la réalisation d'une tierce expertise. Confiée à l'IRSN, celle-ci a, au cours d'une première phase, émis des propositions destinées à compléter la connaissance radiologique du site. Après l'implication de la CRIIRAD dans les discussions, celles-ci ont débouchées sur la réalisation d'une campagne de recueil de données complémentaires au cours du printemps et de l'été 2007.

Un plan d'eau auparavant utilisé à des fins de baignade et de pêche et ayant, entre autres, cristallisé les griefs, fait actuellement l'objet d'une attention particulière. La CLI se réunit à intervalles de six mois et a déjà permis des avancées significatives qui devrait à terme déboucher sur l'élaboration d'un arrêté préfectoral de surveillance radiologique du site. La DRIRE souhaite engager en parallèle la procédure de mise en place de servitudes d'utilité publique.

ZONE MINIERE CANTAL

SAINT PIERRE DU CANTAL

SAINT PIERRE

LOCALISATION : **SAINT PIERRE (15)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE SAINT PIERRE II

Institution du dernier titre minier : 15/04/76 renouvelé le 26/10/81

Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1985

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 1350 t

Date de début d'exploitation du site : 1958

Date de fin d'exploitation du site : 1981, arrêt de l'usine en 1985

Traitement du minerai sur le site : lixiviation dynamique (résines en pulpes) et lixiviation statique en stalles

Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,507 Mt issue du traitement statique et 0,07 Mt issue du traitement dynamique

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : Combret puis la Dordogne et plan d'eau communal puis le Gioux puis la Dordogne

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 16/01/87 : abandon de l'ensemble des travaux miniers sur le périmètre D2-C2-C-D-E-F faisant partie du Permis d'exploitation de SAINT-PIERRE II

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

oui, stockage en attente d'un arrêté préfectoral de surveillance ;

arrêté préfectoral du 02/06/86 : concerne le démantèlement de l'usine et le stockage + digue

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 09/11/76 : autorisation de l'usine

arrêté préfectoral du 02/06/86 : fermeture de l'usine

arrêté préfectoral du 02/02/98 : création du plan d'eau de Champ des Craus

arrêté préfectoral du 16/02/98 : arrêté modifiant l'arrêté préfectoral du 02/02/98

arrêté préfectoral du 13/08/04 : vidange du plan d'eau

arrêté préfectoral du 21/04/05 : portant création d'une CLI

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + digue selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui servitudes conventionnelles (restrictions des usages du sol) enregistrées aux hypothèques le 08/08/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Un stade de football, un lotissement, un camping et un stand de tir à proximité.

OBSERVATIONS :

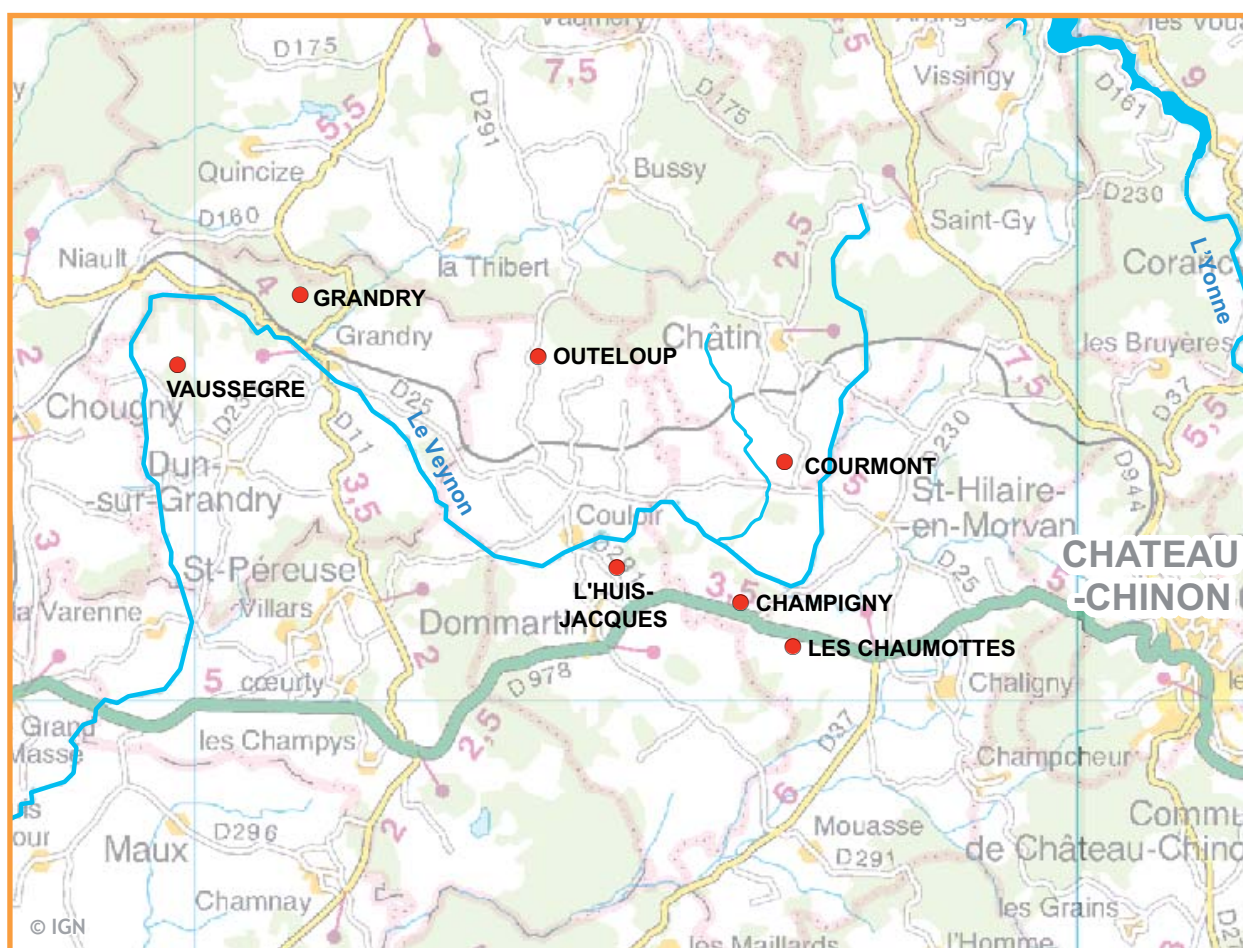
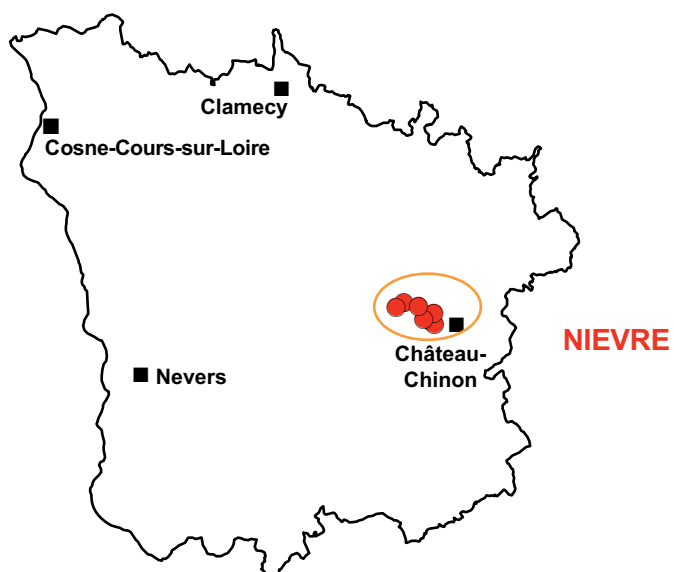
Présence d'une digue : ensemble réaménagé dont dossier de stabilité de la digue.

Il existe un plan d'eau (réserve d'eau empoisonnée) en aval du site.

Concession Puy de Teldes (Le site n'est pas dans le périmètre de la concession) accordée par le décret du 30/10/90 pour 25 ans à TCMF

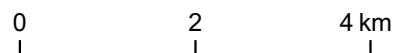
Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

ZONE MINIÈRE DE CHATEAU-CHINON



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

CHAMPIGNY

LOCALISATION : SAINT HILAIRE EN MORVAN (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE L'HUIS JACQUES

Institution du dernier titre minier : 29/05/61 renouvelé le 29/05/66 puis le 05/04/72

Titulaire du dernier titre minier : CEA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1976

| | |
|---|-----------------------|
| Type d'exploitation : | Mine à Ciel Ouvert |
| Uranium extrait : | 68 t |
| Date de début d'exploitation du site : | 1971 |
| Date de fin d'exploitation du site : | 1974 |
| Traitement du minerai sur le site : | non |
| Stockage de résidus de traitement sur le site : | non |
| Traitement actuel des eaux : | non |
| Cours d'eau récepteur : | absence d'information |

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/77 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Plan d'eau empoisonné.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

CHAUMOTTES (LES)

LOCALISATION : SAINT HILAIRE EN MORVAN (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE L'HUIS JACQUES

Institution du dernier titre minier : 29/05/61 renouvelé le 29/05/66 puis le 05/04/72

Titulaire du dernier titre minier : CEA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1976

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert dite expérimentale du CEA / puis MCO COGEMA (années 80) projet jamais réalisé

Uranium extrait : 51 t

Date de début d'exploitation du site : 1972

Date de fin d'exploitation du site : 1973

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/77 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Plan d'eau empoisonné.

OBSERVATIONS :

Le projet de MCO de COGEMA n'a jamais vu le jour car problèmes avec le propriétaire des terrains et problèmes politiques.

ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

COURMONT

LOCALISATION : SAINT HILAIRE EN MORVAN (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX D'OUTELOUP

Institution du dernier titre minier : décret du 29/05/61 renouvelé le 02/05/66 puis le 05/04/72
Titulaire du dernier titre minier : CEA
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1976

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 8 t
Date de début d'exploitation du site : 1973
Date de fin d'exploitation du site : 1973
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : débordement de la MCO dans un ruisseau

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/77 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Terrain restitué au propriétaire en 1974 ; plan d'eau utilisé par le propriétaire.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

GRANDRY

LOCALISATION : DUN SUR GRANDRY (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX D'OUTELOUP

Institution du dernier titre minier : décret du 29/05/61 renouvelé le 02/05/66 puis le 05/04/72
Titulaire du dernier titre minier : CEA
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1976

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 14 t
Date de début d'exploitation du site : 1974
Date de fin d'exploitation du site : 1975
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/77 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Plan d'eau.

ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

HUIS JACQUES (L')

LOCALISATION : DOMMARTIN (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE L'HUIS JACQUES

Institution du dernier titre minier : 29/05/61 renouvelé le 29/05/66 puis le 05/04/72

Titulaire du dernier titre minier : CEA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1976

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 109 t

Date de début d'exploitation du site : 1956

Date de fin d'exploitation du site : 1975

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/77 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Plan d'eau empoisonné.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

OUTELOUP

LOCALISATION : DOMMARTIN (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX D'OUTELOUP

Institution du dernier titre minier : décret du 29/05/61 renouvelé le 02/05/66 puis le 05/04/72
Titulaire du dernier titre minier : CEA
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1976

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 2 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1976
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/77 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CHATEAU-CHINON

VAUSSEGRE

LOCALISATION : DUN SUR GRANDRY (58)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE VAUSSEGRE

Institution du dernier titre minier : décret du 13/03/73
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis muté à COGEMA (09/08/77)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1983

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 47 t
Date de début d'exploitation du site : 1973
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Veynon

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

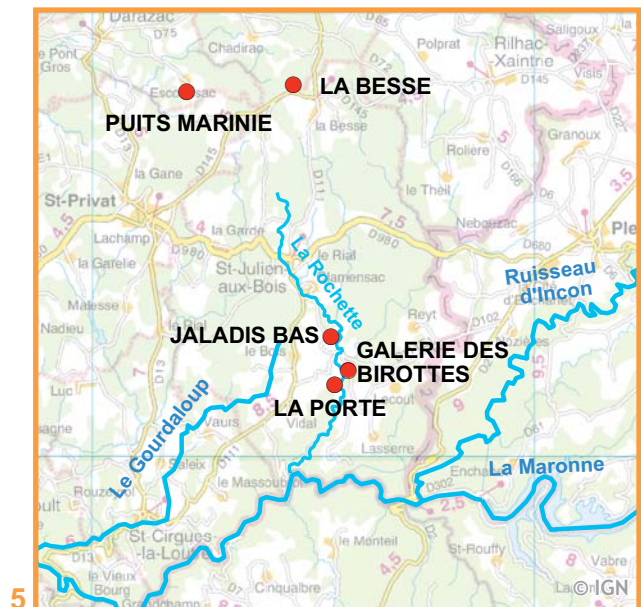
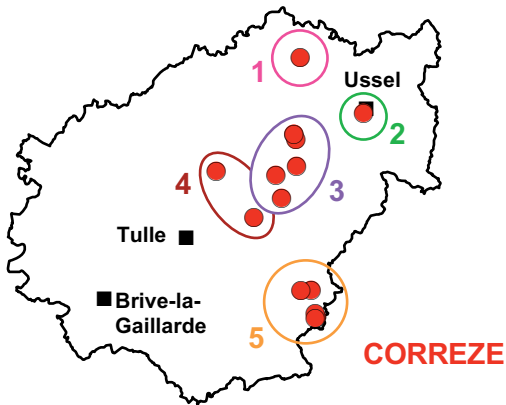
CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Stand de tir.

OBSERVATIONS :

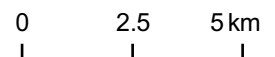
Il existe un dossier d'arrêt des travaux.

ZONE MINIERE DE LA CORREZE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE CORREZE

BARRIERE (LA)

PRADE (LA)

LOCALISATION : **DARNETS (19)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : CIM

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 7 t

Date de début d'exploitation du site : 1958

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

BESSE (LA)

PLAGNE, HOURTOULE, VIALHAURE

LOCALISATION : AURIAC (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LA BESSE

Institution du dernier titre minier : 21/11/1980
Titulaire du dernier titre minier : CFM
Situation juridique du dernier titre minier : expirée le 25/11/95

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert (6)
Uranium extrait : 1046 t
Date de début d'exploitation du site : 1960
Date de fin d'exploitation du site : 1993
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : au nord, ruisseau du Pré Bos (a reçu le rejet) puis le ruisseau du Vert puis le Glanet en enfin la Dordogne, au sud le ruisseau de la Rochette

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/04/97
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 05/07/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/04/97

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : L'exploitant est resté propriétaire de 2,5 ha ; les bureaux et ateliers devaient être repris par un entrepreneur de travaux agricoles et de travaux publics.

OBSERVATIONS :

Réaménagement en 1993-1994.

ZONE MINIERE CORREZE

BOUCHERON (LE)

FE5

LOCALISATION : DAVIGNAC (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU BOUCHERON

Institution du dernier titre minier : décret du 29/07/88 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2013

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 87,6 t

Date de début d'exploitation du site : 1979

Date de fin d'exploitation du site : 1989

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : la Soudeillette (et son affluent le Jacquet) qui se jette dans la Luzège puis dans la Dordogne

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 29/09/89

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 05/07/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Le site a été cédé à un carrier qui a conservé le bassin de décantation.

OBSERVATIONS :

Réaménagement par CFM : MCO en eau mais verse vendue à un carrier ; le réaménagement sera finalisé par l'exploitant carrier.

ZONE MINIERE CORREZE

BREJADE (LA)

LOCALISATION : SAINT-AUGUSTIN (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE BEAUMONT

Institution du dernier titre minier : décret du 06/05/85
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2010

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 39 t
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : 1963
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

CHATAIGNER (LE)

LOCALISATION : LA CHAPELLE SPINASSE (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX D'ESCOUSSAC

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : 1 t

Date de début d'exploitation du site : 1961

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : la Raymonde

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : 20/11/1971

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

FE5 NW

LOCALISATION : DAVIGNAC (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU BOUCHERON

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : CIM

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 23,8 t

Date de début d'exploitation du site : antérieur à 1978

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : la Soudeillette qui se jette dans la Luzège, qui se jette dans la Dordogne

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

GALERIE DES BIROTTES

BIAUROTTE (LES)

LOCALISATION : SAINT JULIEN AU BOIS (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE LA PORTE

Institution du dernier titre minier : décret du 08/12/81 renouvelé le 30/11/87 jusqu'au 21/01/92
Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA (puis TCMF ?)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1992

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1979
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 13/01/81 : autorisation de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

JACQUET

LOCALISATION : DAVIGNAC (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU BOUCHERON

Institution du dernier titre minier : décret du 29/07/88 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2013

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 2,7 t

Date de début d'exploitation du site : 1960

Date de fin d'exploitation du site : 1963

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : Jacquet puis Soudeillette

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : pas de surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Gisement exploité par Saint Gobain.

ZONE MINIERE CORREZE

JALADYS-BAS

JALADIS(LE), JALADYS

LOCALISATION : SAINT JULIEN AU BOIS (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DES JALADYS

Institution du dernier titre minier : décret du 21/11/80

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : expirée en 1995

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 115 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1981

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : ruisseau le Clamensac

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/04/97

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 05/07/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/04/97

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Plan d'eau ; consommation humaine interdite.

OBSERVATIONS :

Exploité par la SMUC.

Réaménagement en 1982 ; le ruisseau reste détourné du plan d'eau de la Mine à Ciel Ouvert.

ZONE MINIERE CORREZE

LONGY (LE)

LOCALISATION : MILLEVACHES (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION PUY CURADE

Institution du dernier titre minier : décret du 29/08/88 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : TCMF
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2013

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 48 t
Date de début d'exploitation du site : 1976
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Longy

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 16/06/99
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 12/07/82 : Donne acte de la déclaration d'exploitation d'une MCO sur le site du Longy.

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : plus de surveillance à l'initiative de COGEMA car durée de surveillance imposée par l'arrêté préfectoral dépassée

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 16/06/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Mine à Ciel Ouvert partiellement remblayée, plan d'eau.

ZONE MINIERE CORREZE

PEUCH (LE)

LOCALISATION : EYREIN (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU PEUCH

Institution du dernier titre minier : décret du 28/06/84 pour 30 ans
Titulaire du dernier titre minier : CIM puis COGEMA (décret du 17/06/86) puis CFM (décret du 17/04/89)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1964
Date de fin d'exploitation du site : 1964
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

PORTE (LA)

LOCALISATION : SAINT JULIEN AU BOIS (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE LA PORTE

Institution du dernier titre minier : décret du 08/12/81 renouvelé le 30/11/87 jusqu'au 21/01/92
Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA (puis TCMF ?)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1992

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 29 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 01/02/2000
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau pendant 1 an selon arrêté préfectoral ; arrêt aujourd'hui à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 01/02/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Mine à Ciel Ouvert partiellement remblayée, plan d'eau.

ZONE MINIERE CORREZE

PUITS MARINIE

LEONAC

LOCALISATION : DARAZAC (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX ESCOUSSAC

Institution du dernier titre minier : 20/11/1971
Titulaire du dernier titre minier : SMUC puis CFM (1985)
Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : absence d'information
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : Le Glanet ou la Glane de Servièrè

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

SALLES (LES)

LOCALISATION : USSEL (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : CFMU

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1961

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CORREZE

VEDRENNE SUD (LA)

LOCALISATION : EGLETONS (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EXISTENCE TITRE MINIER AU NOM DE LA VEDRENNE

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : CIM

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 14 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

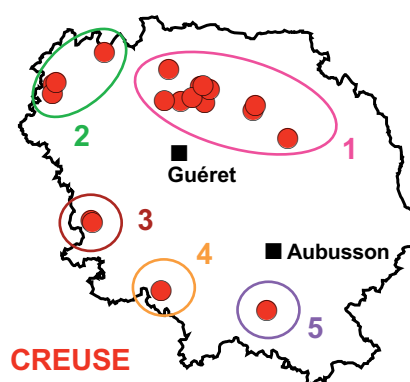
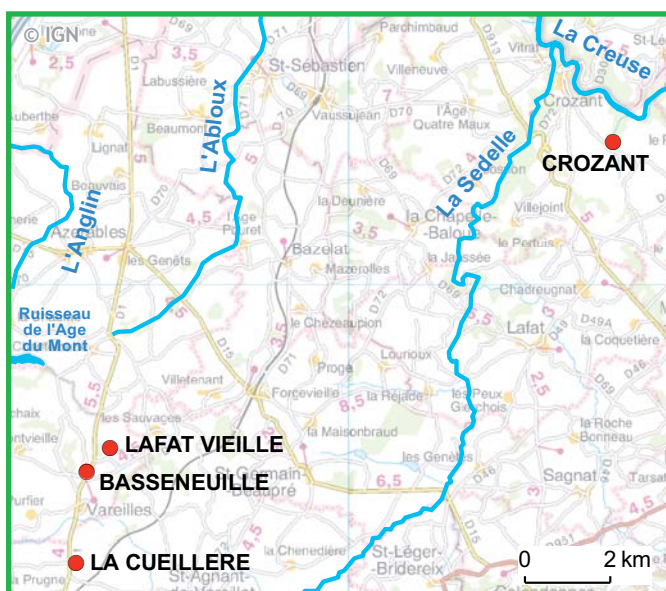
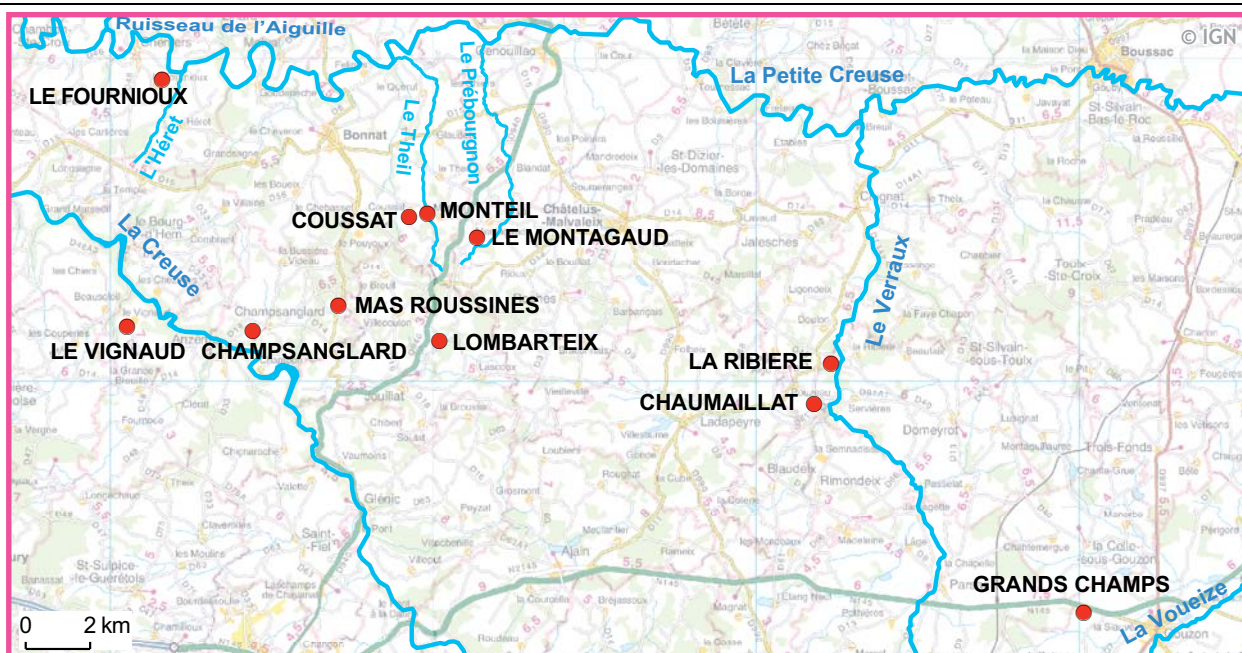
DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE DE LA CREUSE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau

ZONE MINIERE CREUSE

BASSENEUILLE

LOCALISATION : VAREILLES (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE VAREILLES (*)

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1958

Date de fin d'exploitation du site : 1963

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE CREUSE

CHAMPSANGLARD

VILLARD (LE)

LOCALISATION : CHAMPSANGLARD (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Mines à Ciel Ouvert (2)

Uranium extrait : 29,3 t

Date de début d'exploitation du site : 1956

Date de fin d'exploitation du site : 1980

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CREUSE

CHAUMAILLAT

CHAUX-MAILLAT

LOCALISATION : **CLUGNAT (23)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES RIOTS

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : SCUMRA puis TCMF puis SMJ (12/10/93) ?
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 90 t
Date de début d'exploitation du site : 1956
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/07/97 : abandon partiel
arrêté préfectoral 27/04/99 : donne acte arrêt définitif

Arrêté de type « deuxième donner acte » :

Installations Classées sur le site :

pas d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans AP du 27/04/99 qui demande inscription aux hypothèques

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Mine à Ciel Ouvert réaménagée par autoremblayage laissant une étendue d'eau.

ZONE MINIERE CREUSE

COUSSAT

LOCALISATION : BONNAT (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 205 t

Date de début d'exploitation du site : 1954

Date de fin d'exploitation du site : 1989

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 14/11/89 : délaissement de travaux

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 01/07/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre DRIRE du 14/11/89

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Clôturé et boisé.

OBSERVATIONS :

Le site appartient à l'exploitant.

ZONE MINIÈRE CREUSE

CROZANT

LOCALISATION : CROZANT (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIÉ : EX-PER DE CROZANT (*)

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : 8,5 t

Date de début d'exploitation du site : 1957

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIÉES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE CREUSE

CUEILLERE (LA)

LOCALISATION : SAINT-AGNANT-DE-VERSILLAT (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1957 puis ...

Date de fin d'exploitation du site : 1963

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CREUSE

FOURNIOUX (LE)

LOCALISATION : CHENIERS (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX FOURNIOUX

Institution du dernier titre minier : 12/11/79 pour 5 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 23/11/84

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 51 t

Date de début d'exploitation du site : 1981

Date de fin d'exploitation du site : 1983

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : ruisseau puis la Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 28/12/83 : donne acte de la déclaration d'abandon mais demande des travaux complémentaires à réaliser en 1984

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Le site appartient à la mairie.

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE CREUSE

GRANDS CHAMPS

GOUZON

LOCALISATION : **GOUZON (23)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DES GRANDS CHAMPS

Institution du dernier titre minier : 09/11/83 pour 5 ans
Titulaire du dernier titre minier : TCM
Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 09/11/88

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 201 t
Date de début d'exploitation du site : 1986
Date de fin d'exploitation du site : 1988
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 16/03/95
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 08/01/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 25/01/90 : projet de réaménagement du site

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 16/03/95

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Pêche à la mouche, future base de loisirs.

OBSERVATIONS :

Mine à Ciel Ouvert remblayée partiellement, plan d'eau.
Le site appartient à la Communauté de Communes.

ZONE MINIERE CREUSE

GRAND PEUX (LE)

LOCALISATION : CHATELUS LE MARCHEIX (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : SOREMCO

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1956

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

absence d'information

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

absence d'information

ZONE MINIERE CREUSE

HYVERNERESSE

BROUSSE (LA)

LOCALISATION : **CROZE (23)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION D'HYVERNERESSE

Institution du dernier titre minier : 04/08/82 pour 20 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : expirée le 04/08/02

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 484 t

Date de début d'exploitation du site : 1970

Date de fin d'exploitation du site : 1986

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : la Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 15/12/89 : délaissement de travaux

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre DRIRE du 15/12/89

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eaux jusqu'au 15/08/02 ; arrêt depuis à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CREUSE

LAFAT VIEILLE

LOCALISATION : VAREILLES (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE VAREILLES

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : CFMU

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : 17 t

Date de début d'exploitation du site : 1957

Date de fin d'exploitation du site : 1965

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CREUSE

LOMBARTEIX

LOCALISATION : JOUILLAT (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 14,4 t

Date de début d'exploitation du site : 1958

Date de fin d'exploitation du site : 1969

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : si rejet, la Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Possibilité d'eau dans la mine à Ciel Ouvert.

ZONE MINIERE CREUSE

MAS ROUSSINE

ROUSSINE, MAS (LE), LES DAUGES, TIRRELANGUE

LOCALISATION : **CHAMPSANGLARD (23)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Mines à Ciel Ouvert (2)

Uranium extrait : 30,9 t

Date de début d'exploitation du site : 1968

Date de fin d'exploitation du site : 1982

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Mine à Ciel Ouvert en eau ; pêcheurs.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CREUSE

MONTAGAUD (LE)

LOCALISATION : **ROCHES (23)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 87 t

Date de début d'exploitation du site : 1957

Date de fin d'exploitation du site : 1967

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : si rejet, ruisseau le Prébourgnon puis Petite Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Il y a eu un projet de lixiviation en tas qui n'a jamais abouti.

ZONE MINIERE CREUSE

MONTEIL

LOCALISATION : BONNAT (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : compris dans Coussat

Date de début d'exploitation du site : 1987^(*)

Date de fin d'exploitation du site : 1988^(*)

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : si rejet, ruisseau du Theil puis la Petite Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Rebouché et remis en culture par le propriétaire.

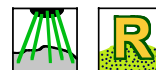
OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE CREUSE

RIBIERE (LA)

LOCALISATION : DOMEYROT + LADAPEYRE (23)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES RIOTS

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : TCMF puis SMJ (12/10/93)

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 149 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1984

Traitement du minerai sur le site : lixiviation statique en stalles avec fixation de l'uranium sur résines

Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,19 Mt issue du traitement statique

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : si rejet, se jette tout de suite dans le Verraux puis la Petite Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/07/97 : donne acte de la déclaration d'arrêt définitif des travaux

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

arrêté préfectoral du 06/07/04 : le stockage est ICPE 167 b

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 06/04/99 : suppression des contrôles

arrêté préfectoral du 13/01/00 : modification parcellaire

arrêté préfectoral du 06/07/04 : prescrit un suivi du site et le classement ICPE

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêté préfectoral du 06/07/04 : air et eaux (3 ans)

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans un arrêté modificatif du 13/01/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Le stockage de résidus est dans la Mine à Ciel Ouvert.

ZONE MINIERE CREUSE

SALAMANIERE

LOCALISATION : SAINT-MARTIN-CHATEAU (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE NEUVIALLE

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : 0 t

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CREUSE

VIGNAUD (LE)

LOCALISATION : ANZEME (23)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MONTILLOUX (*)

Institution du dernier titre minier : décret du 19/05/83 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2008

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : 43,7 t

Date de début d'exploitation du site : 1957

Date de fin d'exploitation du site : 1962

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : si rejet, la Creuse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE CREUSE

VILLEPIGUE

VILLEPIQUE

LOCALISATION : CHATELUS LE MARCHEIX (19)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : SOREMCO

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée et Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1956

Date de fin d'exploitation du site : 1961

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

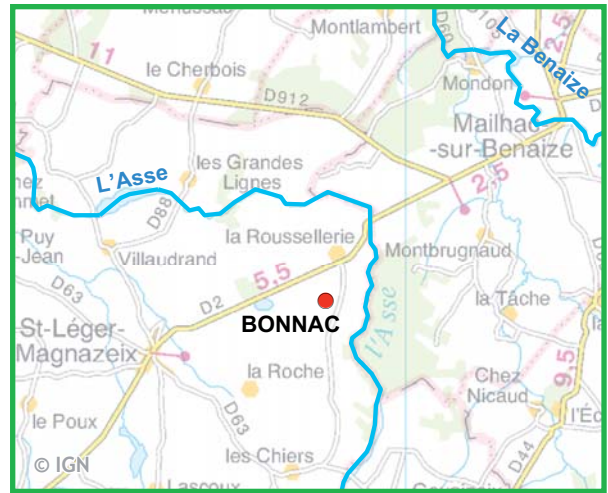
UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

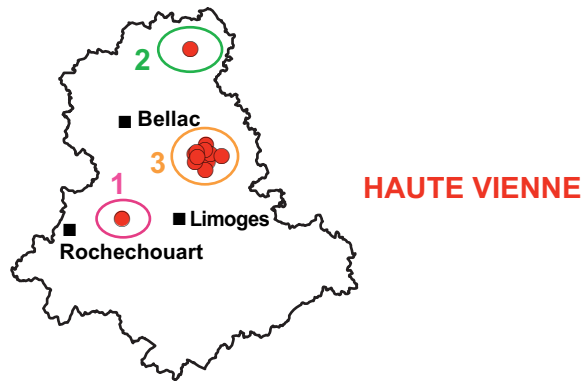
ZONE MINIERE DE LA CROUZILLE



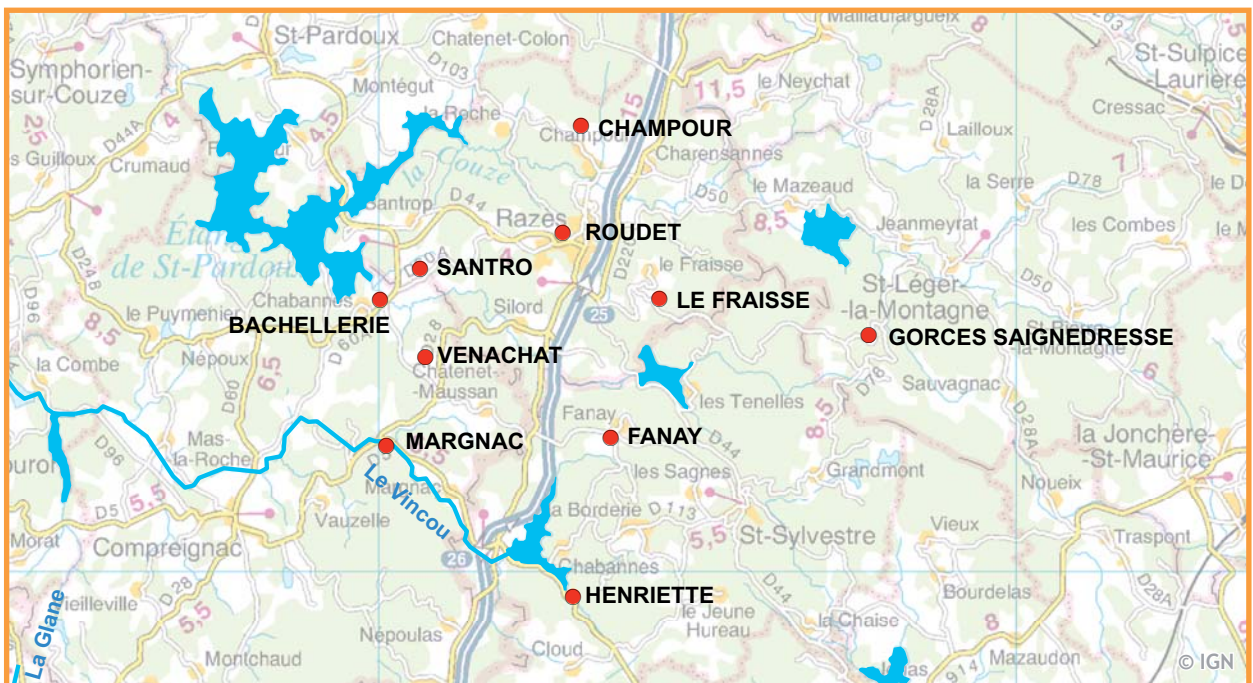
1



2

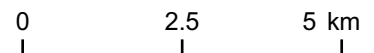


3



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZOOM ACTUALITE

Opération de curage des boues du lac de Saint-Pardoux (Limousin)

Le lac de Saint-Pardoux est un plan d'eau de 330 hectares, à vocation touristique, créé en 1978 par construction d'un barrage en travers du ruisseau la Couze ; il appartient au Conseil Général de la Haute-Vienne.

Son alimentation est assurée par deux ruisseaux principaux : la Couze et le Ritord qui traversent la concession minière uranifère de Saint-Sylvestre, dont l'exploitation a commencé 30 ans avant la mise en eau du lac.

Lors de la vidange décennale de 1998, une première campagne de prélèvement de sédiments a été réalisée ; les résultats ayant mis en évidence des teneurs en uranium 238 supérieure à 3700 Bq d'uranium par kg de matière sèche, une membrane géotextile surmontée d'une couche d'environ 20 cm de sable (2400 m³ sur une surface de 1 ha) a été mise en place pour recouvrir une partie des sédiments radiologiquement marqués sur l'anse de Chabannes.

Par ailleurs, l'arrêté préfectoral 2001-170 (modifié 2003-2552) relatif à la surveillance et au contrôle des eaux et sédiments du lac de Saint-Pardoux a précisé que pour tout sédiment dont la teneur dépasse 3700 Bq/kg, la société AREVA NC apporte une assistance technique et financière lors de la vidange de la retenue.

En septembre 2006, le Conseil Général de la Haute-Vienne a décidé d'anticiper la vidange décennale, et délégué la maîtrise d'ouvrage à la société AREVA NC ; un comité technique et scientifique a été mis en place.

En parallèle, la société AREVA NC a été autorisée par arrêté préfectoral 2006-1566 à exploiter une installation de stockage de boues et sédiments radiologiquement marqués sur l'ancienne mine à ciel ouvert de Bellezanne, afin de pouvoir récupérer et stocker les boues extraites du lac.

L'opération de vidange et de curage s'est déroulée de septembre à décembre 2006.

Afin de déterminer les zones à curer de nombreux prélèvements de sédiments ont été réalisés par le laboratoire Pearl ; la première campagne de prélèvements a débuté en novembre 2005 et a donné des valeurs pour la plupart inférieures à 1 500 Bq/kg, à l'exception de l'anse de Chabannes qui dépassait 3700 Bq/kg.

L'opération de curage des sédiments sur les zones ainsi définies a été réalisée de façon classique, à la pelle mécanique. Le volume total de sédiments évacués vers la mine à ciel ouvert de Bellezane a été d'environ 10 000 m³.

ZONE MINIERE CROUZILLE

BACHELLERIE

LOCALISATION : **COMPREIGNAC (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 59 t
Date de début d'exploitation du site : 1976
Date de fin d'exploitation du site : 1976
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/09/94 : abandon partiel
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/04/98 : arrêt de la surveillance

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

22/03/76 : déclaration d'ouverture des travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à AREVA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/09/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

BONNAC

LOCALISATION : BONNAC LA COTE (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-CONCESSION DE LAVAUD

Institution du dernier titre minier : décret du 30/01/81 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2006

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : 0 t (*)

Date de début d'exploitation du site : 1979

Date de fin d'exploitation du site : 1980

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : affluent de la Mazelle

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 01/07/94 : délaissement des travaux

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 16/04/98 : arrêt de la surveillance

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

26/04/78 : déclaration d'ouverture de travaux

arrêté préfectoral du 23/04/79 : autorisation de rejet

arrêté préfectoral du 08/03/91 : autorisation de rejet

arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE CROUZILLE

CHAMPOUR

LOCALISATION : RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 70 t
Date de début d'exploitation du site : 1985
Date de fin d'exploitation du site : 1986
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Couze si rejet

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 09/01/98
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 14/06/85 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 09/01/98

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

DOGNON (LE)

LOCALISATION : Sainte Marie de Vaux (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : Ex-PEX DE COGNAC LA FORET

Institution du dernier titre minier : Arrêté du 25/10/79

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 6,713 t

Date de début d'exploitation du site : 1981

Date de fin d'exploitation du site : 1981

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : la Vienne

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 05/01/82 : donne acte de l'abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 28/11/80 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux

arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Remise en végétation ou en culture à la charge de chaque propriétaire.

OBSERVATIONS :

Excavation totalement remblayée.

AREVA n'est plus propriétaire des terrains.

ZONE MINIERE CROUZILLE

FANAY

SAGNES (LES), AUGERES, TENELLES, SAINT SYLVESTRE, BORDERIE (LA), SILORD, GOUILLET, BETOULLE (LA), VIEILLES SAGNES (LES), GRAMMONT, GOUTTE (LA), POINT J, SOUMAGNE (LA), PUY GARNOUX



LOCALISATION : SAINT SYLVESTRE +RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains (11 quartiers) + Mine à Ciel Ouvert (4)
Uranium extrait : 4542 t
Date de début d'exploitation du site : 1951
Date de fin d'exploitation du site : 1992
Traitement du minerai sur le site : lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : oui à la station de traitement des eaux d'Augères + rejets de la Borderie dans le Ritord
Cours d'eau récepteur : le Ritord

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 04/09/98
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

17/06/64 : déclaration de travaux (Fanay)
10/07/79 : déclaration de travaux (Augères)
arrêté préfectoral du 16/02/81 : autorisation de rejet dans le Ritord
26/03/82 : déclaration de travaux (La Soumagne)
arrêté préfectoral du 05/08/82 : autorisation de travaux (La Soumagne)
arrêté préfectoral du 25/04/84 : autorisation de construction d'une canalisation de rejet dans le Ritord
arrêté préfectoral du 11/12/00 : demande de surveillance complémentaire (étude, analyses des eaux et des sédiments)
arrêté préfectoral du 13/06/01 : demande de surveillance complémentaire (Couze / Ritord / Saint-Pardoux)
arrêté préfectoral du 31/12/03 : surveillance des curages des lacs de Saint Pardoux et de la Crouzille
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA
arrêté préfectoral du 08/08/06 : renforcement des prescriptions des rejets et mise en place d'un 4ème bassin de décantation à la station de traitement des eaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONSTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 04/09/98

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Stockage de fûts vides écrasés ayant contenu de l'Uranothorianite dans la Mine à Ciel Ouvert B.
Les boues de la station de traitement des eaux vont sur le Site Industriel de Bessines.

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

ZONE MINIERE CROUZILLE

FRAISSE (LE)

LOCALISATION : RAZES (87)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (3)
Uranium extrait : 1069 t
Date de début d'exploitation du site : 1965
Date de fin d'exploitation du site : 1990
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : oui sur site
Cours d'eau récepteur : sous-affluent de la Couze

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 20/12/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

29/10/65 : déclaration d'ouverture de travaux de recherche par puits et galeries
30/03/73 : déclaration d'ouverture de travaux en découverte
arrêté préfectoral du 19/06/02 : autorisant le rejet d'eau
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA
arrêté préfectoral du 12/12/05 : prescrivant des tierces expertises du bilan de fonctionnement et la mise en sécurité de la MCO X1

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (5 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 20/12/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Les bâtiments du carreau et certaines parcelles voisines ont été vendus et sont utilisés par une entreprise de sondages (COREIS).

OBSERVATIONS :

Les boues de la station de traitement des eaux vont sur le Site Industriel de Bessines.
La MCO B et la MCO X1 sont en eau.

ZONE MINIERE CROUZILLE

GORCES SAIGNEDRESSE

LOCALISATION : SAINT LEGER LA MONTAGNE (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 437 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1991
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : La Couze en aval de l'étang du Mazeaud

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/02/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

17/08/77 : déclaration d'ouverture des travaux
19/09/80 : autorisation de rejet dans la Couze
arrêté préfectoral du 07/12/99 : complémentaire (dérivation des eaux d'exhaure, étude, surveillance des eaux)
arrêté préfectoral du 13/06/01 : complémentaire (Couze / Ritord / Saint-Pardoux)
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/02/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Sur l'ancien carreau : les anciens bâtiments mis à disposition de la mairie.

Sur la verse des Gorces : activités de ball-trap (1 manifestation par an).

OBSERVATIONS :

Proximité d'un site protégé.

Site en amont de la réserve d'eau de la Ville de Limoges : dérivation, en 2001, du ruisseau qui reçoit les rejets, vers l'aval de la réserve.

ZONE MINIERE CROUZILLE

HENRIETTE

CROUZILLE, PRE CANTIANT

LOCALISATION : **SAINT SYLVESTRE (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 186 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : l'Henriette

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : Dossier à faire
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

1949 et 1978 : Déclarations d'intention d'engagements de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : en attente de l'arrêté préfectoral

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Dossier en cours d'étude par la DRIRE.

ZONE MINIERE CROUZILLE

MARGNAC

CIBLE LIMOUSINE, PENY, MASSAUVAS, MARGNAC PENY, LA VAUZELLE, CHATENET-MAUSSAN, DAUMART



LOCALISATION : **COMPREIGNAC (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier, Tranchée, Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (11)
Uranium extrait : 9454 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1995
Traitement du minerai sur le site : lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : non mais il y a une station de traitement
Cours d'eau récepteur : le Vincou

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 12/11/93 (Chatenet Carreau) ; arrêté préfectoral du 10/08/01

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 06/11/86 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel (La Vauzelle 127)
arrêté préfectoral du 12/11/93 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel de Chatenet-Maussan
arrêté préfectoral du 31/03/95 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel de Peny "verse à stériles"

Installations Classées sur le site :

stockage de déchets industriels divers des exploitations, de matériaux de démolition provenant des Installations Classées de la rubrique 322 - 2

Autres actes administratifs pertinents :

04/05/63 : lettre DRIRE informant l'Ingénieur des Mines de l'ouverture de la MCO Margnac2
arrêté préfectoral du 16/05/72 : autorisant la déviation du Vincou
28/11/73 : déclaration d'ouverture de travaux (Peny 138, 140 et 141)
28/02/74 : déclaration d'ouverture de travaux (Massauvas)
25/10/74 : déclaration d'ouverture de travaux (Margnac 1)
10/07/79 : déclaration d'ouverture de travaux (Margnac 334)
arrêté préfectoral du 16/02/81 : autorisant le rejet des eaux d'exhaure des mines de Margnac dans le Vincou
arrêté préfectoral du 21/11/85 : demande et autorisation creusement d'une tranchée de recherche (Daumart)
arrêté préfectoral du 14/01/86 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux (La Vauzelle 127 et 130, Peny 348)
arrêté préfectoral du 26/12/86 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux (Margnac 5)
arrêté préfectoral du 19/02/1987 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux (Châtenet-Maussan)
arrêté préfectoral du 25/10/89 autorisant l'exploitation des stériles par la Société J. Lefebvre (valable 10 ans)
avril 90 : accord sur projet de travaux de recherche par creusement de galeries (Pény)
arrêté préfectoral du 24/12/91 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux souterrains (La Vauzelle)

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

Autres actes administratifs pertinents (suite) :

arrêté préfectoral du 24/12/91 : surveillance (La Vauzelle)
arrêté préfectoral du 16/06/93 : mise en demeure de réaménagement (Margnac2)
arrêté préfectoral du 31/03/95 : surveillance (verse à stériles Pény)
arrêté préfectoral du 06/11/95 : réaménagement (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 29/01/96 : autorisant, à titre de régularisation, de stocker des Déchets Industriels Banals (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 29/01/96 : prescrivant la présentation d'un projet de réaménagement (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 29/01/96 : surveillance (MAR2 STO)
arrêté préfectoral du 11/03/99 : arrêt surveillance (Pény verse à stériles)
arrêté préfectoral du 10/08/01 : déclaration d'abandon partiel (site)
arrêté préfectoral du 10/08/01 : servitudes (site)
arrêté préfectoral du 10/08/01 : surveillance (site)
arrêté préfectoral du 06/11/01 : arrêt surveillance (Margnac2)
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (3 ans) selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 10/08/01 et dans l'arrêté préfectoral du 31/03/95 (Pény) ainsi que dans l'arrêté préfectoral du 12/11/93 (Chatenet Carreau)

UTILISATION ACTUELLE DU SITE :

Cible Limousine : verse aménagée en stands de tirs, activité privée à l'abandon.

PENY 141 : stockage de fûts d'uranates écrasés vides ayant contenu de l'uranate en provenance de la Société COMURHEX à Malvési (Aude).

Margnac 2 : Déchets Industriels Banals + fûts écrasés.

Chatenet Maussan B : anciens bâtiments mis à la disposition de la mairie de Compregnac.

OBSERVATIONS :

Dérivation du Vincou.

ZONE MINIERE CROUZILLE

ROUDET

LOCALISATION : RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1993
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 13/01/94 : abandon partiel
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/04/98

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

Vente à la commune de Razès en juin 1995 (08/06/95 pour Razès, 27/06/95 pour COGEMA)
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 13/01/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Vendu en l'état à la Mairie de Razès qui a modifié une grande partie de l'état de surface ; 2 bâtiments annexes du centre administratif de Razès ont été édifiés sur le site.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

SANTRO

SANTROT, SANTROP

LOCALISATION : **RAZES (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 26 t
Date de début d'exploitation du site : 1983
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : Le Ritord

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 19/10/94 : abandon partiel du site
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 14/04/98

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 21/09/83 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 19/10/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE CROUZILLE

VENACHAT

LOCALISATION : COMPREIGNAC (87)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE SAINT SYLVESTRE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de reconnaissance par Petit Chantier puis Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 748 t

Date de début d'exploitation du site : 1955

Date de fin d'exploitation du site : 1995

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non mais il y a une station de traitement

Cours d'eau récepteur : le Ritord

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 10/08/01

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

Déclaration de CEA à Ingénieur des Mines en 1959 : "déclaration d'engagement de travaux de reconnaissance par creusement"
arrêté préfectoral du 06/02/81 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
courrier du 25/04/85 : autorisant l'ouverture de travaux de recherche par tranchée
arrêté préfectoral du 11/12/00 : complémentaire (étude, analyses des eaux et des sédiments)
arrêté préfectoral du 13/06/01 : complémentaire (Couze / Ritord / Saint-Pardoux)
arrêté préfectoral du 31/12/03 : surveillance des curages des lacs de Saint Pardoux et de la Crouzille
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau (3 ans) selon arrêté préfectoral

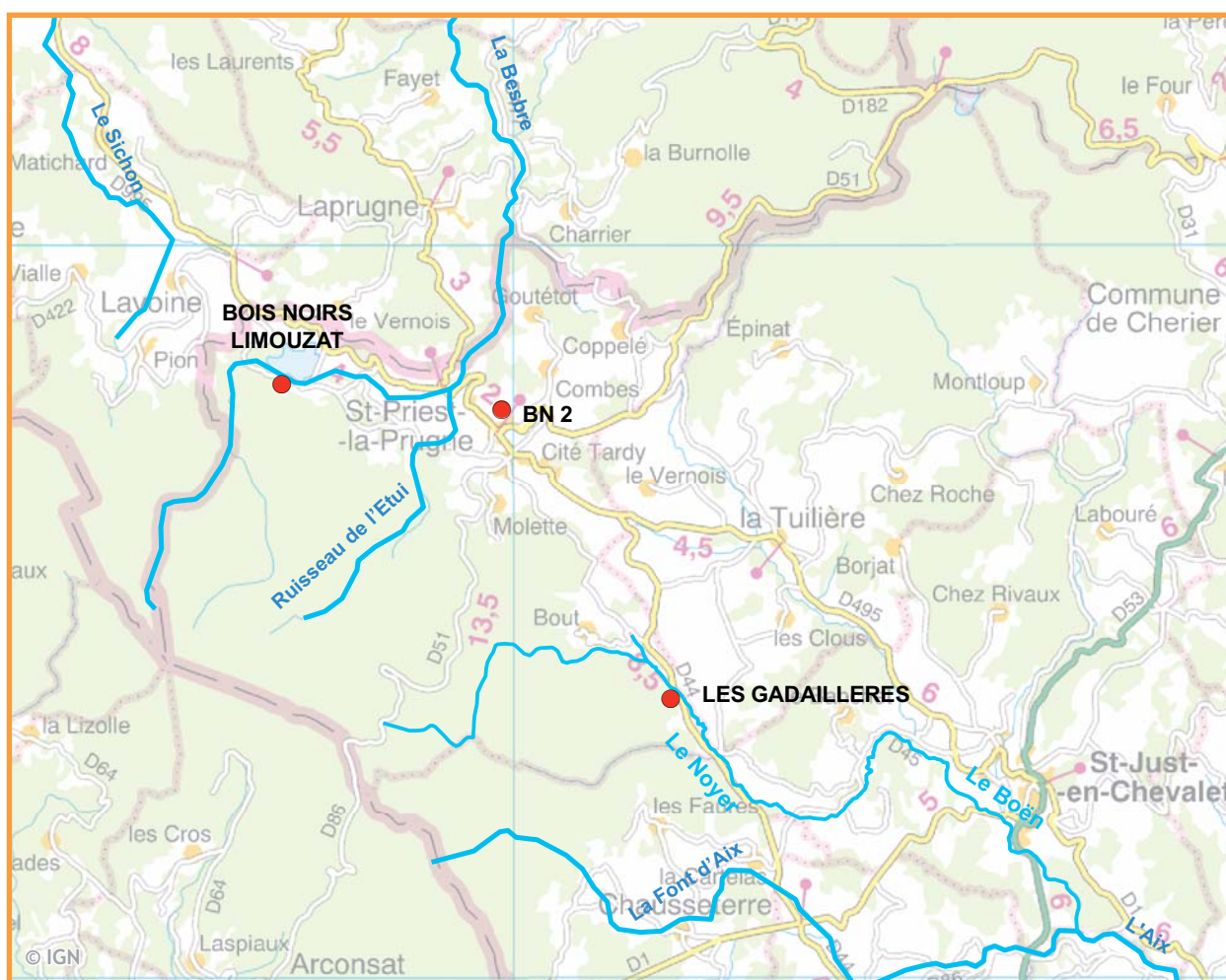
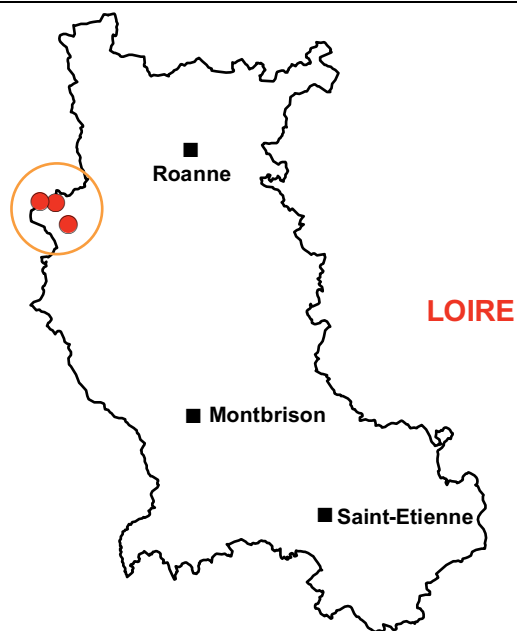
CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 10/08/01

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Site mis à disposition du SDIS 87 : quelques jours par an, le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute Vienne s'entraîne à la conduite tout-terrain sur les parcelles au nord de la MCO.

OBSERVATIONS :

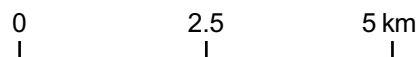
Mine à Ciel Ouvert en eau.

ZONE MINIERE DU FOREZ



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZOOM ACTUALITE

Site de Bois-Noirs Limouzat : Démolition de l'usine de Saint-Priest-La-Prugne (Loire - 42)

En juillet 1980, l'usine SIMO (Société Industrielle des Minerais de l'Ouest) cessait son activité et des travaux de démantèlement des installations ont été effectués de septembre 1980 à mars 1981. La décontamination des bâtiments et des installations avait été réalisée selon les critères en vigueur à l'époque. En 1988, après un premier contrôle de l'état radiologique du site, les terrains ont été cédés à la commune en vue d'une réutilisation. Aucune reconversion n'ayant été engagée, les bâtiments laissés en place se sont progressivement dégradés. Ainsi, à partir de 2001, une nouvelle phase de travaux a été envisagée consistant en la démolition totale des bâtiments restants en vue d'une réhabilitation du site et d'une utilisation industrielle ultérieure par la commune.

Après réalisation d'un nouvel état radiologique du site, les travaux de démolition des bâtiments ont été réalisés du 4 avril au 14 avril 2006 après des travaux de désamiantage préalables. Les gravats (environ 25 000 m³ de bétons, ferrailles, terres) ont été transportés et mis en stockage dans une zone délimitée de l'ancienne mine à ciel ouvert. Cette zone comprend également près de 10 500 m³ de stériles miniers provenant de cinq secteurs proches du site minier.

Par ailleurs, environ 250 m³ de résidus de traitement retrouvés sur le site ont été déversés dans le grand bassin dans lequel sont déjà stockés près de 1,3 millions de tonnes de résidus.

Les travaux ont été réalisés conformément aux dispositions de l'arrêté préfectoral du 4 août 2005. En particulier, le site a été arrosé afin d'éviter la dispersion des poussières. Les personnels chargés des travaux ont été munis d'appareils de contrôle ou de masque (filtre poussières) lorsque cela était nécessaire. Le suivi des travaux et la surveillance du chantier ont été confiés au laboratoire ALGADE, assisté du coordonnateur de sécurité NORISKO.

Les visites d'inspection des services de la DRIRE et de l'inspection du travail, assistés de l'Autorité de Sûreté Nucléaire, ont permis de suivre le déroulement de ces travaux qui ont fait l'objet d'un rapport présenté devant la CLIS du site.

L'étude des transferts d'eau et des radionucléides, prévue par l'arrêté préfectoral et confiée à l'Ecole Nationale Supérieure des Mines de Paris, a été remise à la DRIRE fin août 2006. Elle a été réalisée à partir :

- des archives de la mine tenues de l'exploitation à la fermeture,
- des 30 000 mesures effectuées par AREVA NC depuis la fermeture (plus particulièrement rivière La Besbre et grand bassin),
- d'analyses récentes.

La restitution finale de l'étude et des préconisations a également fait l'objet d'une réunion de la CLIS au cours de laquelle un point a été fait sur l'achèvement des travaux de démolition et sur l'avancement de l'inventaire des stériles miniers.

ZONE MINIERE FOREZ

BN 2

SAINT PRIEST

LOCALISATION : **SAINT PRIEST LA PRUGNE (42)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES BOIS NOIRS

Institution du dernier titre minier : décret du 11/09/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Recherche par Petit Chantier + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 16 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1978
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 17/07/81 : confirme que la réalisation des travaux est conforme aux prescriptions contenues dans le dossier d'abandon du 13 Juillet 1979 et dans la lettre du 27/09/79

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 13/07/79

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Remblayage intégral achevé en juillet 1979.

ZONE MINIERE FOREZ

BOIS NOIRS LIMOUZAT

FOREZ (LE), BN 6, BN 5, ANCIENNE MINE, LIMOUZAT, BN3

LOCALISATION : SAINT PRIEST LA PRUGNE (42)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES BOIS NOIRS

Institution du dernier titre minier : décret du 11/09/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 6919 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique
Stockage de résidus de traitement sur le site : 1,3 Mt issue du traitement dynamique et fraction cyclonée utilisée en remblayage des Travaux Miniers Souterrains
Traitement actuel des eaux : oui
Cours d'eau récepteur : La Besbre

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 20/10/80 : abandon partiel
Lettre DRIRE du 31/01/83 : donne acte bonne exécution des travaux
Lettre DRIRE du 27/11/85 : donne acte bonne exécution des travaux
arrêté préfectoral du 03/12/87 : dispositions complémentaires
arrêté préfectoral du 25/05/90 : surveillance

Arrêté de type « deuxième donner acte » : 03/12/1987

Installations Classées sur le site :

le stockage de résidus est considéré comme une dépendance légale de la mine ; le stockage des produits de démolitions de l'usine doit être classé 167b

Autres actes administratifs pertinents :

lettre sous préfecture de Roanne 19/08/80 : la Société SIMO devra se conformer à la législation et à la réglementation relative aux ICPE en vue de la remise en état du site
lettre DRIRE du 21/09/82 : remise en état du site SIMO conforme à déclaration d'abandon ; usine à démanteler
lettre DRIRE du 31/01/83 : donne acte bonne exécution travaux d'abandon
lettre DRIRE du 27/11/85 : donne acte bonne exécution travaux de démolition
arrêté préfectoral du 30/09/04 : création d'une CLIS
arrêté préfectoral du 04/08/05 : conditions de démolition de l'usine
arrêté préfectoral du 04/08/05 : autorisation de stockage des produits de démolitions de l'usine

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non sauf pour l'usine

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Présence d'une digue ; les résidus sont sous eau

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

ZONE MINIERE FOREZ

GADAILLERES (LES)

BN 10 LAGADAILLERE

LOCALISATION : SAINT PRIEST LA PRUGNE (42)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DES BOIS NOIRS

Institution du dernier titre minier : décret du 11/09/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 6 t
Date de début d'exploitation du site : 1957
Date de fin d'exploitation du site : 1960
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Vaux puis la Loire

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 17/07/81 : donne acte de la déclaration de délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

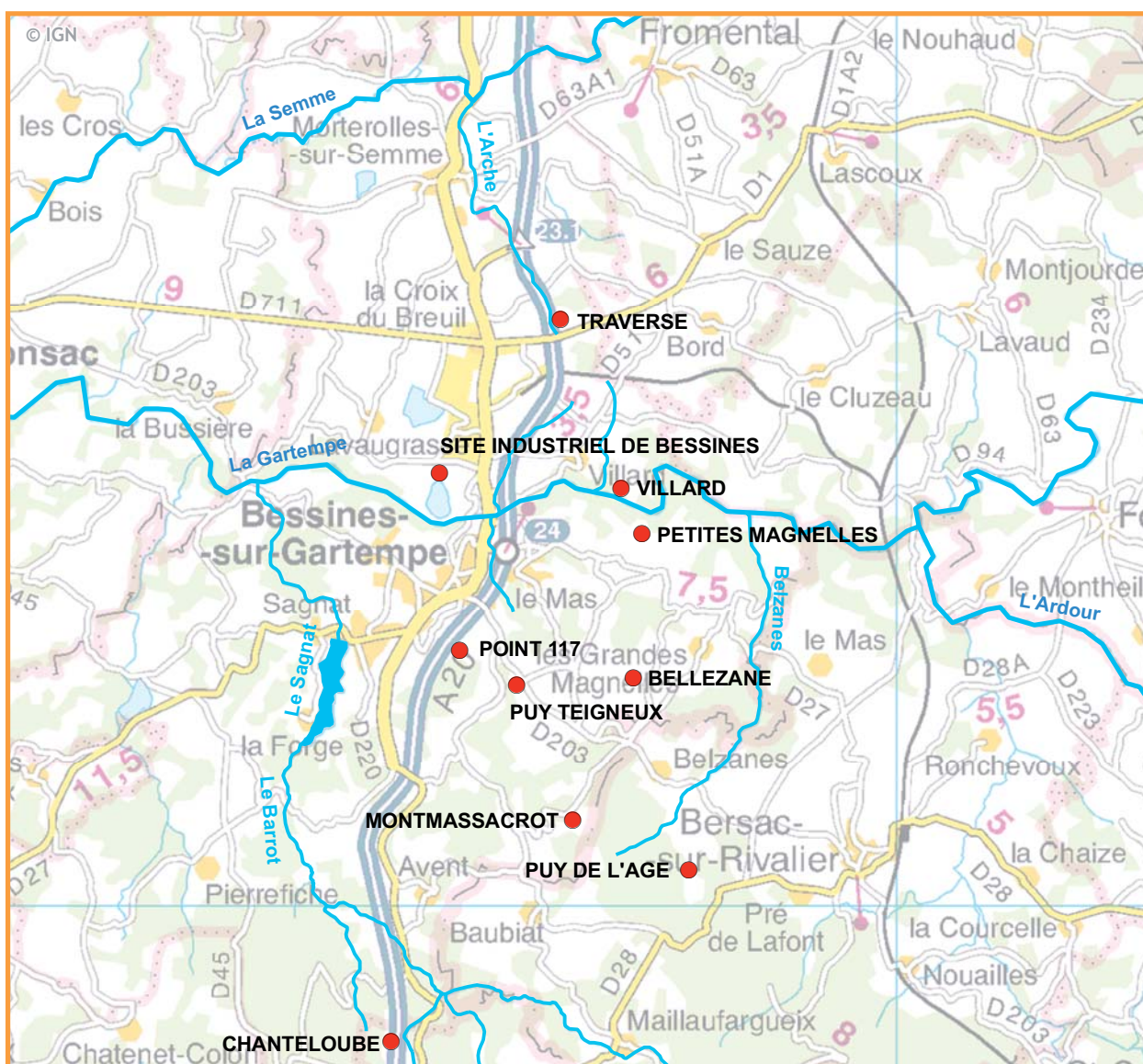
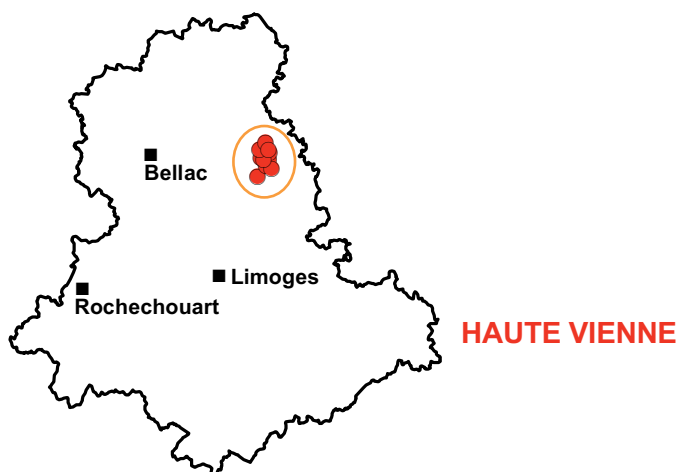
CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

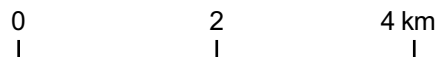
Travaux de réaménagement en 1979.

ZONE MINIÈRE DE LA GARTEMPE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE GARTEMPE

BELLEZANE

BELZANE

LOCALISATION : BESSINES + BERSAC SUR RIVALLIER (87)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (6)
Uranium extrait : 4053 t
Date de début d'exploitation du site : 1975
Date de fin d'exploitation du site : 1992
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : 1,5 Mt issue de traitement dynamique ; remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : oui sur site
Cours d'eau récepteur : ruisseau des (Petites) Magnelles puis la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 17/01/97 (TMS+ 3 MCO)
arrêté préfectoral du 3/04/97 (MCO 105/68)
arrêté préfectoral du 29/01/96 (MCO 201)

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 06/11/01 (MCO 201)

Installations Classées sur le site :

MCO 201 : stockage de déchets industriels divers des exploitations, de matériaux de démolition provenant des Installations Classées à la rubrique 322- 2 ;

MCO 68 et 105 : stockage de résidus classement classé aux rubriques 1711 3a (ex 385 q, II 3a) et 167 b

Autres actes administratifs pertinents :

11/12/74 : déclaration d'ouverture de travaux souterrains

15/06/76 : déclaration d'ouverture de travaux à ciel ouvert

arrêté préfectoral du 19/06/78 : autorisant le rejet des eaux d'exhaure dans le ruisseau des Magnelles

arrêté préfectoral du 15/06/81 : autorisant le rejet des eaux d'exhaure de la mine de Bellezane

arrêté préfectoral du 14/03/83 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux à ciel ouvert (Bellezane 201)

arrêté préfectoral du 21/03/84 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux à ciel ouvert (sur indices 105, 68, D122 et 124)

arrêté préfectoral du 14/04/83 : donnant acte de l'ouverture de travaux d'extension (Bellezane 201) (demande d'ouverture de travaux du 16/11/82) et traitement des eaux (Art. 3 + 4 surveillance environnement)

arrêté préfectoral du 22/11/84 : modifiant l'arrêté du 15/06/1981 sur la qualité des eaux pour rejet dans ruisseau des Magnelles

arrêté préfectoral du 17/11/88 : autorisant le stockage des résidus issus du traitement de minerai d'uranium de l'usine SIMO de Bessines dans la mine à ciel ouvert 68-105

arrêté préfectoral du 16/06/93 : mise en demeure de régularisation (+ dossier réaménagement à produire) (mine à ciel ouvert 201)

arrêté préfectoral du 06/11/95 : relatif au réaménagement du site de stockage de Bellezane 201 (annulé)

Lettre DRIRE 27/11/1995 : demande un "dossier d'arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières"

arrêté préfectoral du 29/01/96 : annulant et remplaçant l'arrêté préfectoral du 06/11/1995 réaménagement et donnant acte arrêt définitif des travaux MCO 201

arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

arrêté préfectoral du 04/05/06 : portant constitution de la CLIS

arrêté préfectoral du 15/08/06 : autorisant AREVA à exploiter un site de stockage de boues et de sédiments radiologiquement marqués sur l'ancienne MCO

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air + bioindicateurs sauf MCO 201 (arrêt suivi suite à l'arrêté de 2ème donner acte)

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 17/01/97 et l'arrêté préfectoral du 03/04/97

UTILISATION ACTUELLE DU SITE :

Déchets Industriels Banals dans la Mine à Ciel Ouvert 201.

Sur le site, sont présents 2 propriétaires extérieurs à l'activité d'AREVA :

- l'entreprise MISTR1 qui possède, à l'intérieur d'un périmètre grillagé, les anciens bureaux des Travaux Miniers Souterrains de Bellezane.

- M. Gilles Le Bour qui a racheté l'atelier de l'ancien carreau de la Mine à Ciel Ouvert avec son entreposage de carburant et un transformateur. M. Le Bour est décédé ; les lieux ont été rachetés par la SCI GIROBI (KODECA) en 2003.

- l'entreprise BARRIAU a abandonné 2 "trémies" sur l'ancienne verse 105SE.

OBSERVATIONS :

Les résidus sont dans la Mine à Ciel Ouvert 105/68.

ZONE MINIERE GARTEMPE

CHANTELOUBE

LOCALISATION : BESSINES + RAZES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert (3) + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 326 t
Date de début d'exploitation du site : 1964
Date de fin d'exploitation du site : 1979
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau, étang de Sagnat puis la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 12/08/94 : donnant acte de la déclaration d'abandon partiel
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/04/98

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

courrier CEA du 12/12/75 : déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 12/08/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : L'ancien carreau MCO correspond à l'aire de repos de RN20 (présence d'un dosimètre).

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert Centre est en eau.

ZONE MINIERE GARTEMPE

MONTMASSACROT

LOCALISATION : **BESSINES (87)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 138 t
Date de début d'exploitation du site : 1976
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,7 Mt issue de traitement dynamique
Traitement actuel des eaux : oui à la station de traitement de Bellezane
Cours d'eau récepteur : ruisseau des (Petites) Magnelles puis la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : en attente
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

stockage de résidus classé aux rubriques 1711 3a (ex 385 q. II 3a) et 167 b

Autres actes administratifs pertinents :

09/09/77 : déclaration d'ouverture de mine à ciel ouvert
arrêté préfectoral du 19/11/86 : autorisant l'établissement et l'exploitation d'un stockage de résidus issus du traitement de minerai d'uranium de l'usine de Bessines + surveillance
arrêté préfectoral du 10/02/95 : demandant des compléments d'informations et d'études sur le réaménagement du site de stockage
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau selon l'arrêté d'exploitation

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui en attente de l'arrêté préfectoral

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

En attente d'un arrêté préfectoral.

ZONE MINIERE GARTEMPE

PETITES MAGNELLES

LOCALISATION : BESSINES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert (3)
Uranium extrait : 83 t
Date de début d'exploitation du site : 1991
Date de fin d'exploitation du site : 1992
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 07/02/95 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 19/02/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 03/12/90 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 07/02/95

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Quelques terrains vendus à la commune pour sentier touristique.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE GARTEMPE

POINT 117

PIERRE BELLE

LOCALISATION : **BESSINES (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 285 t
Date de début d'exploitation du site : 1969
Date de fin d'exploitation du site : 1994
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 15/05/96

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 20/07/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

21/01/69 : déclaration d'ouverture de travaux à ciel ouvert

09/07/92 : déclaration d'ouverture de travaux souterrains

16/04/93 : autorisation d'ouverture des travaux miniers souterrains

arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 15/05/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Projet de cession de la partie du site SICTOM de Bessines ; stockage inerte.

OBSERVATIONS :

Pierre Belle fait partie de ce site.

ZONE MINIERE GARTEMPE

PUY DE L'AGE

LOCALISATION : BERSAC SUR RIVALLIER (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert (2) + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 421 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1993
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique des travaux miniers souterrains 87 t
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau de Bellezane puis la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 08/02/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 17/05/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 17/07/61 : autorisation de rejet
arrêté préfectoral du 17/04/91 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 08/02/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Le plan d'eau et une partie des terrains sont mis à disposition de l'association "Le Martin Pêcheur" (promotion de la pêche à la mouche).

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE GARTEMPE

PUY TEIGNEUX

LOCALISATION : BESSINES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 85 t
Date de début d'exploitation du site : 1990
Date de fin d'exploitation du site : 1991
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Mas puis la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 20/12/96 : donner acte à la COGEMA, Division Minière de la Crouzille, de sa déclaration d'arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières
arrêté préfectoral du 17/06/02 modifiant les dispositions de l'arrêté préfectoral du 20 décembre 1996
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 17/08/89 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
lettre 13/06/95 : avis favorable au projet de réaménagement
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau (1 an) selon arrêté préfectoral du 17/06/02

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 20/12/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

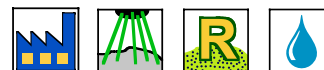
OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE GARTEMPE

SITE INDUSTRIEL DE BESSINES

BESSINES, BRUGEAUD (LE), LA VAUGRASSE, CROIX DU BREUIL

LOCALISATION : BESSINES (87)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 2124 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1972
Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique + lixiviation en tas et lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : 20 Mt dont 11,4 Mt issues du traitement dynamique et 8,6 Mt issues du traitement statique
Traitement actuel des eaux : oui sur site
Cours d'eau récepteur : la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 26/04/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

le stockage de résidus est classé à la rubrique 167 b ;
l'usine était Installation Classée 385 q. II3a et le broyage était Installation Classée

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 11/02/54 : déclaration d'ouverture de travaux sur le site du Brugeaud
arrêté préfectoral du 29/01/58 : autorisation d'exploitation usine SIMO
arrêté préfectoral du 17/05/62 : autorisation dérivation Gartempe
arrêté préfectoral du 25/07/72 : autorisation de poursuite de l'exploitation usine SIMO
arrêté préfectoral du 02/08/90 : établissement des stockages
arrêté préfectoral du 12/11/92 : modifiant l'AP 02/08/1990
arrêté préfectoral du 26/06/95 : autorisant l'entreposage des produits de démantèlement de l'usine sur la plate-forme créée sur le bassin du Brugeaud
arrêté préfectoral du 13/12/95 : relatif au réaménagement du site Industriel de Bessines
arrêté préfectoral du 20/12/95 : autorisant un entreposage d'oxyde d'uranium appauvri à l'intérieur du site
arrêté préfectoral du 03/04/97 : autorisant le recouvrement des produits de démantèlement de l'usine de traitement de minerai (bassin du Brugeaud)
arrêté préfectoral du 23/12/02 : modificatif à l'arrêté préfectoral du 20/12/1995 en raison du 1mSv
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA
arrêté préfectoral du 12/12/05 : prescrivant des tierces expertises du bilan de fonctionnement
arrêté préfectoral en cours de signature : modifiant l'arrêté préfectoral du 20/12/95

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau + air + bioindicateurs

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 26/04/96 : servitudes Brugeaud

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Siège de l'Etablissement de Bessines.

Gestion des sites miniers (CESAAM) qui regroupe :

- le réaménagement des sites miniers de la division
- la gestion administrative de tous les sites miniers après l'arrêt de leur exploitation
- les Archives de COGEMA

Entreposage d'oxyde d'uranium appauvri.

Sur le SIB sont également présents une entreprise (ALGADE) et un service de COGEMA : le SEPA.

OBSERVATIONS :

La Gartempe a été déviée au cours des travaux.

Présence d'un entreposage d'uranium appauvri (U3O8) réglementé au titre des Installations Classées.

ZONE MINIERE GARTEMPE

TRAVERSE

LOCALISATION : **BESSINES (87)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 68 t
Date de début d'exploitation du site : 1990
Date de fin d'exploitation du site : 1991
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Semme via un étang puis la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 29/11/93 (délaissement)
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 21/04/98

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 13/09/90 : donnant acte de la déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 30/08/93 : sursis au délaissement suite au dépôt du dossier et en attendant le complément d'information demandé par DRIRE
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 29/11/93

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

Convention n°92-03 du 01/04/92 avec la DDE de la Haute-Vienne : prise de stériles par la DDE pour les besoins de ses chantiers, dépôt de matériaux de terrassement inertes issus des chantiers de l'autoroute A20 par la DDE pour finir comblement fosse puis réaménagement (achevé début 1999).

ZONE MINIERE GARTEMPE

VILLARD

LOCALISATION : BESSINES (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LA GARTEMPE

Institution du dernier titre minier : décret du 17/07/61 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert + Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 60 t
Date de début d'exploitation du site : 1954
Date de fin d'exploitation du site : 1973
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Gartempe

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 04/07/97
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 24/08/01

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre 27/09/72 : déclaration d'ouverture de travaux
convention CEA SICTOM 25/11/74 : autorise SICTOM à utiliser pour décharge d'ordures ménagères (si autorisations administratives)
arrêté préfectoral du 07/01/75 : autorise exploitation décharge contrôlée d'ordures ménagères dans MCO
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 04/07/97

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Une partie du site a été utilisée comme décharge contrôlée pour les ordures ménagères par le Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM) de Bessines sur Gartempe. Deux usines d'incinération d'OM y ont également été implantées. Ces activités sont aujourd'hui arrêtées et le site a été réaménagé.

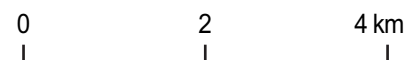
OBSERVATIONS :

ZONE MINIÈRE DE GUÉRANDE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE GUERANDE

COISPEAN

LOCALISATION : LA TURBALLE (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : Ex-PEX DE COISPEAN

Institution du dernier titre minier : 04/06/80 pour 5 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : expiré le 18/06/85

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 6 t
Date de début d'exploitation du site : 1985
Date de fin d'exploitation du site : 1985
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/03/86 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

23/11/84 : ouverture des travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Remis en pâture.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE GUERANDE

CORMIER (LE)

LOCALISATION : SAINT MOLF (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : Ex-PEX DU CORMIER

Institution du dernier titre minier : Arrêté ministériel du 10/03/80 pour 5 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : expiré en 1985

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 24 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1983
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 23/06/86 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 09/07/82 : autorisation de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle de contrôle à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE GUERANDE

GARENNE (LA)

LOCALISATION : GUERANDE (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU HAUT MORA

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 1,7 t
Date de début d'exploitation du site : 1975
Date de fin d'exploitation du site : 1976
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La tranchée est en eau.

ZONE MINIERE GUERANDE

KERCREDIN

KER CREDIN

LOCALISATION : **GUÉRANDE (44)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU HAUT MORA

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 4 t

Date de début d'exploitation du site : 1985

Date de fin d'exploitation du site : 1985

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 25/05/93 : délaissement

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : à poursuivre jusqu'au 31/12/94 ; depuis visite annuelle à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 25/05/93

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE GUERANDE

KEROLAND

LOCALISATION : GUERANDE (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU HAUT MORA

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 11 t
Date de début d'exploitation du site : 1975
Date de fin d'exploitation du site : 1976
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 25/05/93 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : à poursuivre jusqu'au 31/12/94 ; depuis visite annuelle à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 25/05/93

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE GUERANDE

KERVIN

LOCALISATION : PIRIAC/MER (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : Ex-PEX DE PEN AR RAN ET DU CASTELLI

Institution du dernier titre minier : décret du 28/03/72 renouvelé par le décret du 09/08/77 puis le décret du 28/07/82 et le décret du 31/03/88 (Pen Ar Ran) décret du 09/02/81 renouvelé le 28/10/86 et le 28/02/91 (Castelli)

Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : 0 t

Date de début d'exploitation du site : 1983

Date de fin d'exploitation du site : 1983

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE GUERANDE

METAIRIE NEUVE

LOCALISATION : GUERANDE (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU HAUT MORA

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 3 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1978
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 25/05/93 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : à poursuivre jusqu'au 31/12/94 ; depuis visite annuelle à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 25/05/93

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE GUERANDE

PEN AR RAN

PENNARAN

LOCALISATION : **PIRIAC/MER (44)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE PEN AR RAN ET DU CASTELLI

Institution du dernier titre minier : décret du 28/03/72 renouvelé par le décret du 09/08/77 puis le décret du 28/07/82 et le décret du 31/03/88 (Pen Ar Ran) décret du 09/02/81 renouvelé le 28/10/86 et le 28/02/91 (Castelli)

Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 602 t

Date de début d'exploitation du site : 1975

Date de fin d'exploitation du site : 1989

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : Océan Atlantique

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 19/11/91

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite annuelle à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 19/11/91

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE GUERANDE

SAINT NOM

LOCALISATION : **GUERANDE (44)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU HAUT MORA

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

| | |
|---|-----------------------|
| Type d'exploitation : | Tranchée |
| Uranium extrait : | 0,3 t |
| Date de début d'exploitation du site : | 1978 |
| Date de fin d'exploitation du site : | 1978 |
| Traitement du minerai sur le site : | non |
| Stockage de résidus de traitement sur le site : | non |
| Traitement actuel des eaux : | non |
| Cours d'eau récepteur : | absence d'information |

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE GUERANDE

TESSON

LOCALISATION : GUERANDE (44)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU HAUT MORA

Institution du dernier titre minier : décret du 21/04/89 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2014

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 23 t
Date de début d'exploitation du site : 1985
Date de fin d'exploitation du site : 1985
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 25/05/93 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : à poursuivre jusqu'au 31/12/94 ; depuis visite annuelle à l'initiative de COGEMA

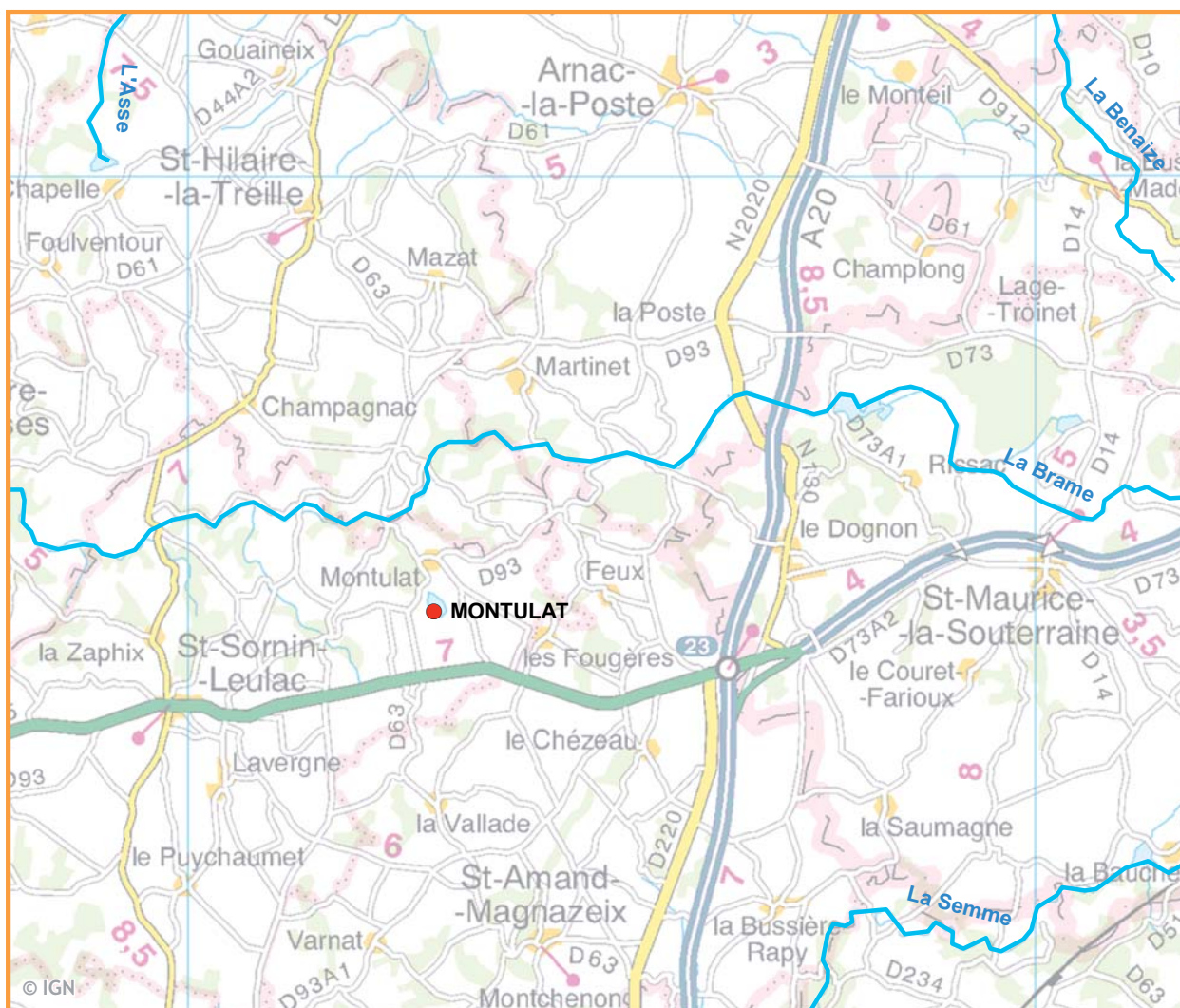
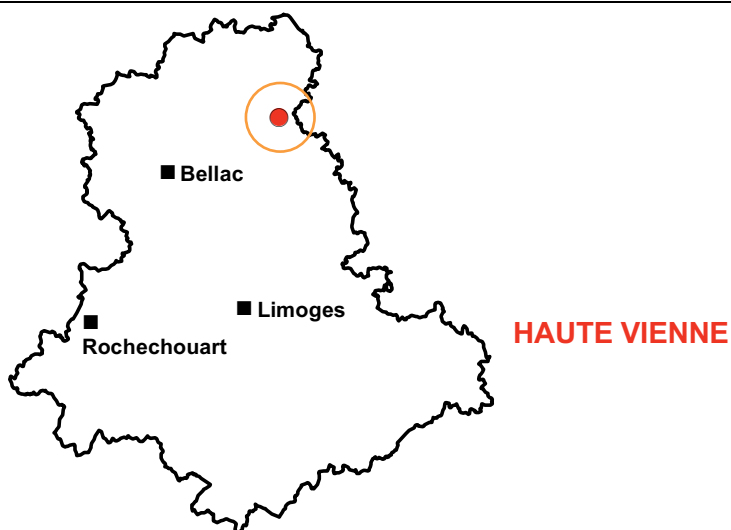
CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 25/05/93

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

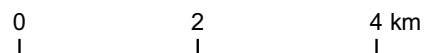
La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIÈRE DE LACOUR



BD CARTHAGE© IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL© IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE LACOUR

MONTULAT

LOCALISATION : SAINT SORNIN LEULAC (87)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE LACOUR

Institution du dernier titre minier : décret du 30/01/81 pour 25 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2006

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 285 t
Date de début d'exploitation du site : 1979
Date de fin d'exploitation du site : 1983
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis La Brame

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 14/06/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 20/07/99 : arrêt de la surveillance

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

10/07/79 : déclaration d'ouverture de travaux
arrêté préfectoral du 01/04/88 : actant du dossier de réaménagement
arrêté préfectoral du 13/01/04 : prescrivant la réalisation d'un bilan de fonctionnement à COGEMA

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 14/06/96

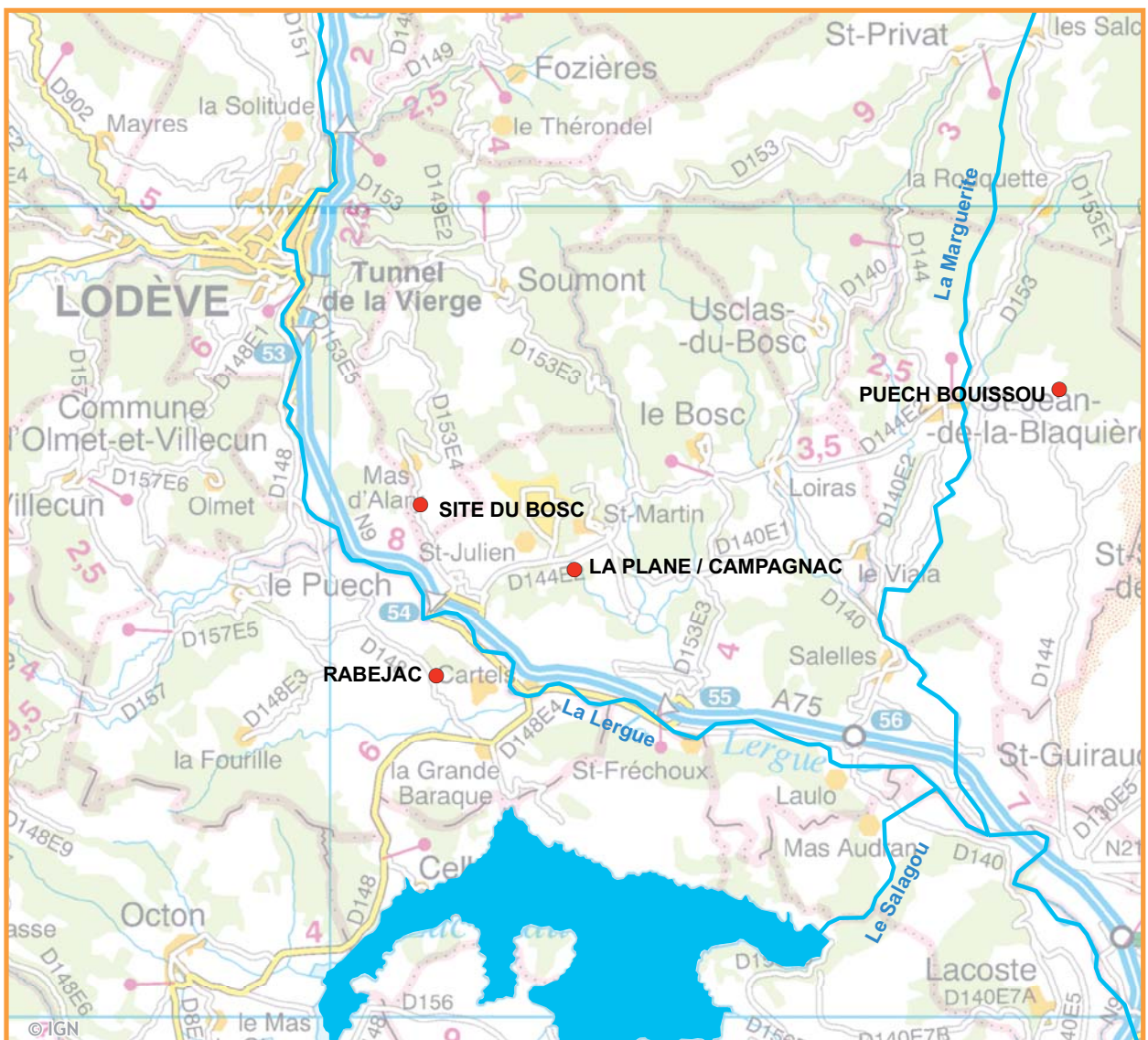
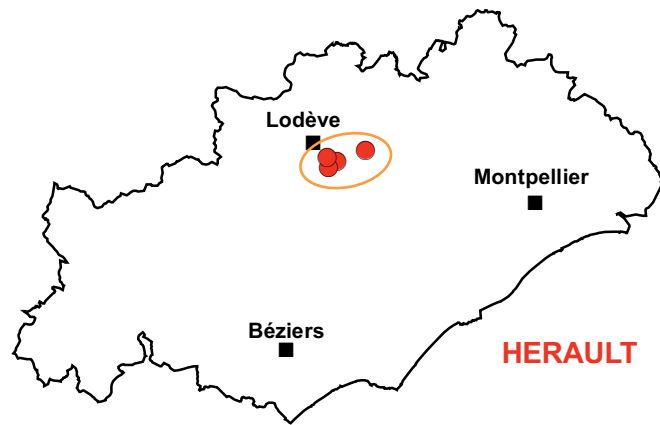
UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Plongée dans la Mine à Ciel Ouvert.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

Le modelé de la verse et l'aménagement paysager satisfont aux exigences de la 2ème notice d'impact, révisée suite à une action en justice d'associations.

ZONE MINIERE DE LODEVE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau

0 2 4 km

ZOOM ACTUALITE

Devenir de l'ancien site industriel et minier exploité au Bosc (Hérault - 34)

La société COGEMA (aujourd'hui AREVA NC après la création du groupe industriel) a exploité et traité le minerai d'uranium du site du Bosc jusqu'en 1997. Au plan administratif, les arrêtés préfectoraux des 16 février 2004 et 16 mai 2005, pris respectivement au titre du Code de l'Environnement et du Code Minier, fixent les conditions de suivi de la qualité de l'environnement du site, les objectifs de rejet de la station de traitement des eaux résiduaires et les modes d'occupation des sols admissibles sur les différents secteurs du site.

Les anciennes exploitations à ciel ouvert, dans lesquelles ont été déversés les résidus du traitement minier, restent propriété d'AREVA NC. Aucune activité ne peut y être exercée. L'unité de traitement du minerai, les locaux miniers et les bâtiments administratifs ont été réaménagés. Les 120 hectares, sur lesquels ils étaient implantés, ont par la suite été cédés à la Communauté de Communes du Lodévois dans le cadre de l'application du Plan de développement du Lodévois mis en œuvre, à la demande de l'Etat en 1996, pour revitaliser le territoire.

Plusieurs projets d'implantations industrielles sont en cours de concrétisation. Ils concernent des activités de logistique, de fabrication d'emballages cartons, de tôlerie. Ces projets sont potentiellement créateurs de 70 emplois. Les projets de construction intègrent dans leur conception les spécificités liées aux émissions de radon.

Les instances d'information, composée d'une CLIS et du Comité de Suivi, se réunissent régulièrement. La Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS), présidé par le sous-préfet de Lodève et créée en 1996, gère les aspects environnementaux. Le Comité de Suivi, présidé par le président de la Communauté de Communes du Lodévois, s'occupe des aspects économiques.

ZONE MINIERE LODEVE

PLANE (LA) /CAMPAGNAC

CAMPAGNAC

LOCALISATION : LE BOSC (34)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU LODEVOIS

Institution du dernier titre minier : décret du 09/09/66 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert (La Plane) + Tranchée (Campagnac)
Uranium extrait : 62 t
Date de début d'exploitation du site : 1992
Date de fin d'exploitation du site : 1994
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Riviéral, puis le Riviernoux, puis la Lergue

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 30/09/98
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 29/05/2000

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 29/10/97 : demande l'expertise IRSN des dossiers d'arrêt définitif de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE LODEVE

PUECH BOUSSOU

LOCALISATION : SAINT JEAN DE LA BLAQUIERE (34)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU LODEVOIS

Institution du dernier titre minier : décret du 09/09/66 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 9 t
Date de début d'exploitation du site : 1992
Date de fin d'exploitation du site : 1994
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : absence d'effluent
Cours d'eau récepteur : la Marguerite puis la Lergue

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » :

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 13/04/2000

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 02/06/98 : demande l'expertise IRSN des dossiers d'arrêt définitif de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Bâtiments cédés à la municipalité de Saint Jean de la Blaquière.

OBSERVATIONS :

Les terrains ont été remis dans le domaine public.

ZONE MINIERE LODEVE

RABEJAC

LOCALISATION : LE PUECH (34)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU LODEVOIS

Institution du dernier titre minier : décret du 09/09/66 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 72 t
Date de début d'exploitation du site : 1959
Date de fin d'exploitation du site : 1990
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Ronel puis la Lergue

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 20/10/98
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 29/05/2000

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 29/10/97 : demande l'expertise IRSN des dossiers d'arrêt

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Affleurement découvert en 1957.

ZONE MINIERE LODEVE

SITE DU BOSC

LODEVE, MAS LAVAYRE, TREVIELS, MARES (LES), MAS D'ALARY, FAILLES, DOUMERGOUX (LE), HEMIES (LES), CAPITOU, SUD FAILLE SUD



LOCALISATION : LE BOSC/LODEVE/LE PUECH/SOUMONT (34)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DU LODEVOIS

Institution du dernier titre minier : décret du 09/09/66 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mas Lavayre : Travaux Miniers Souterrains – Treviels : Travaux Miniers Souterrains et Mine à Ciel Ouvert – Les Mares : Travaux Miniers Souterrains et Mines à Ciel Ouvert (2) – Mas d'Alary : Mine à Ciel Ouvert – Failles : Mines à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 14630 t

Date de début d'exploitation du site : 1959

Date de fin d'exploitation du site : 1997

Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique

Stockage de résidus de traitement sur le site : 4,1 Mt issues du traitement dynamique

Traitement actuel des eaux : oui

Cours d'eau récepteur : la Lergue

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 16/05/05 : premier donner acte général

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

stockage classé à la rubrique 167b et station de traitement des eaux à la rubrique 1710-4

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 25/09/80 * (modifié les 11/03/81, 03/06/85, 19/04/88) : exploitation ICPE dont usine

arrêté préfectoral du 22/05/81 : autorisation d'exploiter en TMS (Mas Lavayre)

déc. 1978 : autorisation d'exploiter en MCO et de réaliser la fosse de stockage des résidus de traitement (mas d'Alary)

arrêté préfectoral du 25/09/80 : autorisation d'exploiter l'usine et le stockage de résidus

arrêté préfectoral du 08/01/82 : occupation administrative de 2 parcelles

arrêté préfectoral du 05/12/83 : autorisation d'exploitation (MCO Sud Failles Sud, Treviels, Mas d'Alary village, Mares I et Mares IV-V)

arrêté préfectoral du 03/06/85 :

arrêté préfectoral du 19/04/88 : début d'exploitation de la mine souterraine (Mares IV-V)

arrêté préfectoral du 27/11/96 : institution de la CLIS

courriers DRIRE 03/10/95, 13/03/97, 23/09/97 : accord sur projet mise en sécurité respectivement, des ouvrages débouchant au jour, des TMS et du stockage de résidus

arrêté préfectoral du 09/06/97 : surveillance des nappes aquifères

arrêté préfectoral du 02/11/98** : autorisant le stockage des produits de démantèlement (de l'usine) sur plateforme de 2ha sur les résidus de traitement

récépissés de déclaration des 18/02/99 et 28/09/99 : cessation activités ICPE diverses

arrêté préfectoral du 07/04/99 : classement ICPE 1710-4^a-b de la station de traitement des eaux

arrêté préfectoral du 16/12/99 * : garanties financières pour stockage résidus usine

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

Autres actes administratifs pertinents (suite) :

arrêté préfectoral du 20/03/2000** : autorisant le recouvrement du stockage des produits issus du démantèlement des installations industrielles

récépissé de déclaration 19/12/2000 : renouvelle autorisation de rejet des eaux traitées dans la Lergue

arrêté préfectoral du 16/02/04 : arrêté encadrant la cessation définitive d'activité

(* abrogé par arrêté préfectoral du 16/02/04 ** modifié par arrêté préfectoral du 16/02/04)

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs (5 ans) selon les arrêtés préfectoraux des 16/02/04 et 16/05/05

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui selon l'arrêté préfectoral du 16/02/04

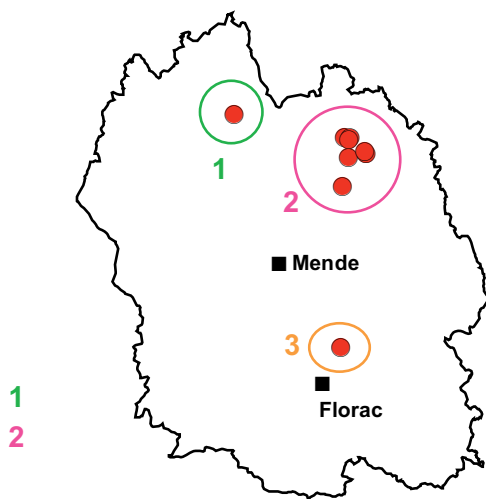
UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Cession de la zone industrielle à la Communauté de Communes du Lodévois ; projet de développement d'un technoparc sur l'ancien site industriel.

OBSERVATIONS :

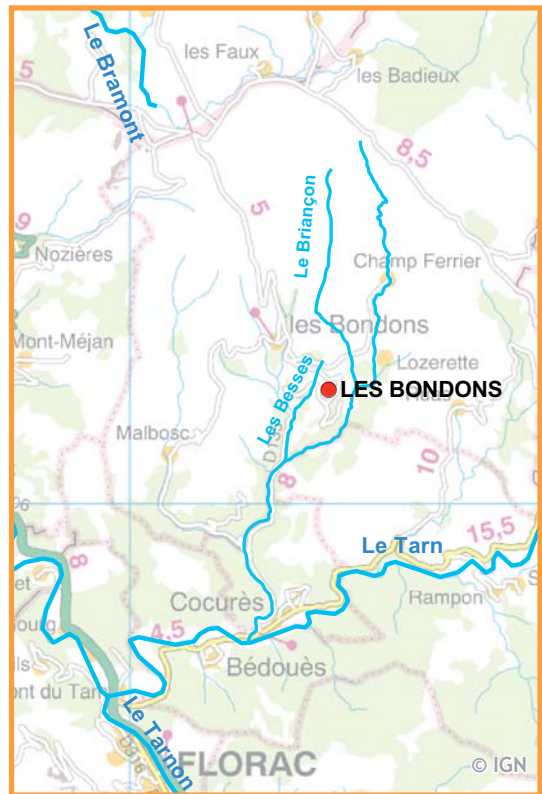
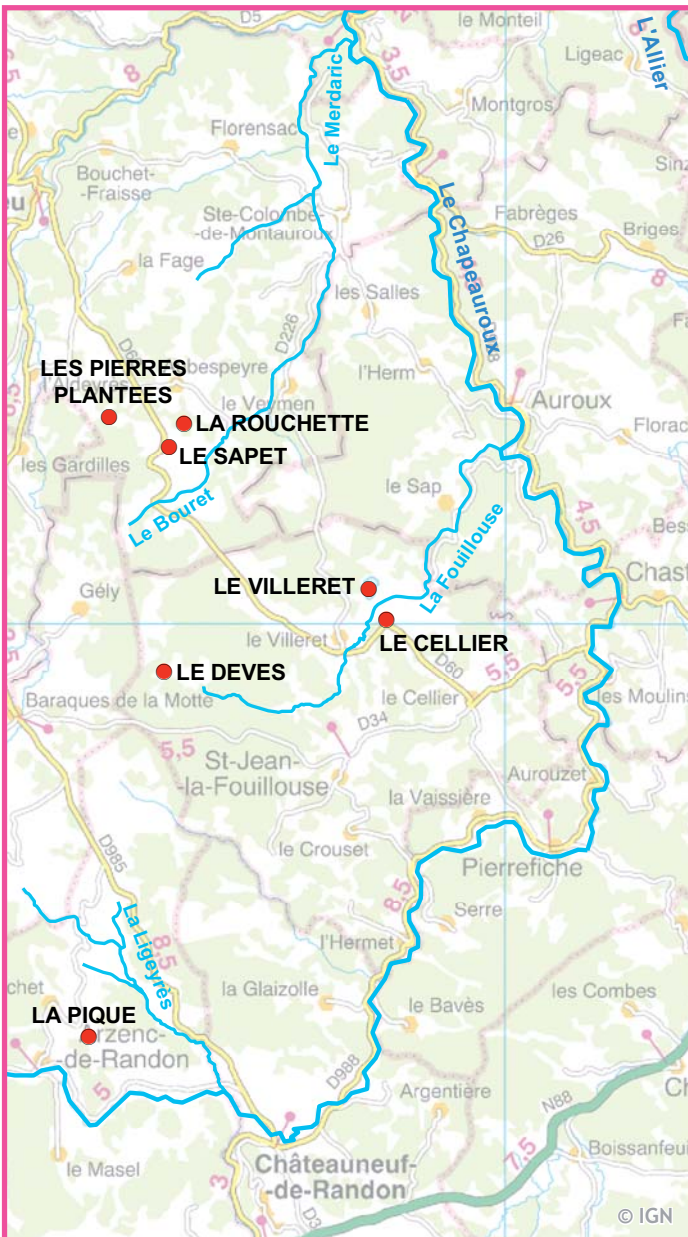
Présence de 0,8 Mt de minerais pauvres.

Existence d'une Commission Locale d'Information et de Surveillance (CLIS).

ZONE MINIERE DE LOZERE

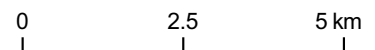


LOZERE



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE LOZERE

BONDONS (LES)

LOCALISATION : LES BONDONS (48)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DU CROS

Institution du dernier titre minier : 22/03/76 renouvelé 22/10/81 et 29/10/86

Titulaire du dernier titre minier : CFM

Situation juridique du dernier titre minier : renoncé en 1992

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 338 t

Date de début d'exploitation du site : 1980

Date de fin d'exploitation du site : 1989

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : ruisseau puis le Tarn

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 09/05/90 : délaissement (abrogé)

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 16/01/92 : donne acte de l'abandon

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau selon l'arrêté préfectoral du 16/01/92

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 16/01/92

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

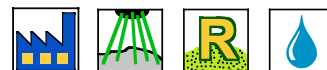
OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE LOZERE

CELLIER (LE)

FOUILLOUSE (LA), POUDRIERE (LA)

LOCALISATION : SAINT JEAN LA FOUILLOUSSE (48)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRANDRIEU

Institution du dernier titre minier : 18/09/68 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 2283 t
Date de début d'exploitation du site : 1956
Date de fin d'exploitation du site : 1988
Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique et lixiviation statique en tas
Stockage de résidus de traitement sur le site : 5,7 Mt dont 1,7 Mt issue du traitement dynamique et 4 Mt issues du traitement statique
Traitement actuel des eaux : oui
Cours d'eau récepteur : la Fouillouse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 18/01/93 : portant sursis au délaissement
arrêté préfectoral du 15/04/93 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

oui stockage de résidus de traitement classé à la rubrique 167 b ; arrêté préfectoral du 30/09/93 actualisé par l'arrêté préfectoral du 18/06/01

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 01/01/60 : "concernant les minerais ou résidus métallurgiques en communication avec les cours d'eau" et "concernant la préparation, fabrication et transformation de substances radioactives"
arrêté préfectoral du 13/12/65 : "relatif aux travaux d'exploitation et de recherches de mines et substances radioactives dans le département de la Lozère"
arrêté préfectoral du 15/07/69 : occupation temporaire de la parcelle n°208 (5270m2) dans l'emprise du site du Cellier
arrêté préfectoral du 02/04/70 : "autorisation d'installation d'établissement classé pour la fabrication d'uranate de magnésie" + ICPE dépôt d'H₂SO₄ (31bis)
arrêté préfectoral du 09/07/74 : "extension du dépôt d'H₂SO₄ concentré"
arrêté préfectoral du 25/09/75 : extension de l'usine de traitement
arrêté préfectoral du 09/03/79 : "autorisation de rejet des effluents industriels dans la Fouillouse"
arrêté préfectoral du 22/03/79 : "modification et extension de l'usine de traitement" (corrigé par Arrêté du 25/04/79) et Contrôle des rejets
arrêté préfectoral du 25/04/79 : corrige l'arrêté du 22/03/79
arrêté préfectoral du 15/07/82 : compléments des prescriptions applicables aux différentes activités CFM
arrêté préfectoral du 15/07/82 : dérogation temporaire à l'arrêté précédent : teneur en SO₄ de 350 au lieu 250 mg/l
arrêtés préfectoraux des 18/07/83 à 12/03/84 : arrêtés modificatifs successifs des précédents SO₄ à 350 mg/l
arrêté préfectoral du 12/03/84 : concerne l'élimination des déchets industriels. Comptabilité des déchets et modalité de fonctionnement de l'ICPE ; Mesures protection du stockage. Sables et boues pourront être stockées dans la MCO Cellier sous réserve d'études spécialisées et de suivi hydrogéologique ; Etude impact et projet de réaménagement
autorisation du Ministère de l'Industrie 29/05/86 : Autorisation d'exercer des activités d'élaboration, de détention et de transfert des matières nucléaires sur le site du Cellier

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

Autres actes administratifs pertinents (suite) :

arrêté préfectoral du 17/10/86 : modificatif de l'arrêté préfectoral du 12/03/1984

lettre de CFM 25/04/86 : lettre de demande d'extension du stockages des boues de traitement dans MCO + études CEMEREX et BRGM (13/03/84)

arrêté préfectoral du 09/06/87 : arrêté modificatif de l'arrêté préfectoral du 15/07/82 concernant utilisation d'appareils contenant des polychlorobiphényles

échanges du 21/11/89 au 16/01/91 : échanges DRIRE, CFM, IPSN : recommandations DRIRE, projets abandon par CFM, avis IPSN, dossiers complémentaires

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Jusqu'en avril 1990 a eu lieu sur ce site le traitement de minerais des Bondons par lixiviation en tas.

ZONE MINIERE LOZERE

DEVES (LE)

LOCALISATION : SAINT JEAN LA FOUILLOUSSE (48)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRANDRIEU

Institution du dernier titre minier : 18/09/68 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : 2 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre DRIRE du 01/10/80

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE LOZERE

PIERRES PLANTEES (LES)

LOCALISATION : **GRANDRIEU (48)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRANDRIEU

Institution du dernier titre minier : 18/09/68 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 1280 t
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : 1987
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 18/10/88 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE LOZERE

PIQUE (LA)

ARZENC DE RANDON

LOCALISATION : ARZENC DE RANDON (48)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : HORS TITRE

Institution du dernier titre minier : sans objet

Titulaire du dernier titre minier : sans objet

Situation juridique du dernier titre minier : sans objet

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 19/08/80

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

100 m3 de minerai pauvre sont stockés sur ce site.

ZONE MINIERE LOZERE

ROUCHETTE (LA)

LOCALISATION : **GRANDRIEU (48)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRANDRIEU

Institution du dernier titre minier : 18/09/68 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : absence d'information
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE LOZERE

SAINT ALBAN

MONTALBERT

LOCALISATION : **SAINT ALBAN SUR LIMAGNOLE**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DE MONTALBERT

Institution du dernier titre minier : 17/08/65 renouvelé le 21/06/76

Titulaire du dernier titre minier : CFMU

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : 1977

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information

Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Réaménagé avec un plan d'eau.

ZONE MINIERE LOZERE

SAPET (LE)

LOCALISATION : GRANDRIEU (48)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRANDRIEU

Institution du dernier titre minier : 18/09/68 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 20 t
Date de début d'exploitation du site : absence d'information
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Travaux de remblayage récemment.

ZONE MINIERE LOZERE

VILLERET (LE)

LOCALISATION : SAINT JEAN LA FOUILLOUSSE (48)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRANDRIEU

Institution du dernier titre minier : 18/09/68 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CFMU
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 427 t
Date de début d'exploitation du site : 1962
Date de fin d'exploitation du site : 1988
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Fouillouse

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 19/09/89 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau d'après Lettre DRIRE du 19/09/89

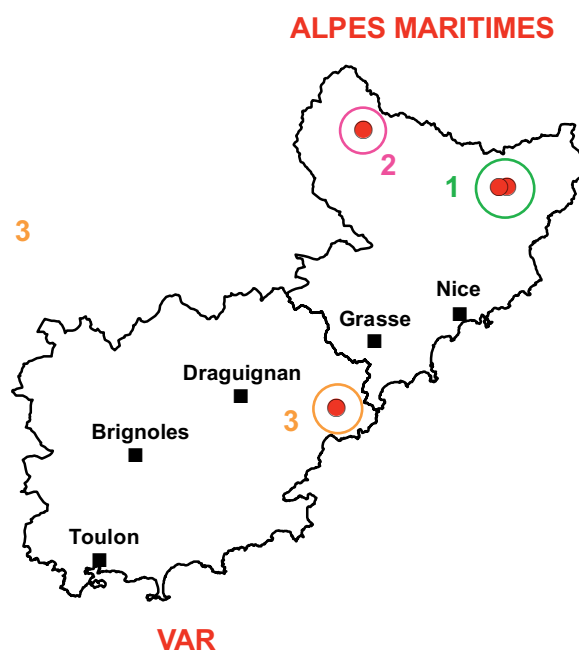
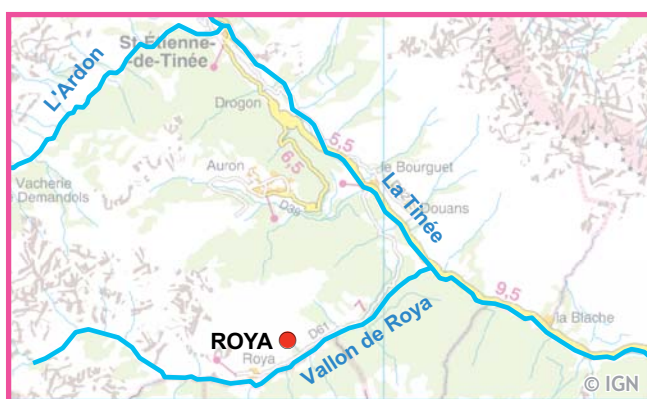
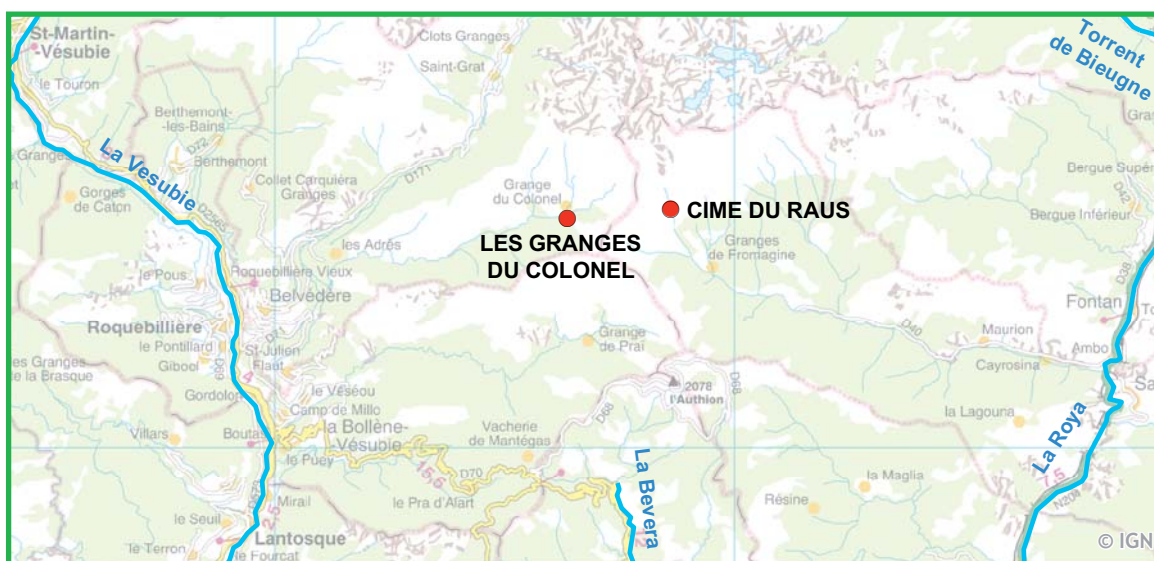
CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Zone de loisirs, pêche.

OBSERVATIONS :

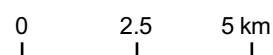
Création d'un lac artificiel.

ZONE MINIERE PACA



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE PACA

CHARBONNIER (LE)

LOCALISATION : **FREJUS (83)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PER DE MALAVALLETES

Institution du dernier titre minier : 13/01/82 renouvelé le 19/09/85 jusqu'au 15/01/88

Titulaire du dernier titre minier : COGEMA

Situation juridique du dernier titre minier : expiré

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 0 t

Date de début d'exploitation du site : 1957

Date de fin d'exploitation du site : 1958

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA tous les deux ans

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE PACA

CIME DU RAUS

LOCALISATION : SAORGE (06)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : HORS TITRE

Institution du dernier titre minier : PEX La Cime du Diable (jamais accordé)
Titulaire du dernier titre minier : sans objet
Situation juridique du dernier titre minier : sans objet

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : 1959
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA tous les deux ans

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE PACA

GRANGES DU COLONEL (LES)

LOCALISATION : LE BELVEDERE (06)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : HORS TITRE

Institution du dernier titre minier : PEX La Cime du Diable (jamais accordé)
Titulaire du dernier titre minier : sans objet
Situation juridique du dernier titre minier : sans objet

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : 1959
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA tous les deux ans

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE PACA

ROYA

LOCALISATION : SAINT ETIENNE DE TINEE (06)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : HORS TITRE

Institution du dernier titre minier : PEX La Cime du Diable (jamais accordé)
Titulaire du dernier titre minier : sans objet
Situation juridique du dernier titre minier : sans objet

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : 1958
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA tous les deux ans

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

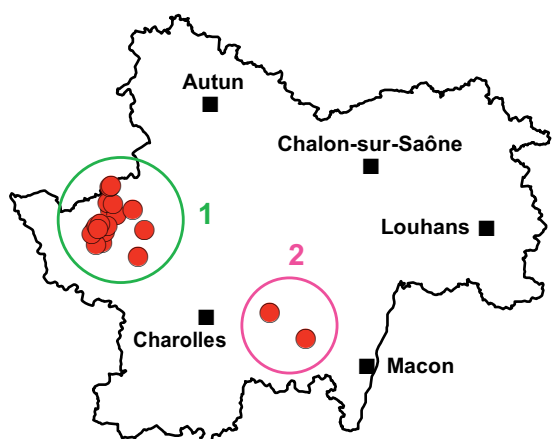
OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE DE LA SAONE-ET-LOIRE

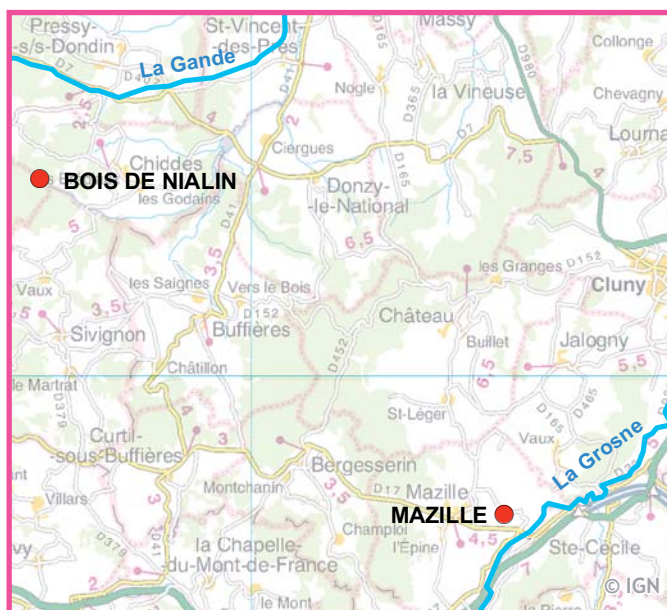


1

SAONE ET LOIRE

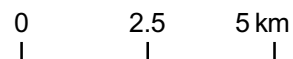


2



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

BATOU (LE)

LOCALISATION : ISSY L'EVEQUE (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 1 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1954
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

BAUZOT

LOCALISATION : ISSY L'EVEQUE (71)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 54,5 t
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1986
Traitement du minerai sur le site : lixiviation en tas
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : rivière puis La Somme

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : dossier à réaliser
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

stockage de déchets industriels classé à la rubrique 167 b

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 10/11/83 et arrêté préfectoral du 04/07/97 pour l'Installation Classée

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau dans le cadre de l'Installation Classée

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 04/07/97

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Présence d'un stockage de déchets industriels - Installation Classée sur le carreau minier de 1958 à juillet 1969 (0,016 Mt) :

- usines de fabrication des combustibles nucléaires SICN Anecy et Veurey et CERCA Bonneuil et Romans : 48000 fûts représentant 10400t graphite, quartz, boues de sablage représentant une faible activité en U naturel,
 - usine du Bouchet : 32600 fûts représentant 5600 t de résidus de traitement de concentrés d'uranothorianite de Madagascar (stériles d'attaque, résidus de filtrations hors concentrés radifères),
 - quelques centaines de fûts contenant des terres et gravats de très faible activité provenant de l'usine pilote de traitement de combustible sur site de Fontenay-aux-Roses démantelée en 1959.
- Dossier en cours d'instruction au titre du code minier.

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

BOIS DE NIALIN

BOIS DE MEGINE

LOCALISATION : **SUIN (71)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : **EX-PEX TRAPPAN**

Institution du dernier titre minier : 22/10/1976

Titulaire du dernier titre minier : CEA

Situation juridique du dernier titre minier : renoncé le 07/02/80

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert

Uranium extrait : 11 t

Date de début d'exploitation du site : 1978

Date de fin d'exploitation du site : 1979

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 21/12/79 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

BROAILLE

BROYE

LOCALISATION : **ISSY L'EVEQUE (71)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 0,5 t
Date de début d'exploitation du site : 1949
Date de fin d'exploitation du site : 1963
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite

CONTRAINTES LIEES AU SITE : arrêté dans l'arrêté préfectoral du 02/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

L'exploitant n'est plus propriétaire des terrains.

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

BROSSES (LES)

LOCALISATION : NEUVY GRANDCHAMP (71) - CHAPELLE AU MANS (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 128,5 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1986
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 15/03/2000
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONSTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 15/03/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

CARTELET (LE)

LA CARTELEE

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 12,6 t
Date de début d'exploitation du site : 1981
Date de fin d'exploitation du site : 1989
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 13/01/83 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 13/01/83

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

CHEVALOT

VEILLEROT, LE CHAVELOT

LOCALISATION : UXEAU (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information
Titulaire du dernier titre minier : absence d'information
Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée
Uranium extrait : absence d'information
Date de début d'exploitation du site : avant 1962
Date de fin d'exploitation du site : absence d'information
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

CROIX (LA)

LOCALISATION : ISSY L'EVEQUE (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Tranchée

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

FAYE (LA)

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (7)
Uranium extrait : 60,87 t
Date de début d'exploitation du site : 1947
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : Lettre DRIRE (*) du 16/05/91 : délaissement
arrêté préfectoral du 17/09/92 : sursis au délaissement
arrêté préfectoral du 16/03/2000 : donner acte de l'arrêt définitif de ses travaux et de la cessation d'utilisation de ses installations

Arrêté de type « deuxième donner acte » :

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 16/03/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

(*) Information non confirmée au stade actuel de l'inventaire.

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

GAULINS (LES)

LE GAULIN

LOCALISATION : **NEUVY GRANDCHAMP (71)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0,05 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1953
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 2/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

GUEUGNON

INB 31

LOCALISATION : GUEUGNON (71)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : sans objet
Titulaire du dernier titre minier : sans objet
Situation juridique du dernier titre minier : sans objet

Type d'exploitation : sans objet
Uranium extrait : sans objet
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique et lixiviation statique en stalles
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,225 Mt
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : l'Arroux

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

stockage classé à la rubrique 167 b, voir l'arrêté préfectoral du 20/04/94

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs dans le cadre de l'Installation Classée

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 20/04/94

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Stockage de résidus de traitement de préconcentrés d'uranium en provenance de l'usine de la COMUF (Gabon).
L'usine a été démantelée en 1980 et rayée de la liste des Installations Nucléaires de Base.

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

JACQUOTS (LES)

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 63,6 t
Date de début d'exploitation du site : 1981
Date de fin d'exploitation du site : 1990
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 21/12/91 (délaissement)
arrêté préfectoral du 17/12/98 (arrêt définitif)

Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 27/07/99

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 27/07/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Site cédé à la commune pour industrialisation.

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

JALERY (LES)

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 623 t
Date de début d'exploitation du site : 1954
Date de fin d'exploitation du site : 1989
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique de certains travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Valence

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 22/07/91 (délaissement)
arrêté préfectoral du 31/12/93 (modifications surveillance)
modifié par l'arrêté préfectoral du 12/02/96

Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans les arrêtés préfectoraux des 22/07/91 et 12/02/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

MAZILLE

LOCALISATION : SIVIGNON (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : EX-PEX DU TRAPPAN

Institution du dernier titre minier : 22/10/1976
Titulaire du dernier titre minier : CEA
Situation juridique du dernier titre minier : renoncé le 07/02/80

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 3,7 t
Date de début d'exploitation du site : 1978
Date de fin d'exploitation du site : 1979
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 21/12/79 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

MONTGILLARD

LOCALISATION : ISSY L'EVEQUE (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1951
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

OUDOTS (LES)

LOCALISATION : ISSY L'EVEQUE (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mines à Ciel Ouvert (3)
Uranium extrait : 51,3 t
Date de début d'exploitation du site : 1980
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

ROMPEY (LE)

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 33,7 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1989
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 21/12/91 (délaissement) modifié par l'arrêté préfectoral du 16/02/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 25/07/01

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance / visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 25/07/01

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

USAGES (LES)

LOCALISATION : ISSY L'EVEQUE (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1951
Date de fin d'exploitation du site : 1951
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

VALETTE (LA)

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1950
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/99
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 02/08/99

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAONE ET LOIRE

VERNAYS (LES)

LOCALISATION : GRURY (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE GRURY

Institution du dernier titre minier : décret du 19/11/70 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 12,4 t
Date de début d'exploitation du site : 1950
Date de fin d'exploitation du site : 1981
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 13/01/83 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE DE SAINT-MICHEL DE MAURIENNE

Absence d'information sur la localisation précise du site « Galerie des Alpes »

ZONE MINIERE SAINT MICHEL DE MAURIENNE

GALERIE DES ALPES

LOCALISATION : SAINT MICHEL DE MAURIENNE (73)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier

Uranium extrait : 0 t

Date de début d'exploitation du site : absence d'information

Date de fin d'exploitation du site : absence d'information

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : sans objet

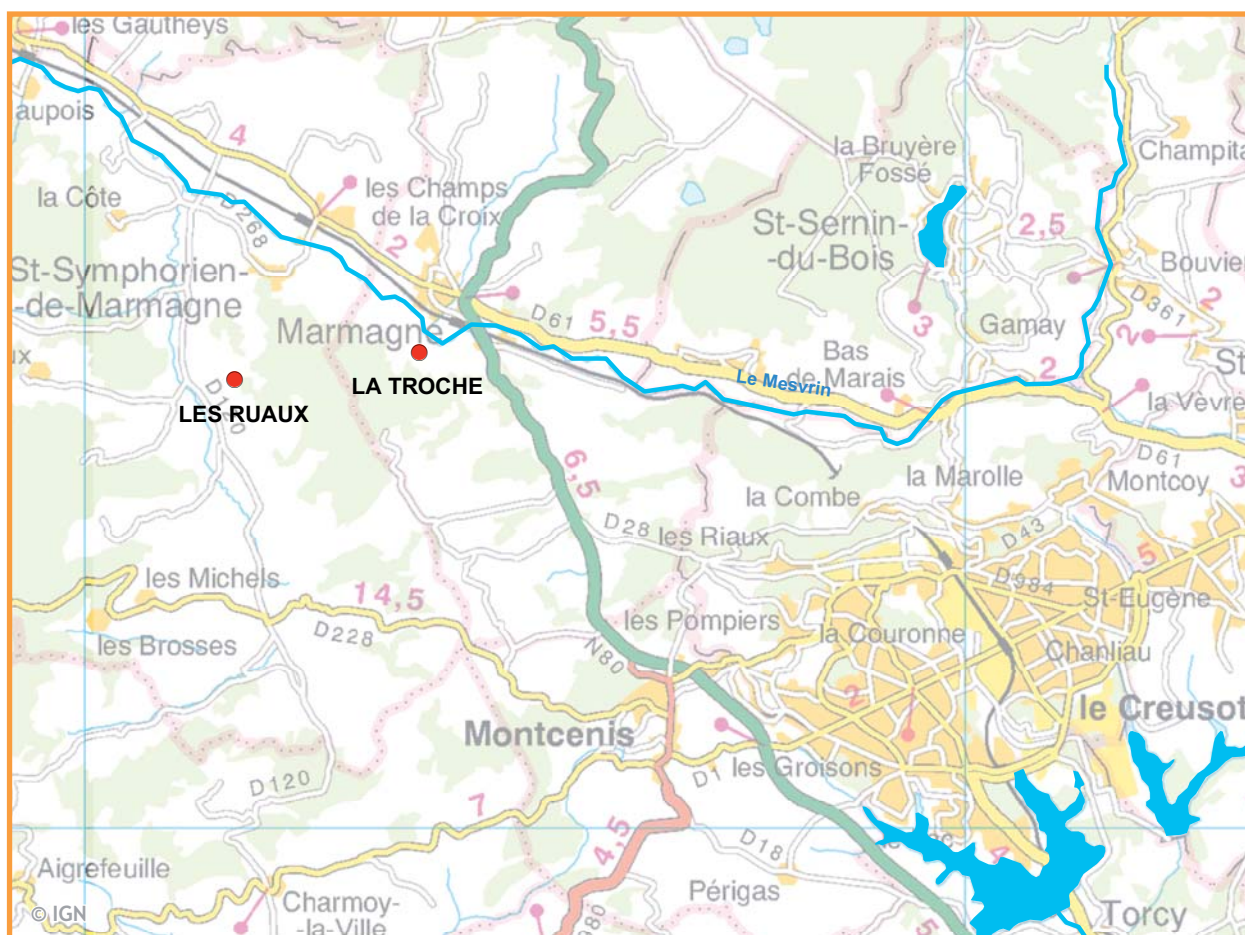
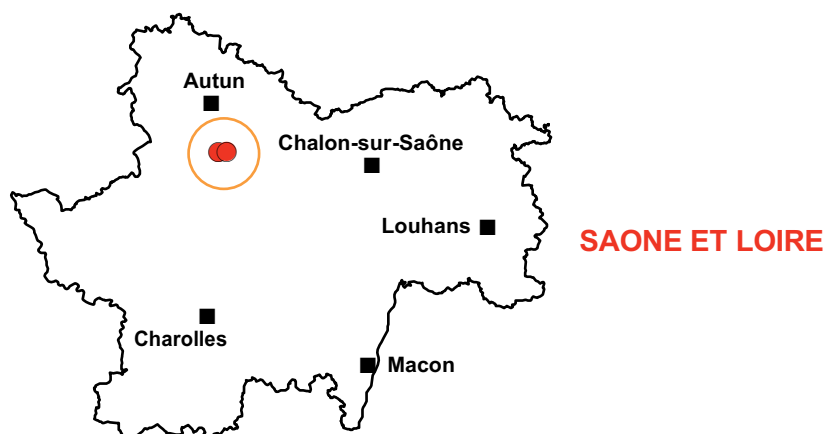
CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

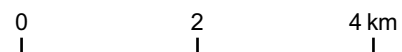
L'entrée de la galerie a été bouchée.

ZONE MINIERE DE SAINT-SYMPHORIEN



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE SAINT-SYPHORIEN

RUAUX (LES)

LES RIAUX

LOCALISATION : **SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE (71)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : 1,5 t

Date de début d'exploitation du site : 1905

Date de fin d'exploitation du site : 1958

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 29/10/79 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE SAINT-SYMPHORIEN

TROCHE (LA)

LOCALISATION : MARMAGNE (71)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : ABSENCE D'INFORMATION

Institution du dernier titre minier : absence d'information

Titulaire du dernier titre minier : absence d'information

Situation juridique du dernier titre minier : absence d'information

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains

Uranium extrait : absence d'information

Date de début d'exploitation du site : 1905

Date de fin d'exploitation du site : 1905

Traitement du minerai sur le site : non

Stockage de résidus de traitement sur le site : non

Traitement actuel des eaux : non

Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 29/10/79 : abandon des travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

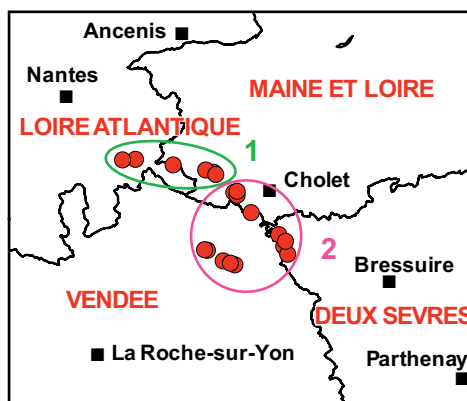
DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE DE LA VENDEE

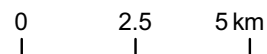


1



BD CARTHAGE® IGN © 2007 et SCAN DEPARTEMENTAL® IGN © 2005 - Les données ou cartes IGN contenues dans ces cartes sont issues des dernières éditions IGN dont les millésimes peuvent être différents.

Légende : ● Sites miniers — Principaux cours d'eau



ZONE MINIERE VENDEE

ANJOUGERIE (L')

ANJOUGERIE-OUEST, ANJOUGERIE CENTRE

LOCALISATION : ROUSSAY (49)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE CLISSON

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 159 t
Date de début d'exploitation du site : 1974
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Moine

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/92 (ANJ C) : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 17/11/92 (ANJ W) : abandon partiel

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

lettre DRIRE 23/08/77 : autorisation de travaux
arrêté préfectoral du 26/09/80 : autorisation pour l'entreprise Plard d'exploiter pendant 5 ans le terril de mine
arrêté préfectoral du 26/09/85 : autorisation pour l'entreprise Plard d'exploiter pendant 3 ans le terril de mine

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 03/11/92 (Anjougerie Centre) et dans l'arrêté préfectoral du 17/11/92 (Anjougerie Ouest)

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : L'Anjougerie Ouest correspond à un centre de plongée.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

BACONNIERE (LA)

BASSE BOISSIERE (LA), BASTILLE, ROUSSAY

LOCALISATION : **ROUSSAY-TORFOU (49)**



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE CLISSON

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (4)
Uranium extrait : 565 t
Date de début d'exploitation du site : 1977
Date de fin d'exploitation du site : 1988
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : station de neutralisation en fonctionnement épisodique
Cours d'eau récepteur : Baconnière, La Moine

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 30/11/06
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 25/08/83 : autorisation d'exploitation
arrêté préfectoral du 12/10/00 : création de la CLIS
arrêté préfectoral du 07/06/01 : modification composition de la CLIS

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs selon l'arrêté préfectoral du 30/11/2006

CONTRAINTES LIEES AU SITE : prévisions dans l'arrêté préfectoral du 30/11/06

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Projet de reprise du carreau minier pour la création d'une zone industrielle.

OBSERVATIONS :

L'une des Mines à Ciel Ouvert est en eau.
La route a été déviée.
Il y a eu une société exploitant les stériles mais l'activité est aujourd'hui arrêtée.
Existence d'une Commission Locale d'Information.

ZONE MINIERE VENDEE

BONNIERE (LA)

GRANDE BONNIERE (LA)

LOCALISATION : LA ROMAGNE (49)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION D'EVRUNES

Institution du dernier titre minier : décret du 10/05/82 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert + Travaux Miniers Souterrains
Uranium extrait : 31 t
Date de début d'exploitation du site : 1979
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 23/07/93 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 15/03/79 : autorisation d'exploitation

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 23/07/93

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Il y a eu exploitation des stériles.

ZONE MINIERE VENDEE

CHAPELLE LARGEAU (LA)

BEL AIR

LOCALISATION : LA CHAPELLE LARGEAU (79)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MALLIEVRE

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 665 t
Date de début d'exploitation du site : 1958
Date de fin d'exploitation du site : 1970
Traitement du minerai sur le site : lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique des travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : l'Ouin

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 15/12/72 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

Présence de déchets ménagers recouverts dans la Mine à Ciel Ouvert.

ZONE MINIERE VENDEE

CHARDON

RACINE (LA), MARGERIE (LA)

LOCALISATION : **GORGES (44)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE CLISSON

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 3570 t
Date de début d'exploitation du site : 1965
Date de fin d'exploitation du site : 1991
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non mais remblayage hydraulique des travaux minier souterrains
Traitement actuel des eaux : non mais effluents gérés
Cours d'eau récepteur : Brecholière puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 21/11/95 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 23/04/98 pour l'eau modifié par l'arrêté préfectoral du 25/01/02

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau selon arrêté préfectoral de 2002

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 21/11/95 et dans l'arrêté préfectoral du 25/01/02

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Entreprise de travaux publics.

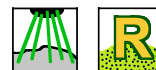
OBSERVATIONS :

Il y a eu un effondrement en 1992 ; depuis, le site a été stabilisé ;
existence d'une Commission de suivi.

ZONE MINIERE VENDEE

COMMANDERIE (LA)

LOCALISATION : LE TEMPLE (79) TREIZE VENTS (85)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MALLIEVRE

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 3978 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1991
Traitement du minerai sur le site : lixiviation statique en tas et lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,25 Mt issue du traitement statique et remblayage hydraulique des travaux miniers souterrains
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau de la Commanderie puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 04/07/94 et lettre DRIRE du 05/10/95 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 16/08/94 : abandon partiel

Installations Classées sur le site :

stockage géré administrativement en tant que dépendance de mine

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau selon la lettre DRIRE du 05/10/95

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 04/07/94 et dans la lettre DRIRE du 05/10/95

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Irrigation agricole / zone industrielle sur le carreau.

OBSERVATIONS :

Les résidus sont dans la Mine à Ciel Ouvert.
Ancienne exploitation de stériles.

ZONE MINIERE VENDEE

COURAILLERE (LA)

LOCALISATION : ROUSSAY (49)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE CLISSON

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 41 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1983
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Moine

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 03/11/92 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 05/08/82 : autorisation de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE VENDEE

DORGISSIERE

DORGISIÈRE (LA)

LOCALISATION : SAINT AMAND SUR SEVRE (79)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MALLIEVRE

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (2)
Uranium extrait : 295 t
Date de début d'exploitation du site : 1959
Date de fin d'exploitation du site : 1983
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 22/03/2000
Arrêté de type « deuxième donner acte » : lettre DRIRE du 08/01/04 : donne acte de l'arrêt de la surveillance

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

1975 : déclaration ouverture des travaux
arrêté préfectoral du 04/09/80 : autorisation occupation temporaire du sol
1981 : annulation de l'arrêté préfectoral du 04/09/80 car manque une étude d'impact
1981 : autorisation occupation temporaire du sol

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : arrêt de la surveillance

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 22/03/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Irrigation agricole.

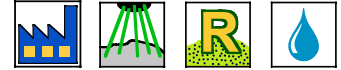
OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

ECARPIERE (L')

MOINE (LA), BRAUDIERE, TAIL (LE)

LOCALISATION : GETIGNE (44) SAINT CRESPIN (49)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE CLISSON

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mines à Ciel Ouvert (4)
Uranium extrait : 4112 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1990
Traitement du minerai sur le site : usine de traitement dynamique + lixiviation statique en tas et lixiviation in situ
Stockage de résidus de traitement sur le site : 11,2 Mt dont 7,5 Mt issues du traitement dynamique et 3,7 Mt issues du traitement statique
Traitement actuel des eaux : oui
Cours d'eau récepteur : la Moine

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : en attente
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

stockage classé à la rubrique 167 b ; surveillance fixée par l'arrêté préfectoral du 30/11/95

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoraux des 30/03/56, 09/10/56, 31/12/57 et 01/07/75 : autorisent les diverses installations de la SIMO
arrêté préfectoral du 16/05/83 : la poursuite de l'exploitation des installations de traitement et la réalisation des extensions et du stockage de résidus
13/06/85 : déclaration d'ouverture des travaux des MCO
27/08/85 : demande d'autorisation pour effectuer des travaux de recherche suite à la découverte d'un corps minéralisé dans la dérivation de la Moine (future MCO La Moine)
arrêté préfectoraux des 23/10/85 et 31/10/85 : autorisation d'exploitation des MCO
arrêté préfectoral du 30/11/95 : actualisation de la remise en état du site au titre des Installations Classées
arrêté préfectoral du 30/07/03 : étude d'impact de l'Installation Classée

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : air + eau + bioindicateurs

CONTRAINTES LIEES AU SITE : quelques unes dans l'arrêté préfectoral du 30/11/95 d'autres devraient être définies dans l'arrêté préfectoral sanctionnant l'arrêt définitif des travaux miniers

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Stockage de déchets inertes dans Mine à Ciel Ouvert.

OBSERVATIONS :

La rivière La Moine a été déviée ; l'une des Mines à Ciel Ouvert est en eau.
Le dossier d'arrêt définitif des travaux miniers a été déposé en juillet 2001.

Date de réactualisation de la fiche : 6/11/07

ZONE MINIERE VENDEE

EDRILLERE

LOCALISATION : LES HERBIERS (85)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION LES HERBIERS

Institution du dernier titre minier : décret du 02/05/72 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0,5 t
Date de début d'exploitation du site : 1954
Date de fin d'exploitation du site : 1956
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis La Grande Maine puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

EMENTRUERE

LOCALISATION : LES HERBIERS (85)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION LES HERBIERS

Institution du dernier titre minier : décret du 02/05/72 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1953
Date de fin d'exploitation du site : 1954
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis La Grande Maine puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'information.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

GODARDIERE

LOCALISATION : **BEAUREPAIRE (85)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION LES HERBIERS

Institution du dernier titre minier : décret du 02/05/72 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 37 t
Date de début d'exploitation du site : 1983
Date de fin d'exploitation du site : 1984
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis La Grande Maine puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 25/01/2000
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 13/03/02

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Irrigation agricole.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

GORIANDIERE

LOCALISATION : LES HERBIERS (85)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION LES HERBIERS

Institution du dernier titre minier : décret du 02/05/72 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier
Uranium extrait : 0 t
Date de début d'exploitation du site : 1955
Date de fin d'exploitation du site : 1956
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis La Grande Maine puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : non

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

MORTIERS

LOCALISATION : **GORGES-MONNIERES-SAINT LUMINE (44)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE CLISSON

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 41 t
Date de début d'exploitation du site : 1981
Date de fin d'exploitation du site : 1982
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : lettre DRIRE du 30/11/92 : délaissement
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 31/03/81 : ouverture de travaux

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans la lettre DRIRE du 30/11/92

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Déchetterie et circuit de moto cross.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE VENDEE

POITOU LA GABRIELLE

LOCALISATION : MORTAGNE SUR SEVRE (85)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION EVRUNES

Institution du dernier titre minier : décret du 10/05/82 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux de Reconnaissance par Petit Chantier + Mine à Ciel Ouvert (1) + Tranchées
Uranium extrait : 48 t
Date de début d'exploitation du site : 1957
Date de fin d'exploitation du site : 1986
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : la Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 29/10/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 10/05/84 : autorisation d'ouverture des travaux d'exploitation

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 29/10/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE :

La MCO 1 sert d'alimentation pour irrigation agricole.

Le site est reconverti en usage agricole et élevage.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE VENDEE

PREE (LA)

LOCALISATION : BEAUREPAIRE (85)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION LES HERBIERS

Institution du dernier titre minier : décret du 02/05/72 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 171 t
Date de début d'exploitation du site : 1979
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : traitement passif des eaux
Cours d'eau récepteur : ruisseau puis La Grande Maine puis La Sèvre Nantaise

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 25/01/2000
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : eau selon arrêté préfectoral

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 25/01/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

QUATRE-CHENES (LES)

LOCALISATION : SAINT CHRISTOPHE DES BOIS (49)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION D' EVRUNES

Institution du dernier titre minier : décret du 10/05/82 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 5,2 t
Date de début d'exploitation du site : 1980
Date de fin d'exploitation du site : 1980
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : absence d'information
Arrêté de type « deuxième donner acte » : absence d'information

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : absence d'information

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE VENDEE

RETAIL (LE)

LOCALISATION : LA ROMAGNE (49)

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION D' EVRUNES

Institution du dernier titre minier : décret du 10/05/82 pour 50 ans
Titulaire du dernier titre minier : COGEMA
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Travaux Miniers Souterrains + Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 53 t
Date de début d'exploitation du site : 1978
Date de fin d'exploitation du site : 1983
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : arrêté préfectoral du 13/05/96
Arrêté de type « deuxième donner acte » : non

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

information non recherchée dans le cadre de cette version de l'inventaire

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : visite à l'initiative de COGEMA

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 13/05/96

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Absence d'utilisation particulière.

OBSERVATIONS :

La Mine à Ciel Ouvert est en eau.

ZONE MINIERE VENDEE

ROCHE PUY ROTI

ROCHE PIED ROTI

LOCALISATION : **LA CHAPELLE LARGEAU (79)**

DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : CONCESSION DE MALLIEVRE

Institution du dernier titre minier : décret du 25/07/69 pour une durée illimitée
Titulaire du dernier titre minier : CEA puis mutée à COGEMA (décret du 26/10/77)
Situation juridique du dernier titre minier : valide jusqu'en 2018

Type d'exploitation : Mine à Ciel Ouvert
Uranium extrait : 18 t
Date de début d'exploitation du site : 1982
Date de fin d'exploitation du site : 1983
Traitement du minerai sur le site : non
Stockage de résidus de traitement sur le site : non
Traitement actuel des eaux : non
Cours d'eau récepteur : le Cous, le Bois Léger, la Chainne, puis l'Ouin

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet
Arrêté de type « deuxième donner acte » : arrêté préfectoral du 02/08/83 : abandon de travaux

Installations Classées sur le site :

absence d'Installation Classée sur le site

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 02/08/83

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : non

CONTRAINTES LIEES AU SITE : absence d'information

UTILISATION ACTUELLE DU SITE : Réserve d'eau et terrains agricoles.

OBSERVATIONS :

ZONE MINIERE LE BOUCHET

BOUCHET (LE)

INB 30

LOCALISATION : ITTEVILLE (91)



DERNIER TITRE MINIER ASSOCIE : SANS OBJET

Institution du dernier titre minier : sans objet

Titulaire du dernier titre minier : sans objet

Situation juridique du dernier titre minier : sans objet

Type d'exploitation : sans objet
Uranium extrait : sans objet
Date de début d'exploitation du site : 1946
Date de fin d'exploitation du site : 1970
Traitement du minerai sur le site : oui
Stockage de résidus de traitement sur le site : 0,02 Mt issue du traitement
Traitement actuel des eaux : sans objet
Cours d'eau récepteur : absence d'information

HISTORIQUE ADMINISTRATIF DU SITE

Procédure d'arrêt des travaux dans le cadre de la Police des Mines :

Arrêté de type « premier donner acte » : sans objet

Arrêté de type « deuxième donner acte » : sans objet

Installations Classées sur le site :

Autres actes administratifs pertinents :

arrêté préfectoral du 03/08/92 : prescription d'une série de mesures techniques dans le cadre de la réhabilitation du site ;

arrêté préfectoral du 11/09/00 : prescriptions complémentaires concernant l'entretien et le suivi du site.

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ACTUEL : oui, selon les arrêtés préfectoraux

CONTRAINTES LIEES AU SITE : oui dans l'arrêté préfectoral du 11/09/2000

UTILISATION ACTUELLE DU SITE :

OBSERVATIONS :

L'usine a été démantelée en 1970 et rayée de la liste des Installations Nucléaires de Base.

4 REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Bernard BAVOUX, Pierre-Christian GUIOLLARD, *L'Uranium de la Crouzille (Haute Vienne)*, édition Pierre-Christian Guiollard, 1998.

Bernard BAVOUX, Pierre-Christian GUIOLLARD, *L'Uranium du Lodévois (Hérault)*, édition Pierre-Christian Guiollard, 1999.

Robert BODU, *Les secrets des Cuves d'attaque, 40 ans de traitement des minerais d'uranium*, édition COGEMA, 1994.

Georges CHAPOT et al., *L'uranium vendéen, 40 ans de recherches et d'exploitations minières dans le Massif Armoricaïn, Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France, Cahiers du patrimoine*, 1996.

Pierre-Christian GUIOLLARD, *L'Uranium du Morvan et du Forez*, édition Pierre-Christian Guiollard, 2002.

Pierre-Christian GUIOLLARD, Gérard MILVILLE, *L'Uranium de deux « Privés »*, édition Pierre-Christian Guiollard, 2003.

Michel MACQUERON, *Les déchets miniers en France*, IPSN, Département de Protection, Services Techniques de Protection, Réf 0222 M et DPT/SPIN/DOC n° RAO 0463, 1962.

Ouvrage collectif publié sous la direction de Marcel ROUBAULT, *Les Minerais Uranifères Français et leurs gisements*, Bibliothèque des Sciences et Techniques Nucléaires, PUF, 4 volumes (Tome 1, 1960 - Tome 2, 1962 - Tome 3.1, 1964 - Tome 3.2, 1965).

Ouvrage collectif publié sous la coordination d'Henri METIVIER, *L'Uranium, de l'Environnement à l'Homme*, collection IPSN, édition EDP Sciences, 2001.

GLOSSAIRE

| | |
|---|--|
| Résidus de traitement | Désigne les produits restant après extraction de l'uranium contenu dans le minerai par <u>traitement statique ou dynamique</u> . |
| Résidus de traitement (ou de lixiviation) dynamique | Produits sableux et très fins obtenus à l'issue de différentes étapes de traitement de minerais, généralement effectuées dans une usine, après récupération de l'uranium. Ils renferment environ 5% de la teneur initiale en uranium, l'essentiel des constituants des minerais ainsi qu'une partie des produits de traitement. |
| Résidus de traitement (ou de lixiviation) statique | Produits résultant du concassage et de l'attaque par une solution acide de minerais à faible teneur en uranium (300 à 600 ppm) disposés en tas sur des aires aménagées. Ils se présentent sous la forme de blocs rocheux de dimension variable et renferment de 20 à 40% de la teneur initiale en uranium. |
| Titre minier | Désigne tout droit ou titre, de recherche (de prospection) ou d'exploitation délivré <u>conformément au code minier</u> ¹⁵ . Le titre minier est accordé pour un type d'élément donné (dans le cas présent, l'uranium) ainsi que pour une période donnée et sur un périmètre donné. |
| Traitement dynamique | Après une préparation mécanique le minerai est soumis à attaque acide ou basique afin de mettre l'uranium en phase soluble. Les solutions liquides contenant l'uranium sont séparées de la phase solide qui constitue les <u>résidus de traitement dynamique</u> . Les solutions contenant l'uranium sont envoyées dans les ateliers d'extraction et de purification. Au final, l'uranium est mis sous forme solide (le Yellow Cake) avec une concentration de 750 kg par tonne. |
| Traitement statique | Traitement consistant à faire percoler une solution d'acide sulfurique sur un tas de minerai éventuellement concassé. Les solutions uranifères recueillies sont dirigées vers l'usine de traitement. En fin d'opération le minerai est lavé et stocké (considéré alors comme <u>résidu de traitement statique</u>). |
| Exhaure / Surverse | <p>Dans le domaine minier, le terme d'« exhaure » désigne l'évacuation des eaux d'infiltration dans des ouvrages souterrains et des mines à ciel ouvert au moyen d'installations de pompage.</p> <p>Le terme de « surverse » désigne l'évacuation des eaux par débordement. On parle également de résurgence minière.</p> |

¹⁵ Voir les extraits du Code Minier en [ANNEXE A](#)

| | |
|--------------------------------|---|
| Lixiviation | <p>Au sens courant, désigne la percolation lente d'un solvant, en général l'eau, à travers un matériel, accompagnée de la dissolution des matières solides qui y sont contenues. Le liquide résultant est le lixiviat.</p> <p>Dans le domaine de l'industrie minière, désigne le passage d'un solvant à travers une couche de matériel poreux ou broyé pour en extraire les constituants recherchés.</p> |
| Remblayage hydraulique | <p>Comblement de travaux miniers par la fraction sableuse (150-500 µm) obtenue par cyclonage de résidus de traitement (<u>sables cyclonés</u>). Les vides créés après extraction du minerai dans les chantiers étaient comblés par des sables en provenance de l'usine de traitement, et acheminés de façon hydraulique par un réseau de tuyauterie depuis des stations de remblayage situées en surface.</p> |
| Sables cyclonés | <p>Fraction grossière (0,15 à 0,50 mm), sableuse, issue du cyclonage des résidus miniers. Elle est composée des minéraux résiduels ayant résisté à l'attaque chimique. L'activité massique de cette fraction sableuse est très inférieure à l'activité massique totale des résidus. Ce sable a été utilisé comme matériaux de construction de digues ou en <u>remblayage hydraulique</u> des travaux miniers souterrains.</p> |
| Stériles francs | <p>Produits constitués par les sols et roches excavés pour accéder aux minéralisations d'intérêt. Leur teneur moyenne en uranium correspond à la teneur caractéristique du bruit de fond naturel ambiant et se situe entre 15 et 100 ppm dans le Limousin</p> |
| Stériles de sélectivité | <p>Produits constitués par les roches minéralisées excavées lors de l'exploitation d'un gisement mais présentant des teneurs insuffisantes pour justifier un traitement sur le plan économique. La teneur de coupure économique pour l'uranium est de l'ordre de 300 ppm.</p> |

ANNEXES

Les différents titres miniers

Code Minier Article 9

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 1 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

(Loi n° 98-297 du 21 avril 1998 art. 2 Journal Officiel du 22 avril 1998)

(Loi n° 99-245 du 30 mars 1999 art. 8 Journal Officiel du 31 mars 1999)

Le permis exclusif de recherches de substances concessibles, autres que les combustibles minéraux solides et les sels de potassium, est accordé par l'autorité administrative, après mise en concurrence, pour une durée de cinq ans au plus.

Ce permis confère à son titulaire l'exclusivité du droit d'effectuer tous travaux de recherches dans le périmètre dudit permis et de disposer librement des produits extraits à l'occasion des recherches et des essais qu'elles peuvent comporter.

Code Minier Article 25

(Loi n° 77-620 du 16 juin 1977 art. 5 Journal Officiel du 18 juin 1977)

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 5 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

(Loi n° 99-245 du 30 mars 1999 art. 8 Journal Officiel du 31 mars 1999)

La concession est accordée par décret en Conseil d'Etat après enquête publique et mise en concurrence sous réserve de l'application des dispositions de l'article 26 et de l'engagement à respecter des conditions générales. Le cas échéant, ces conditions générales sont complétées par des conditions spécifiques faisant l'objet d'un cahier des charges

Code Minier Article 26

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 6 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

Pendant la durée de validité d'un permis exclusif de recherches, son titulaire peut seul obtenir une concession portant, à l'intérieur du périmètre de ce permis, sur des substances mentionnées par celui-ci. (...).

L'institution de la concession entraîne l'annulation du permis exclusif de recherches pour les substances mentionnées et à l'intérieur du périmètre institué par cette concession, mais le laisse subsister à l'extérieur de ce périmètre. Le droit exclusif du titulaire d'effectuer tous travaux de recherches à l'intérieur du périmètre de cette concession est maintenu.

Code Minier Article 52

(Loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 art. 15 Journal Officiel du 4 janvier 1970 en vigueur le 1er novembre 1970)

Le permis d'exploitation de mines confère le droit exclusif d'exploitation.

Les mutations de titres

Code Minier Article 119-5

(Loi n° 77-620 du 16 juin 1977 art. 30 Journal Officiel du 18 juin 1977)

(Loi n° 93-3 du 4 janvier 1993 art. 23, art. 31 Journal Officiel du 5 janvier 1993 en vigueur le 5 juillet 1993)

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 8, art. 32 II Journal Officiel du 16 juillet 1994)

(Loi n° 99-245 du 30 mars 1999 art. 9 Journal Officiel du 31 mars 1999)

La mutation d'un permis exclusif de recherches de mines, la mutation ou l'amodiation d'une concession de mines font l'objet d'une autorisation accordée par le ministre chargé des mines dans les mêmes conditions que celles prévues pour l'octroi du titre, à l'exception de la mise en concurrence et, pour ce qui concerne la concession, de l'enquête publique et de la consultation du Conseil d'Etat.

L'arrêté portant autorisation de mutation d'une concession de durée illimitée fixe un terme à ce titre. Toutefois, à la date d'expiration ainsi fixée, ce titre peut être renouvelé si le gisement est exploité. La résiliation anticipée de l'amodiation est autorisée par arrêté du ministre chargé des mines.

La validité des titres

Code Minier Article 29

(Loi n° 77-620 du 16 juin 1977 art. 6 Journal Officiel du 18 juin 1977)

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 7 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

I. - La durée des concessions de mines est fixée par l'action de concession. Elle ne peut excéder cinquante ans.

II. - Une concession de mines peut faire l'objet de prolongations successives, chacune de durée inférieure ou égale à vingt-cinq ans.

III. - En fin de concession et dans les conditions prévues par le décret en Conseil d'Etat :

- le gisement fait retour gratuitement à l'Etat, après la réalisation des travaux prescrits pour l'application du présent code ;

- les dépendances immobilières peuvent être remises gratuitement ou cédées à l'Etat lorsque le gisement demeure exploitable ; l'ensemble des droits et obligations du concessionnaire est transféré à l'Etat en cas de disparition ou de défaillance de l'exploitant.

IV. - Les concessions de mines instituées pour une durée illimitée expireront le 31 décembre 2018. La prolongation en sera de droit dans les conditions prévues au II ci-dessus si les gisements sont exploités à la date précitée.

Code Minier Article 53

La durée du permis d'exploitation est, au maximum, de cinq ans comptés à partir de la publication de l'arrêté institutif au Journal officiel. Elle peut faire l'objet de deux prolongations de cinq années au maximum chacune, par arrêté du ministre chargé des mines, après avis du conseil général des mines et, s'il s'agit de substances utiles à l'énergie atomique, après avis du comité de l'énergie atomique

Code Minier Article 9

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 1 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

(Loi n° 98-297 du 21 avril 1998 art. 2 Journal Officiel du 22 avril 1998)

(Loi n° 99-245 du 30 mars 1999 art. 8 Journal Officiel du 31 mars 1999)

Le permis exclusif de recherches de substances concessibles, autres que les combustibles minéraux solides et les sels de potassium, est accordé par l'autorité administrative, après mise en concurrence, pour une durée de cinq ans au plus.

Code Minier Article 10

(Loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 art. 5 I, II Journal Officiel du 4 janvier 1970 en vigueur le 1er novembre 1970)

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 2 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

A la demande de son titulaire, la validité d'un permis [exclusif de recherches] peut être prolongée à deux reprises, chaque fois de cinq ans au plus, dans les mêmes conditions que celles prévues pour son octroi, à l'exception de la mise en concurrence

Chacune de ces prolongations est de droit, soit pour une durée au moins égale à trois ans, soit pour la durée de validité précédente, si cette dernière est inférieure à trois ans, lorsque le titulaire a satisfait à ses obligations et souscrit dans la demande de prolongation un engagement financier au moins égal à l'engagement financier souscrit pour la période de validité précédente, au prorata de la durée de validité et de la superficie sollicitées.

Titre VI bis : Du retrait des titres de recherches et d'exploitation et de la renonciation à ces droits

Code minier Article 119-1

(Loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 art. 31 Journal Officiel du 4 janvier 1970 en vigueur le 1er novembre 1970)

(Loi n° 77-620 du 16 juin 1977 art. 29 Journal Officiel du 18 juin 1977)

(Loi n° 93-3 du 4 janvier 1993 art. 22, art. 31 Journal Officiel du 5 janvier 1993 en vigueur le 5 juillet 1993)

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 11 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

(Loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003 art. 29 I Journal Officiel du 4 janvier 2003)

Tout titulaire d'un permis exclusif de recherches, d'une concession de mines, ou d'une des autorisations prévues aux articles 98 et 99, tout titulaire d'une autorisation d'amodiation de titre minier peut, après mise en demeure, se voir retirer son titre ou autorisation dans l'un des cas suivants :

- a) Défaut de paiement, pendant plus de deux ans, des redevances minières dues à l'Etat, aux départements et aux communes ;
- b) Cession ou amodiation non conforme aux règles du code ;
- c) Infractions graves aux prescriptions de police, de sécurité ou d'hygiène ; inobservation des mesures imposées en application de l'article 79 ;
- d) Pour les permis de mines ou les autorisations de recherche de mines : inactivité persistante ou activité manifestement sans rapport avec l'effort financier et, plus généralement, inobservation des engagements souscrits visés dans l'acte institutif ; pour les permis exclusifs de recherches de stockages souterrains : inactivité persistante
- e) Pour les titres ou les autorisations d'exploitation : absence ou insuffisance prolongée d'exploitation manifestement contraire aux possibilités du gisement ou à l'intérêt des consommateurs et non justifiées par l'état du marché, exploitation effectuée dans des conditions telles qu'elle est de nature à compromettre sérieusement l'intérêt économique, la conservation et l'utilisation ultérieure du gisement et, en matière de stockage souterrain du gaz naturel, l'accomplissement des missions de service public relatives à la sécurité d'approvisionnement, au maintien de l'équilibre des réseaux raccordés et à la continuité de fourniture du gaz naturel ;
- f) Inobservation des dispositions des deuxième et troisième alinéas de l'article 81 ;
- g) Inobservation des conditions fixées dans l'acte institutif ; non-respect des engagements mentionnés à l'article 25 ;
- h) Pour les concessions de mines : inexploitation depuis plus de dix ans.

La décision de retrait est prononcée par arrêté préfectoral en ce qui concerne les autorisations ou permis prévus aux articles 98 et 99, par arrêté ministériel dans les autres cas, selon les modalités fixées par décret en Conseil d'Etat.

Code minier Article 119-4

(inséré par Loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 art. 31 Journal Officiel du 4 janvier 1970 en vigueur le 1er novembre 1970)

Les renonciations, totales ou partielles, aux droits de recherches ou d'exploitation de mines ou de carrières ne deviennent définitives qu'après avoir été acceptées par le ministre chargé des mines.

Les procédures d'arrêt des travaux miniers

Code Minier Article 91

(Loi n° 70-1 du 2 janvier 1970 art. 22 Journal Officiel du 4 janvier 1970 en vigueur le 1er novembre 1970)

(inséré par Loi n° 99-245 du 30 mars 1999 art. 5 I Journal Officiel du 31 mars 1999)

La procédure d'arrêt des travaux miniers s'applique à une installation particulière lorsqu'elle cesse d'être utilisée pour l'exploitation à l'ensemble des installations et des travaux concernés, lors de la fin d'une tranche de travaux et en tout état de cause à l'ensemble des installations et des travaux n'ayant pas fait l'objet de la procédure d'arrêt lors de la fin de l'exploitation. Les déclarations prévues par cette procédure doivent être faites au plus tard au terme de la validité du titre minier. A défaut, l'autorité administrative reste habilitée au-delà de ce terme à prescrire les mesures nécessaires.

Lors de la cessation d'utilisation d'installations mentionnées à l'article 77, ou lors de la fin de chaque tranche de travaux ou, au plus tard, lors de la fin de l'exploitation et de l'arrêt des travaux, l'explorateur ou l'exploitant fait connaître les mesures qu'il envisage de mettre en oeuvre pour préserver les intérêts mentionnés à l'article 79, pour faire cesser de façon générale les désordres et nuisances de toute nature engendrés par ses activités, pour prévenir les risques de survenance de tels désordres, et pour ménager le cas échéant les possibilités de reprise de l'exploitation.

Dans le cas où il n'existe pas de mesures techniques raisonnablement envisageables permettant de prévenir ou faire cesser tout désordre, il incombe à l'explorateur ou à l'exploitant de rechercher si des risques importants susceptibles de mettre en cause la sécurité des biens ou des personnes subsisteront après l'arrêt des travaux. Si de tels risques subsistent, il étudie et présente les mesures, en particulier de surveillance, qu'il estime devoir être poursuivies après la formalité mentionnée au neuvième alinéa du présent article

Dans tous les cas, l'explorateur ou l'exploitant dresse le bilan des effets des travaux sur la présence, l'accumulation, l'émergence, le volume, l'écoulement et la qualité des eaux de toute nature, évalue les conséquences de l'arrêt des travaux ou de l'exploitation sur la situation ainsi créée et sur les usages de l'eau et indique les mesures envisagées pour y remédier en tant que de besoin.

Au vu de la déclaration d'arrêt des travaux, après avoir consulté les conseils municipaux des communes intéressées et après avoir entendu l'explorateur ou l'exploitant, l'autorité administrative prescrit, en tant que de besoin, les mesures à exécuter et les modalités de réalisation qui n'auraient pas été suffisamment précisées ou qui auraient été omises par le déclarant. L'autorité administrative indique le délai dans lequel les mesures devront être exécutées.

(...)

Lorsque les mesures envisagées par l'explorateur ou l'exploitant, ou prescrites par l'autorité administrative en application du présent article, ont été exécutées, cette dernière en donne acte à l'explorateur ou à l'exploitant.

Cette formalité met fin à l'exercice de la police des mines telle qu'elle est prévue à l'article 77. Toutefois, s'agissant des activités régies par le présent code, et lorsque des risques importants susceptibles de mettre en cause la sécurité des biens ou des personnes apparaissent après la formalité prévue à l'alinéa précédent, l'autorité administrative peut intervenir dans le cadre des dispositions de l'article 79 jusqu'à l'expiration du titre minier et, dans les cas prévus au premier alinéa de l'article 93, jusqu'au transfert à l'Etat de la surveillance et de la prévention des risques miniers.

Chapitre II : De l'exercice de la surveillance administrative et des mesures à prendre en cas d'accidents

Code Minier Article 77

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 18 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

La recherche et l'exploitation des mines sont soumises à la surveillance de l'autorité administrative conformément aux dispositions du présent chapitre, dans les conditions fixées par décret en Conseil d'Etat.

Les agents de l'autorité administrative, compétents en matière de police des mines, peuvent visiter à tout moment les mines et les haldes et terrils faisant l'objet de travaux de prospection, recherche ou exploitation, et toutes les installations indispensables à ceux-ci.

Ils peuvent en outre exiger la communication de documents de toute nature, ainsi que la remise de tout échantillon et matériel nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Pendant la durée de l'exploitation, les titulaires de concession adressent chaque année à l'autorité administrative un rapport relatif à ses incidences sur l'occupation des sols et sur les caractéristiques essentielles du milieu environnant. Les conditions d'élaboration et les caractéristiques de ce rapport seront définies par décret en Conseil d'Etat. Ce rapport est communiqué aux collectivités territoriales concernées.

Code Minier Article 79

(Décret n° 72-645 du 4 juillet 1972 art. 27 I Journal Officiel du 12 juillet 1972)

(Loi n° 94-588 du 15 juillet 1994 art. 19 Journal Officiel du 16 juillet 1994)

(Ordonnance n° 2000-914 du 18 septembre 2000 art. 2 Journal Officiel du 21 septembre 2000)

Les travaux de recherches ou d'exploitation d'une mine doivent respecter les contraintes et les obligations afférentes à la sécurité et la santé du personnel, à la sécurité et la salubrité publiques, aux caractéristiques essentielles du milieu environnant, terrestre ou maritime, à la solidité des édifices publics et privés, à la conservation des voies de communication, de la mine et des autres mines, et plus généralement aux intérêts de l'archéologie et aux intérêts énumérés par les dispositions de l'article 1er de la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques, de l'article L. 341-1 du code de l'environnement, de l'article 1er de la loi n° 76-629 du 10 juillet 1976 relative à la protection de la nature, et de l'article 2 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau ainsi qu'aux intérêts agricoles des sites et des lieux affectés par les travaux et par les installations afférents à l'exploitation.

Lorsque les intérêts mentionnés à l'alinéa précédent sont menacés par ces travaux, l'autorité administrative peut prescrire à l'explorateur ou à l'exploitant de mines toute mesure destinée à assurer la protection de ces intérêts, dans un délai déterminé.

En cas de manquement à ces obligations à l'expiration du délai imparti, l'autorité administrative fait procéder en tant que de besoin d'office à l'exécution des mesures prescrites, aux frais de l'explorateur ou de l'exploitant.

Code Minier Article 93

(Loi n° 77-620 du 16 juin 1977 art. 22 Journal Officiel du 18 juin 1977)

(inséré par Loi n° 99-245 du 30 mars 1999 art. 5 I Journal Officiel du 31 mars 1999)

Lorsque des risques importants d'affaissement de terrain ou d'accumulation de gaz dangereux, susceptibles de mettre en cause la sécurité des biens ou des personnes, ont été identifiés lors de l'arrêt des travaux, l'exploitant met en place les équipements nécessaires à leur surveillance et à leur prévention et les exploite.

La fin de la validité du titre minier emporte transfert à l'Etat de la surveillance et de la prévention de ces risques, sous réserve que les déclarations prévues à l'article 91 aient été faites et qu'il ait été donné acte des mesures réalisées.

Ce transfert n'intervient toutefois qu'après que l'explorateur ou l'exploitant a transmis à l'Etat les équipements, les études et toutes les données nécessaires à l'accomplissement des missions de surveillance et de prévention et qu'après le versement par l'exploitant d'une somme correspondant au coût estimé des dix premières années de la surveillance et de la prévention des risques et du fonctionnement des équipements.

L'autorité administrative peut recourir aux dispositions des articles 71 et 72 pour permettre l'accomplissement par ses services des mesures de surveillance et de prévention des risques miniers, ou pour exécuter des travaux en vue d'assurer la sécurité des personnes et des biens. L'autorité administrative informe annuellement les élus locaux réunis au sein d'un comité départemental ou interdépartemental de suivi des risques miniers du déroulement et des résultats de la surveillance de ces risques.

Chapitre V : Arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières et de stockage.

décret 2006-649 du 2 juin 2006 Article 43

La déclaration d'arrêt des travaux prévue par l'article 91 du code minier est adressée au préfet par l'exploitant, par lettre recommandée avec avis de réception.

Cette déclaration est adressée six mois au moins avant la fin des travaux d'exploration ou d'exploitation et de l'utilisation des installations mentionnées par ladite déclaration. Elle est accompagnée des documents et informations suivants selon la nature des travaux :

1° Des plans géoréférencés des travaux et installations faisant l'objet de la procédure d'arrêt, à des échelles adaptées, et de la surface correspondante ainsi que, notamment, s'il y a persistance de risques mentionnés au troisième alinéa de l'article 91 du code minier, les plans, coupes et documents relatifs à la description du gisement ou du stockage souterrain et des travaux réalisés ;

2° Un mémoire, accompagné de plans, exposant les mesures déjà prises et celles envisagées pour l'application des dispositions du deuxième alinéa de l'article 91 du code minier ; ce mémoire expose également, pour les mines, les méthodes d'exploitation utilisées et, pour les stockages souterrains, les méthodes de création, d'aménagement et d'exploitation des cavités ou des formations souterraines ;

3° Le bilan, prévu par le quatrième alinéa de l'article 91 du code minier, relatif aux effets, sur les eaux de toute nature, des travaux et de leur arrêt ;

4° Pour les mines, une étude ayant pour objet de déterminer si des risques importants, notamment ceux mentionnés à l'article 93 du code minier, subsisteront après la décision mentionnée au neuvième alinéa de l'article 91 du code minier, mettant fin à l'exercice de la police des mines dans les conditions prévues à l'alinéa suivant ; cette étude doit préciser la nature et l'ampleur des risques, les secteurs géographiques affectés ainsi que les raisons techniques et financières pour lesquelles ces risques ne peuvent être supprimés ;

5° Pour les mines, dans le cas où l'étude mentionnée au 4° ci-dessus a révélé la persistance de tels risques, l'indication des mesures de surveillance ou de prévention mentionnées au troisième alinéa de l'article 91 et au premier alinéa de l'article 93 du code minier, accompagnée d'un document descriptif et estimatif des moyens humains et matériels correspondants ainsi que, s'il y a lieu, de la liste des servitudes nécessaires à leur mise en œuvre ;

6° Un récapitulatif, d'une part, des installations dont l'exploitation a cessé avant que leur arrêt ne soit soumis à procédure, d'autre part, des travaux et installations ayant précédemment fait l'objet de la procédure d'arrêt prévue par le code minier ;

7° Pour les mines, le cas échéant, les lettres d'information mentionnées aux articles 44 et 45 du présent décret, avec les documents qui y sont joints ;

8° Pour les stockages souterrains (...),

La déclaration indique si une partie ou la totalité des travaux et des installations a été utilisée pour des activités non couvertes par les dispositions du code minier ou si une telle utilisation est envisagée.

Lorsqu'elle ne concerne qu'une ou plusieurs des installations particulières mentionnées au premier alinéa de l'article 91 du code minier, la déclaration peut être présentée à tout moment. Dans ce cas, elle n'est accompagnée que de certains des documents ou informations énumérés ci-dessus dont la liste est fixée par l'arrêté prévu par l'alinéa ci-dessous.

Un arrêté du ministre chargé des mines précise les modalités techniques d'application du présent article.

décret 2006-649 du 2 juin 2006 Article 44

Lorsque l'exploitant a présenté dans les délais réglementaires une demande de prolongation de son titre minier ou de son titre de stockage souterrain ou d'octroi d'un autre titre, il peut, au cas où cette demande est rejetée, reporter l'envoi de la déclaration prévue à l'article précédent à l'expiration d'un délai de six mois courant du jour de la notification de ce rejet.

décret 2006-649 du 2 juin 2006 Article 45

Lorsque le préfet a constaté l'arrêt des travaux de recherche ou d'exploitation sans qu'aucune déclaration ait été faite, il enjoint à l'exploitant de faire cette déclaration dans le délai qu'il lui impartit, lequel ne peut excéder la limite de validité du titre minier.

décret 2006-649 du 2 juin 2006 Article 46

La déclaration, complétée s'il y a lieu, à la demande du préfet, dans les conditions mentionnées à l'article 11 du présent décret, est adressée aux services intéressés et aux maires. Ces services et les conseils municipaux des communes intéressées disposent respectivement de deux mois et de trois mois pour faire connaître leurs observations.

Au vu de ces observations, le préfet donne acte par arrêté de la déclaration ou communique à l'exploitant les autres mesures qu'il envisage de prescrire. L'exploitant dispose d'un délai d'un mois pour présenter ses éventuelles observations par écrit, directement ou par un mandataire. Après avoir recueilli, le cas échéant, ces observations, le préfet peut prescrire tout ou partie desdites mesures.

A défaut de prescription, dans le délai de six mois, si la déclaration concerne une ou plusieurs installations particulières ou des travaux de recherches de mines d'hydrocarbures liquides ou gazeux, ou de huit mois, dans les autres cas, l'exploitant procède à l'arrêt des travaux dans les conditions prévues par sa déclaration.

En cas d'impossibilité de statuer dans le délai, le préfet peut fixer, par arrêté motivé, un nouveau délai dont la durée ne peut excéder celle du délai initial.

L'exploitant adresse au préfet, en deux exemplaires, un mémoire descriptif des mesures prises. Après avoir fait établir un procès-verbal de récolement de ces mesures et constaté s'il y a lieu leur conformité aux prescriptions supplémentaires, le préfet donne acte par arrêté de l'exécution desdites mesures. Cette formalité met fin à l'application de la police des mines, sous réserve des cas mentionnés au dernier alinéa de l'article 91 du code minier.

Le cas échéant, le préfet est habilité à faire procéder au récolement partiel des mesures prises, pour une zone donnée, et à en donner acte à l'exploitant.

Les arrêtés préfectoraux sont, par extrait, publiés au recueil des actes administratifs de la préfecture et affichés dans les communes intéressées.

Décret n° 95-696 du 9 mai 1995 relatif à l'ouverture des travaux miniers et à la police des mines

TITRE III

SURVEILLANCE ADMINISTRATIVE ET POLICE DES MINES

CHAPITRE V

Arrêt définitif des travaux et d'utilisation d'installations minières

Art. 44. - La déclaration prévue au troisième alinéa de l'article 84 du code minier est adressée au préfet par l'exploitant au moins six mois avant l'arrêt définitif de tout ou partie des travaux, par lettre recommandée avec avis de réception. Elle est accompagnée :

1o Du plan des travaux et installations, dont l'arrêt ou la fin d'utilisation est prévu, ainsi que du plan de la surface correspondante;

2o D'un mémoire exposant les mesures déjà prises et celles qu'il est envisagé de prendre pour assurer la protection des intérêts énumérés aux articles 79 et 79-1 du code minier en fin d'exploitation, accompagné d'un bilan des effets des travaux, et de l'évaluation des conséquences de leur arrêt ainsi que de la liste des mesures de compensation envisagées dans le domaine de l'eau;

3o D'un document relatif aux incidences prévisibles des travaux effectués sur la tenue des terrains de surface;

4o D'un récapitulatif des mesures prises, s'il y a lieu, en ce qui concerne les travaux déjà arrêtés et les installations qui ne sont plus utilisées.

La déclaration indique, le cas échéant, si une partie ou la totalité des travaux et des installations doit être utilisée pour des activités non couvertes par les dispositions du code minier.

Art. 45. - Lorsque l'exploitant a formulé, dans les délais réglementaires, une demande de prolongation de son titre minier ou l'octroi d'un autre titre il peut, au cas où sa demande est rejetée, reporter l'envoi de la déclaration prévue à l'article précédent à l'expiration d'un délai de deux mois courant du jour de la notification de ce rejet.

Art. 46. - Lorsque le préfet a constaté l'arrêt des travaux de recherche ou d'exploitation sans qu'aucune déclaration n'ait été faite, il enjoint à l'exploitant de faire cette déclaration dans le délai qu'il lui impartit, lequel ne peut excéder la limite de validité du titre minier.

Art. 47. - La déclaration, complétée s'il y a lieu à la demande du préfet, est adressée aux services intéressés, qui disposent d'un délai d'un mois pour faire connaître leur avis. Elle est également adressée aux maires, qui disposent d'un délai de trois mois pour faire connaître leur avis.

Au vu de ces avis, le préfet en donne acte ou prescrit par arrêté les mesures supplémentaires non prévues par l'exploitant qui pourraient s'avérer nécessaires. A défaut de prescription par le préfet de mesures supplémentaires dans un délai de quatre mois pour les mines H et de six mois pour les mines M à compter de l'accusé de réception par le préfet, de la déclaration, dûment complétée s'il y a lieu, le déclarant procède à l'arrêt des travaux dans les conditions prévues par sa déclaration.

Après avoir fait établir un procès-verbal de récolement des mesures prises par l'exploitant et constaté éventuellement leur conformité aux prescriptions supplémentaires, le préfet donne acte par arrêté de l'arrêt définitif des travaux et de la cessation d'utilisation des installations.

Art. 48. - Dans le cas de défaut de déclaration, ou de défaut de réponse à l'injonction prévue par l'article 46, le préfet fait d'office lever les plans et exécuter les travaux nécessaires. Ces mesures, prises aux frais de l'exploitant, peuvent excéder la durée de validité du titre minier.

Art. 49. - La surveillance administrative et la police des mines prennent fin à la date où il est donné acte à l'exploitant des travaux effectués ou à la date où les travaux exécutés d'office ont été achevés.

Toutefois, le préfet est habilité, sauf dans les cas où d'autres activités que celles couvertes par le code minier seraient substituées aux travaux arrêtés ou aux installations dont l'utilisation a pris fin, à prendre dans le cadre du présent titre toutes les mesures que rendraient nécessaires des incidents ou accidents imputables à d'anciens travaux miniers, lorsque de tels événements sont de nature à porter atteinte aux intérêts protégés par l'article 79 du code minier, et ce jusqu'à la limite de validité du titre minier.

En outre, lorsque dans des travaux arrêtés définitivement ou dans des installations inutilisées qui ne sont pas soumis à une police spéciale distincte de la police municipale de droit commun, se produisent des faits de nature à compromettre la sécurité ou la salubrité publique, le préfet, à la demande du maire, peut charger le directeur régional de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de visiter les lieux et de préconiser les mesures appropriées pour faire cesser le danger ou les nuisances constatés.

Décret n° 80-330 du 7 mai 1980
relatif à la police des mines et des carrières

TITRE IV
Le délaissement et l'abandon des travaux
CHAPITRE I

Le délaissement

Art. 22 - Définition et déclaration - Le délaissement est l'abandon volontaire de travaux de mines ou de carrières par l'exploitant en dehors des cas visés à l'article 83 du Code minier.

L'exploitant qui veut délaisser les travaux en fait, deux mois à l'avance au moins, la déclaration au directeur interdépartemental de l'industrie qui la fait compléter, s'il y a lieu. Cette déclaration comprend le plan des travaux à délaisser et le plan de la surface ainsi que toutes les informations sur les mesures prises ou prévues notamment pour la protection des intérêts visés à l'article 1er du présent décret.

Les dispositions du présent chapitre ne s'appliquent pas au délaissement progressif de chantiers résultant de l'application régulière de la méthode d'exploitation.

Art. 23 - Conditions du délaissement (...)

Aussi longtemps que le titre minier reste en vigueur ou que ses effets juridiques n'ont pas été purgés au terme d'une procédure d'abandon, son titulaire est tenu de maintenir une surveillance sur les chantiers et les travaux délaissés, il informe le directeur interdépartemental de l'industrie et le maire de tout fait de nature à compromettre la sécurité ou la salubrité publiques. Les modalités de cette surveillance sont, en tant que de besoin, fixées par le préfet après consultation du maire.

Dans le cas de travaux non prévus à l'article 83 du code minier, le délaissement vaut abandon au sens du chapitre II du présent titre, sous réserve de l'exécution des formalités prévues à l'article 29 ci-après. En cas de non-exécution des travaux prescrits par le préfet ou si les travaux effectués ne sont pas conformes à ceux précisés dans la déclaration mentionnée à l'article 24 ci-après, il est fait application des dispositions de l'article 27.

CHAPITRE II

L'abandon des travaux

Art. 24 - Déclaration d'abandon - Six mois au moins avant le terme de la validité d'un titre minier, son titulaire déclare au préfet les mesures qu'il envisage pour l'abandon des travaux et des installations de toute nature liées à l'exploitation, notamment à l'égard de la protection des intérêts visés à l'article 1er du présent décret ; il en précise les délais de réalisation. Il annexe à cette déclaration le plan des travaux et installations à abandonner et le plan de la surface. Il y joint autant de copies qu'il y a de communes intéressées, plus quatre par département intéressé. (...)

Art. 26 - Conditions d'abandon - Le préfet fixe par arrêté les travaux à exécuter avant l'abandon et le délai dans lequel ils devront être achevés. Cette décision est notifiée au titulaire dans le délai de quatre mois suivant la date de la réception de la déclaration complétée s'il y a lieu.

A défaut de décision du préfet, notifiée dans les conditions fixées au premier alinéa ci-dessus, le titulaire est libre de procéder aux opérations d'abandon, selon les modalités et délais définis dans sa déclaration.

L'abandon effectif est subordonné à la réalisation des travaux prévus en application des premier et deuxième alinéas du présent article.

NOTES

NOTES

COMITE DE PILOTAGE DU PROGRAMME MIMAUSA

Ministère de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement Durable/
Direction de la Prévention des Pollutions et des Risques (MEDAD) :

Armelle BALIAN (*DARQSI*)

Dominique BERGOT (*DPPR*)

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
(DRIRE) Auvergne :

Jean-Pierre CAROFF

Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de l'Environnement
(DRIRE) Limousin :

André DUBEST

AREVA NC :

Philippe CROCHON

Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM) :

Denis BONNEFOY

Jean-François LABBE

Patrice PIANTONE

Autorité de Sûreté Nucléaire (ASN) :

Odile PALUT-LAURENT

GEODERIS :

Olivier ROUZEAU

Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire (IRSN) :

Anne-Christine SERVANT-PERRIER

Bruno CESSAC

Didier GAY

ONT PARTICIPE A LA REALISATION ET A LA REDACTION DE CET INVENTAIRE

| | |
|--------------------------------|----------------------------|
| Anne-Christine Servant-Perrier | IRSN |
| Didier Gay | IRSN |
| Gwénaëlle Cadoret | IRSN |
| Philippe Crochon | AREVA NC |
| Jean-Pierre Caroff | DRIRE Auvergne |
| André Dubest | DRIRE Limousin |
| Maurice Bouillant | DRIRE Rhône-Alpes |
| Louis Mangeot | DRIRE Languedoc-Roussillon |
| Marc Milliet | DRIRE Languedoc-Roussillon |

Photos de couverture :

MCO 68 (à gauche) et 105 (à droite) réaménagée - Site de Bellezane - 2007 • Ancienne MCO Peny 141 - Site de Margnac - 2007

MCO 105 réaménagée - Site de Bellezane - 2007 • MCO réaménagée - Site du Puy de l'Age - 2007

Ancienne MCO - Site de St Priest la Prugne - 2000 • Ancienne MCO - Site de St Priest la Prugne - 2004

Dos :

MCO Peny 141 réaménagée - Site de Margnac - 2007

Crédits photographiques : IRSN

Crédits cartographiques : Scan départemental, IGN - Editions 2005

Réalisation couverture et montage cartographique : Médias Com France - www.mediascomfrance.com

Impression : Imprimeries Paton

Inventaire national des sites miniers d'uranium

Version 2 - Septembre 2007



Réalisation IRSN à la demande du MEDAD/DPPR
Avec la collaboration de : AREVA NC, MEDAD/DARQSI,
DRIRE Auvergne et Limousin, BRGM, ASN